UN

VOYAGE EN CHINE.

PREMIÈRE PARTIE.

Aujourd'hui, un voyage en Chine n'est plus un évènement extraordinaire; mais il n'y a pas vingt-cinq ans, en France du moins, qu'un homme qui avait visité le céleste empire était un objet de curiosité. Je me rappelle encore l'effet produit dans une réunion nombreuse et choisie par cette simple exclamation : *Lorsque j'étais à Pékin*, prononcée par un petit homme qui, jusque-là, n'avait pris aucune part à la conversation, et que personne n'avait remarqué. Dès-lors toutes les grandes questions politiques et financières, qui avaient défrayé la discussion, furent oubliées; les notabilités de la réunion furent éclipsées; tous les regards se portèrent sur le petit voyageur qui avait été à Pékin, et cet homme qui, à part cet incident de sa vie, était peut-être un homme très ordinaire, appela tout d'un coup sur lui, et par cette seule révélation, l'intérêt de tous. Il est vrai de dire que ceci se passait en 1814 ou 1815, à une époque où un voyage hors d'Europe n'était pas encore chose très commune. J'étais presque enfant, et cette circonstance fit sur moi une impression d'autant plus profonde. Aussi le voyage de Chine était-il un des rêves que je caressais le plus volontiers, lorsque bien des années après l'occasion se présenta de le réaliser.

Mais alors le prestige était bien affaibli : déjà toute ma jeunesse s'était passée hors d'Europe; j'avais parcouru cent contrées diverses, et je venais d'ailleurs de voir à Manille une population chinoise en quelque sorte, de vivre au milieu d'elle, et il me semblait que je ne pourrais plus éprouver en Chine cette sensation (la plus forte que j'aie ressentie chaque fois que j'ai visité un pays nouveau) que cause toujours la première vue d'un peuple inconnu. Cependant c'était encore quelque chose que de fouler cette terre où tout diffère de notre Europe, cette terre qui a une civilisation à part, que nous affectons de mépriser, et qui nous le rend avec usure.

Un brick américain, *le John Gilpin*, connu par sa marche rapide, allait lever l'ancre pour Macao; le 21 décembre 1837, je m'embarquai à Manille comme passager. Le cinquième jour de notre navigation, nous étions en vue de l'Ile *Leman*, à l'embouchure de la rivière de Canton. Dès le matin, nous avions été entourés de bateaux de pêche chinois; à leur forme, le capitaine avait reconnu que nous étions au vent de la passe de l'île Leman, car les bateaux des côtes sous le vent ne s'aventurent jamais de ce côté, dans la crainte d'être dépouillés par ceux de Macao et des côtes voisines. Nous pûmes tout d'abord nous convaincre qu'en Chine rien ne se fait comme chez nous. Ces embarcations défiaient toute comparaison avec celles des diverses nations que j'avais visitées. Les Chinois ont surtout pris leurs modèles dans la nature : ils ont donné à leurs bateaux la forme de l'oie ou du cygne, si vous l'aimez mieux. L'arrière est tellement relevé, qu'il ne touche pas l'eau, tandis que l'avant y plonge profondément. Ces bateaux ont deux voiles et vont ordinairement deux par deux; on les rencontre jusqu'à cent milles de terre; ils sont généralement de vingt-cinq à trente tonneaux et construits de façon à supporter les plus mauvais temps. Ils sont habités par des familles qui souvent n'ont jamais mis le pied à terre; les enfans naissent, vivent et meurent à bord, ayant à peine l'idée qu'il existe un autre monde que leur prison flottante. La plus grande partie de ces petits bâtimens passe presque toute l'année en mer; d'autres embarcations viennent de temps en temps, de terre, leur apporter des provisions et prendre le fruit de leur pêche.

Cependant nous voguions entre l'île Leman et les autres îles du groupe. Toutes me parurent non seulement incultes, mais encore peu susceptibles d'être cultivées. Le terrain est rocailleux et grisâtre; à peine peut-on découvrir quelques broussailles dans les endroits où l'humidité a pu pénétrer; néanmoins les Chinois cultivent toutes les parties de ces côtes qui peuvent admettre la moindre culture. L'embouchure de la rivière de Canton a environ trente lieues; cet espace est parsemé d'îles innombrables qui s'étendent jusqu'à quinze lieues au large. Ces îles offrent toutes entre elles un passage sûr aux navires.

Pendant la nuit, nous nous dirigeâmes vers l'île *Lintin*, qui sert de mouillage aux navires qui viennent en Chine pendant la mousson de nord-est. Nous étions au milieu d'une mer de feu. J'avais souvent remarqué pendant la nuit ces myriades d'insectes phosphorescens qui couvrent la mer dans certains parages; mais jamais je n'avais eu occasion d'observer une aussi curieuse mani-

festation de ce phénomène. La surface de la mer était couverte d'une quantité innombrable de poissons qui se mouvaient en tous sens, et donnaient ainsi aux vagues l'apparence d'un tourbillon de flammes. Ce spectacle était réellement merveilleux, et je passai plusieurs heures à le contempler.

Dans la matinée, nous jetâmes l'ancre devant Lintin. Vingt-cinq ou trente navires étaient à l'ancre dans cette rade. L'île forme un cône aride, qui s'élève à la hauteur de cinq à six cents pieds. Un village chinois, dont l'existence remonte à quelques années seulement, est adossé à un des pans de la montagne. La population de ce village a été attirée par la présence des navires européens, qui se montrent à Lintin pendant six mois de l'année. Lintin est le grand entrepôt du commerce de contrebande de l'opium; cinq ou six navires y sont stationnaires, et servent de magasins aux maisons qui font le trafic de cette drogue. Pendant la mousson de sud-ouest, ces navires changent de mouillage, et vont jeter l'ancre dans une autre partie de l'archipel. Le gouvernement chinois a fait de nombreux efforts pour les obliger à s'éloigner, mais inutilement; ils opposent aux sommations des mandarins une résistance d'inertie, c'est-à-dire qu'ils n'en font aucun cas. Jusqu'à présent le gouvernement chinois n'a pas jugé à propos d'employer la force pour se faire obéir (1).

Je ne passai que quelques heures à Lintin; j'étais pressé d'arriver à Macao, et j'affrétai un bateau chinois, qui, moyennant un prix convenu, se chargea de m'y transporter. L'équipage de mon bateau, construit comme ceux dont j'ai parlé plus haut, se composait de huit ou dix Chinois, qui ramèrent avec courage pendant les huit ou neuf heures que nous mîmes à parcourir le trajet de douze lieues qui sépare Lintin de Macao.

Macao est situé sur une presqu'île qui a environ trois milles de long sur un mille de large; c'est ce territoire que les Portugais appellent leur *colonie en Chine*. Le terrain de la presqu'île est entièrement coupé de ravins et de collines, sur le flanc desquelles s'élèvent les maisons disséminées de la ville portugaise. L'endroit où la presqu'île se joint au continent peut avoir deux cents toises de large; il est formé par une muraille, ouvrage des Chinois; cette muraille est la limite que ceux-ci ont assignée aux excursions des barbares. Au-delà de cette barrière, nul étranger n'a le droit de pénétrer; une porte bien gardée sert de communication avec l'intérieur et de passage pour les provisions que consomme Macao. Le sol du territoire portugais peut à grand'peine produire quelques légumes que des jardiniers chinois y cultivent. Vu de la mer,

(1) Le gouvernement chinois a cependant fini par se lasser. Le commerce d'opium prenait une extension vraiment alarmante; la consommation, qui, en 1812, était à peine de 2,000 caisses, s'élevait, en 1837, à 31,000 caisses. Il a cru qu'il devenait nécessaire de frapper un coup décisif, et, au commencement de cette année, il a pris ces mesures violentes dans leur modération, dont nous ont entretenus les journaux, mesures dont les conséquences immédiates ont été la saisie entre les mains des négocians anglais de 21,080 caisses d'opium, et la cessation momentanée de toutes transactions entre les Chinois et les étrangers. Je parlerai plus tard de ces évènemens.

Macao est on ne peut plus pittoresque. Il n'a rien sans doute de bien imposant, puisque les collines qui protègent la ville s'élèvent à peine à cent ou cent cinquante pieds; mais toutes ces collines couvertes de maisons élégantes et d'arbres verts qu'on a forcé cette terre stérile à nourrir, les forts blanchis à la chaux qui couronnent les hauteurs et sur lesquels flotte le drapeau portugais, donnent à Macao une physionomie riante, que dément bientôt malheureusement la réalité, quand on parcourt les rues de la ville.

J'étais encore tout occupé à contempler cette cité européenne, la seule dont la politique chinoise permette l'existence sur le territoire de l'empire, lorsque mon bateau jeta l'ancre. L'eau de la baie de Macao était trop basse pour qu'une embarcation d'une certaine grandeur pût s'approcher du rivage. Je vis au même instant se détacher de la rive cinq ou six bateaux de passage, chacun forçant de rames pour arriver le premier. Ces bateaux étaient tous conduits par deux ou trois femmes. La baie de Macao renferme plusieurs centaines d'embarcations semblables. Cette population industrieuse ne connaît point d'oisifs; femmes et enfans, tout le monde travaille. C'est à peine, en effet, si la terre peut suffire aux besoins des nombreux habitans, et une famille pauvre est obligée d'employer tous ses momens, toutes ses ressources, pour ne pas mourir de faim.

Je pris place dans un de ces bateaux, et mon bagage fut transporté dans un autre. Mon attention se partagea bientôt entre la vue de la ville, qui se déployait devant moi, et le costume des batelières. J'avoue que ce costume m'avait d'abord un peu surpris. En voyant leurs tuniques bleues, leurs capuchons rabattus, je fus au moment de les prendre pour des moines de Saint-François; mais mon erreur cessa quand je les vis de plus près, et qu'échauffées par l'exercice de la rame, elles relevèrent leurs capuchons. Leur chevelure noire était rassemblée sur le derrière de la tête, en une grosse tresse qui se relevait vers le sommet; de longues aiguilles d'or l'attachaient et la réunissaient. Leurs jambes nues et leurs bras étaient entourés de gros anneaux d'argent ou de verre. Il y avait de la coquetterie dans cet ajustement, qui se distinguait d'ailleurs presque généralement par une excessive propreté. La vie rude et laborieuse de ces femmes n'avait point altéré la délicatesse de leurs formes, leur teint seul était légèrement bruni par le soleil. Je ne pus m'empêcher de faire une comparaison entre ces Chinoises et les femmes d'Europe dont la vie est occupée à des travaux pénibles; le résultat, je dois le dire, fut loin d'être à l'avantage de ces dernières. Les Chinois appellent ces femmes, qui appartiennent à une caste particulière, *tang-kia* ou *tang-kar* (œufs de poisson). Cette caste vit constamment dans ses bateaux; elle ne peut habiter la terre; jamais elle ne pénètre dans l'intérieur des villes ou des terres, ses villages se composent d'un certain nombre de vieilles barques élevées sur des pieux le long du rivage. Les hommes sont occupés à la pêche; les femmes et les enfans les accompagnent ou gagnent leur vie en conduisant les bateaux de passage. Je dois ajouter que ces pêcheurs sont loin d'être renommés pour la pratique des vertus patriarcales : les hommes sont d'habiles voleurs ou de dangereux pirates, et les femmes mènent, du moins dans l'établissement de Macao, une vie très irrégulière.

La seule belle rue de Macao est la plage; on l'appelle *Praga-Grande;* c'est une rangée de belles maisons européennes, qui s'étendent le long d'un quai bien bâti, sur un espace d'environ un mille. Ces maisons appartiennent toutes aux négocians anglais établis à Canton ou à de riches Portugais. De cette rue principale s'échappe une foule de petites rues étroites et montueuses. Dans l'intérieur de la ville, on trouve quelques belles maisons, quelques églises et d'autres monumens; la construction de ces édifices annonce que la colonie a eu ses jours de richesse et de prospérité. Toutefois la plus grande partie de Macao ne consiste qu'en de misérables masures. Au centre de la ville européenne est situé le *Bazar* ou la ville chinoise. C'est un tissu, si je puis m'exprimer ainsi, de petites rues d'une toise de large, bordées de chaque côté de magasins et de boutiques. Ce quartier de Macao est entièrement chinois, et quelqu'un qui n'aurait vu que ce bazar pourrait se former une juste idée des villes de l'empire céleste, car on m'a assuré qu'elles étaient toutes bâties sur ce modèle. Ce que je puis affirmer, c'est que le quartier marchand de Canton, le seul qu'un Européen puisse visiter, ne diffère en rien du bazar de Macao.

Il y a peu de chose à dire de Macao, considéré comme ville; ses édifices publics ne méritent point un examen détaillé. La grotte de Camoëns, située au sommet d'une haute colline, peut seule attirer l'attention des étrangers, non comme monument, mais par le souvenir illustre qu'elle rappelle. C'est là que l'Homère portugais, pauvre et exilé, composa sa *Lusiade*. Je ne manquai pas d'aller faire mon pèlerinage à la grotte de Camoëns. Le lieu auquel on donne ce nom a subi sans doute bien des changemens depuis l'époque où le poète allait y puiser ses sublimes inspirations. C'est maintenant un rocher nu, d'une vingtaine de pieds de haut, sur le sommet d'une colline. Une des faces du rocher présente une excavation de deux ou trois pieds de profondeur, qui forme une espèce d'auvent ou de toit. En face de l'excavation s'élève un autre rocher qui la protége contre le vent et la pluie. C'est dans l'espèce de couloir établi par la nature entre ces deux rochers que s'asseyait et qu'écrivait Camoëns. Aujourd'hui, la barbare admiration de ses compatriotes a défiguré cet asile du génie; le banc naturel de la grotte a été taillé au ciseau; on a été jusqu'à blanchir à la chaux les parois du rocher; au-dessus du banc, on a aplani la surface du roc, et on y a gravé quelques vers français en l'honneur de Camoëns. Un élégant belvédère a été construit au sommet de la colline, et, s'il était permis de pardonner une semblable profanation, on serait disposé à l'indulgence en admirant le magnifique panorama qu'on a devant soi. La peinture pourrait trouver dans ce lieu d'aussi belles inspirations que la poésie. Macao tout entier, les îles innombrables qui l'entourent, tel est le paysage qui s'offre au voyageur placé sur le belvédère. On distingue les deux ports, couverts de bâtimens portugais, de jonques chinoises, de bateaux de pêche, de jonques mandarines ou de guerre, dont les cent pavillons flottent au gré du vent. En face de Macao, on aperçoit le *Taïpa*, ou port destiné aux bâtimens étrangers. Ce port est fermé par deux îles qui, se réunissant à une de leurs extrémités, ne laissent qu'un étroit passage par lequel les navires se rendent dans la mer de Chine. Plus loin

se développe l'immense masse d'eau appelée *Passage du dehors*, qui sépare Macao du rivage opposé; c'est une branche de la rivière de Canton. Pour arriver à la ville de ce nom, il faut remonter la rivière jusqu'à une centaine de milles. Par-delà les îles du *Taïpa*, on découvre la mer de Chine qui se perd dans un horizon sans limites; à droite est le continent chinois, séparé de la presqu'île par une nouvelle branche de la rivière de Canton; nommée *Passage de l'intérieur*, qui conduit, comme l'autre, à Canton. L'œil a peine à se lasser de ce magnifique tableau; l'admiration hésite entre tant de points de vue divers. Pendant une heure, je l'avoue à ma honte, je ne me souvins pas que j'avais sous les pieds la grotte de Camoëns.

La ville de Macao a aussi ses pagodes et ses temples chinois; mais, comme ces édifices sont loin de pouvoir être comparés à ceux que j'ai visités à Canton, je n'anticiperai point sur des descriptions qui trouveront leur place ailleurs.

Macao compte environ douze mille habitans qu'on peut classer de la manière suivante : cinq à six cents Européens, quatre ou cinq mille métis portugais; le reste, Chinois. La colonie portugaise est administrée par un gouverneur, un *ouvidor* ou directeur de l'intérieur, et un sénat électif. Le gouverneur actuel est un lieutenant-colonel d'état-major. Les révolutions de la métropole ont eu leur contre-coup à Macao, et la division était au cœur de ce petit état. Lorsque j'étais à Macao, la lutte était arrivée à une crise : le gouverneur, partisan de la charte de 1822, avait contre lui toute la population, et son pouvoir se trouvait entièrement annulé par une majorité imposante formée dans le corps du sénat. Tous les Européens de Macao prenaient une part très active à ce démêlé, et discutaient le pour et le contre de la question avec autant d'entêtement et d'acrimonie que si le sort de l'Europe entière eût dépendu de la décision. Je ne pus m'empêcher de me rappeler le *tempest in a tea pot*. Dans cette pauvre ville de Macao, on n'entendait que ces grands mots que le XIXe siècle a introduits dans le vocabulaire des nations : *liberté*, *indépendance politique*, lorsqu'un simple mandarin chinois a le droit de contrôler tous les actes des autorités portugaises; *dignité, honneur national*, lorsqu'à cent pas une *porte chinoise* et des vexations continuelles viennent rappeler aux habitans qu'il ne leur est permis de vivre sur ce coin de terre qu'en se soumettant à toutes les humiliations qu'il plaît aux véritables possesseurs du sol de leur infliger!

L'établissement de Macao remonte à une époque assez reculée; il fut formé, non par concession, mais par permission du gouvernement chinois. Dans l'accès d'une générosité dont il n'a pas encore donné un second exemple, le céleste empire voulut bien permettre aux Portugais de s'établir sur ce sol inculte, et de se fortifier contre les attaques des pirates. Aujourd'hui la ville pourrait peut-être soutenir avec avantage un siége contre des troupes chinoises; mais elle est trop irrégulièrement fortifiée pour résister à un corps d'armée européen. La garnison de la place se compose d'un bataillon de deux cent cinquante soldats, formé des jeunes hommes de la population métisse, et commandé par des officiers blancs. Il y a aussi à Macao environ six à sept cents nègres, qui paraissent être la terreur des Chinois. Un jour, ayant à réprimer une émeute

et ne pouvant plus compter sur ses troupes, le gouverneur ordonna d'armer les nègres esclaves et de les jeter sur la population du bazar. L'ordre se rétablit à l'instant. Tous les jours malheureusement, des scènes violentes, et qui prouvent le mépris des Chinois pour les étrangers, viennent humilier l'amour-propre des autorités européennes.

J'ai dit que la ville de Macao est fortifiée. Il est bon d'ajouter qu'il est défendu aux Portugais d'ajouter un seul canon à ceux que le gouvernement chinois leur a permis de placer dans leurs forts. Les fortifications de Macao sont d'ailleurs fort peu inquiétantes pour ce gouvernement. Si le mandarin supérieur donnait l'ordre aux Chinois de Macao de quitter la ville, et à ceux de l'extérieur de ne plus y porter de vivres, il affamerait les habitans en trois jours. Il y a quelques années, il jugea que des sujets chinois ne pouvaient, sans déshonneur pour l'empire céleste, servir de porteurs de chaise à ces vils barbares, dont ils consentaient cependant à recevoir l'argent. Il rendit une ordonnance par laquelle il défendait à tout Chinois de faire ce métier, et, depuis ce temps, jamais aucun d'eux n'a placé son épaule sous le brancard de la chaise d'un étranger.

La nation chinoise est loin d'être une nation généreuse, elle ne se fait aucun scrupule d'abuser en détail de la force de sa position. Il serait donc naturel de croire que le gouvernement portugais doit retirer de bien grands avantages de son établissement de Macao. Il n'en est cependant pas ainsi. Non-seulement la colonie ne produit rien à la métropole, mais encore elle s'endette chaque année; elle n'est pas même, comme l'Inde anglaise, une pépinière d'emplois lucratifs pour les jeunes gens de famille, puisqu'elle ne peut disposer que de deux ou trois places qui donnent à peine de quoi vivre à ceux qui les remplissent. Tout le commerce direct de la métropole avec la colonie consiste en un ou deux navires qui font annuellement le voyage d'Europe. Le commerce de Macao est, il est vrai, plus considérable; trois ou quatre navires de ce port naviguent entre l'Inde anglaise et la Chine, et portent dans ce dernier pays du coton et de l'opium du Bengale; les maisons portugaises qui font ce commerce sont établies à Canton. Aux époques de recrudescence de persécution contre le commerce de l'opium, la douane de Macao sert d'entrepôt aux envois que les négocians n'osent laisser exposés, dans les navires-magasins de Lintin, aux coups de main du gouvernement chinois. En définitive, l'établissement portugais de Macao est loin d'être dans un état de prospérité qui puisse exciter l'envie d'une autre nation; mais il sert de pied-à-terre aux étrangers qui veulent visiter la seule partie accessible du céleste empire. Les négocians de Canton, fatigués d'être resserrés dans un espace de quelques mètres, viennent aussi, de temps en temps, respirer à Macao l'air libre qui circule dans les trois milles qui séparent l'extrémité de la péninsule de la barrière chinoise.

Six ou huit familles anglaises, dont les chefs résident ordinairement à Canton, et qui forment un cercle à part, fort exclusif et borné, une vingtaine de familles portugaises qui se divisent en deux ou trois fractions, séparées les unes des autres par une ligne de démarcation infranchissable, tels sont les seuls élémens de société qu'on rencontre à Macao. Les divertissemens publics se ré-

duisent à des promenades à pied ou à cheval dans les rues inégales de la ville, — au milieu desquelles l'odorat est à chaque pas affecté par les émanations qui s'échappent d'horribles baquets découverts que des troupes de domestiques vont vider à la mer, — ou sur les collines arides et sablonneuses qui avoisinent la ville; excursions qu'abrége bientôt le mur de la prison, la sombre et fatale barrière chinoise avec sa porte garnie de soldats à mine insultante. Je viens de parler des désagréables rencontres auxquelles on est exposé dans les rues de Macao; j'aurais dû peut-être me rappeler que cette abominable coutume existe encore dans nos colonies des Antilles. Est-il permis de s'étonner que les idées de décence publique ne soient pas plus avancées en Chine que dans un établissement tout-à-fait européen?

Pour compléter cet aperçu rapide de la situation de Macao, il me reste à dire quelques mots des missionnaires français qui y sont établis. Macao possède deux procures, celle des missions étrangères, à la tête de laquelle est M. Legrégeois, et la procure des pères lazaristes, que dirige M. Torrette. Ces deux établissemens sont comme le dépôt d'où partent tous les missionnaires qui vont, au péril de leur vie, porter la doctrine chrétienne en Chine, en Cochinchine, en Tartarie et jusque dans les déserts de la Corée. Chaque procure est en même temps un collége où des jeunes gens, envoyés par les missionnaires des divers pays que je viens de nommer, reçoivent une éducation classique. Au bout de quelques années, les élèves des procures entrent dans les ordres, et deviennent, pour la mission, de puissans auxiliaires. Lors de mon séjour à Macao, le nombre des jeunes gens élevés par les deux missions se montait à vingt environ. Quelques missionnaires parlent un peu le chinois, mais cette langue est si difficile, que bien peu parviennent à en acquérir une connaissance approfondie. On ne saurait imaginer les difficultés sans nombre que présente aux missionnaires l'éducation des jeunes gens envoyés dans les procures; l'impossibilité où se trouvent les maîtres de s'exprimer dans la langue de leurs élèves, semblerait même devoir rendre ces difficultés insurmontables. Les missionnaires commencent par leur enseigner le latin, qui est la langue de communication entre les maîtres et les élèves. Ces enfans chinois n'ont pas la moindre idée de notre alphabet, ils ne peuvent même prononcer quelques lettres, l'*r* par exemple, qu'après de longs mois d'essais. Comment les missionnaires parviennent-ils à leur but? C'est ce que je ne puis comprendre; une semblable tâche exige une dose de patience que je ne croyais pas donnée à l'homme. Mais quels obstacles peuvent arrêter cette ardente vocation qui entraîne des hommes, souvent distingués par l'éducation et les manières, à sacrifier leur vie pour la propagation de leur foi? Sans vouloir apprécier la raison d'être d'une pareille abnégation, je ne puis m'empêcher de dire que c'est un beau et noble sentiment qui pousse les missionnaires à affronter gaiement la misère, les fatigues, les privations de toute espèce, la mort même, dans l'intérêt de leur religion. Ce serait méconnaître la vérité que d'expliquer ce zèle par la préoccupation des intérêts privés, le désir de la domination. Il ne faut qu'avoir observé de près la condition des missionnaires, il ne faut que savoir combien

est horrible la vie à laquelle ils se condamnent, pour croire qu'aucune compensation ne peut leur être offerte ici-bas pour leurs privations et leurs fatigues. L'année dernière encore, en Cochinchine, plusieurs missionnaires furent égorgés par ordre du roi, après avoir subi de cruelles tortures. A peu près à la même époque, M. Bruguière, évêque de Capse et vicaire apostolique de la Corée, traversa toute la Chine, exposé à mille dangers dont on ne peut se faire qu'une idée imparfaite, même en lisant la touchante et simple narration qu'il nous a laissée. Après avoir passé plusieurs mois au milieu des arides déserts de la Tartarie, M. Bruguière alla, en vue de cette Corée où l'appelait sa mission sublime, mourir de froid et de faim! Ces terribles exemples, loin de décourager les autres missionnaires, ne font qu'accroître leur enthousiasme. On peut déplorer que toutes ces belles et grandes natures soient, pour ainsi dire, perdues pour la société; moi, je les admire; et, quand je me trouvais au milieu d'eux, je ne pouvais me défendre de les aimer et de les plaindre, en les voyant si doux, si tolérans, si simples, ces hommes au cœur de chêne, taillés dans les proportions des premiers héros du christianisme.

Sait-on ce qu'est la vie d'un missionnaire qui se dévoue à la cause de sa religion? Un jeune prêtre est envoyé de France à Macao; il est ordinairement dans toute la force de l'âge et des passions. Le nouveau venu passe au moins deux ans dans la procure, caché, ignoré des autorités locales dont le zèle persécuteur est stimulé par la rivalité jalouse des autres missions. Durant ces deux années, il consacre tous ses momens à l'étude de la langue chinoise; il laisse croître ses cheveux, afin d'avoir, quand sonnera le moment du départ, cet appendice nécessaire du costume chinois, qu'il endosse d'ailleurs dès le jour de son arrivée, afin de s'y habituer à l'avance. Puis, quand le procureur de la mission juge que le moment favorable est venu, le missionnaire prend congé de ses frères, comme un condamné qui marche à la mort, résigné cependant, joyeux même, tant est puissant le sentiment qui le domine! Il part sous la conduite d'un Chinois chrétien; il pénètre dans l'intérieur de la Chine. A chaque pas s'offrent mille obstacles; les mandarins exercent une redoutable surveillance, et, si le voyageur est découvert, il doit s'attendre à l'emprisonnement, à la torture, souvent à la mort. Je ne parle pas des privations sans nombre de cette pénible existence, ce sont les fleurs de son pèlerinage. Enfin, le missionnaire est sorti sain et sauf de tous les périls, il est parvenu à un petit village, situé au fond de la Chine, où il rencontre quelques chrétiens qui vivent cachés et ignorés. C'est là son troupeau. Ces pauvres chrétiens ont constamment à redouter la colère du mandarin. En effet, si ce dernier venait à soupçonner leur religion, il les ferait saisir comme des malfaiteurs, et, après leur avoir infligé les plus cruels châtimens, il les vendrait comme esclaves, eux et leurs familles. Telles sont les tentations que le missionnaire peut faire briller aux yeux d'une population mortellement ennemie du christianisme. Une hutte, une caverne, sont sa demeure et son église. Quand je partis de Macao, un jeune homme de vingt-cinq ans, qui avait reçu une éducation recherchée, — naturaliste, musicien, dessinateur, — doué de toutes sortes de

qualités aimables, allait se rendre en Corée, pour mourir peut-être sur ce même rocher qui avait reçu le dernier soupir de M. Bruguière. Je n'ajouterai, à la louange des missionnaires, que quelques paroles recueillies dans un dîner public à Macao. « Depuis vingt ans que nous avons à Macao des missionnaires français, bien que souvent nous ayons vu venir parmi eux des jeunes gens dans l'âge critique des passions et pouvant prétendre à briller dans le monde, jamais un seul mot n'a été prononcé, jamais la moindre allusion n'a été dirigée contre un membre des missions françaises. Toujours leur conduite privée a été pure et irréprochable. »

Néanmoins le gouvernement portugais persécute nos missionnaires. Il leur conteste le droit de résider à Macao, sous prétexte qu'ils peuvent faire naître des motifs de rupture entre le gouvernement chinois et les autorités de cette ville. Mais telle n'est point la véritable cause de la persécution; c'est dans la jalousie des missions portugaises qu'il faut la chercher. Les prêtres français trouvent plus d'intolérance encore chez leurs frères en religion que chez les Chinois.

Durant mon séjour à Macao, je reçus la plus franche et la plus cordiale hospitalité chez M. Elliot, surintendant du commerce anglais en Chine. Le 2 janvier, je partis pour Canton, et M. Elliot eut encore la complaisance de m'offrir un joli cutter de soixante-dix tonneaux, que le gouvernement anglais met à sa disposition. J'en profitai pour faire ce voyage, qui dure ordinairement deux jours. La distance qui sépare Canton de Macao est d'environ cent milles, ou trente-trois lieues.

La rivière de Canton, avec ses nombreuses îles et l'immense étendue de ses eaux, qui en font comme un bras de mer, s'ouvrait enfin devant moi. Des *chop boats* ou bateaux de commerce, de légères jonques de guerre, traversaient les eaux du fleuve avec rapidité. A trois heures après-midi, nous avions fait vingt-cinq milles, et nous arrivions à *Bocatigris;* c'est ainsi que les Portugais ont appelé l'endroit où les deux rives du fleuve se rapprochent, ne laissant entre elles qu'un espace d'environ un mille. Ce lieu est, à mon avis, la véritable embouchure du fleuve. Avant d'y arriver, le voyageur ne peut distinguer la rive gauche. Ce que l'on appelle généralement la *prolongation* du fleuve mériterait mieux, je crois, le nom de baie. De chaque côté de Bocatigris s'élèvent des forts construits d'après le système qui préside à toutes les fortifications chinoises, c'est-à-dire qu'ils présentent une ou plusieurs rangées de canons, tous placés sur une même ligne, et à poste fixe, sans angles, sans bastions. Chaque canon ne peut tirer qu'un seul coup contre le bâtiment qui passe devant le fort; aussi l'entrée de la rivière est-elle en quelque sorte sans défense. Les forts ne sont pas même construits de manière à en surveiller l'approche, puisqu'ils sont placés sur une ligne parallèle au fleuve. Les Chinois, du reste, ont bien dû se convaincre de l'insuffisance de ces fortifications; lorsqu'en 1834 deux frégates anglaises forcèrent le passage, on ne put leur opposer qu'un simulacre de résistance.

Ce fut d'ailleurs une folle entreprise que l'attaque tentée par les Anglais

pour forcer l'entrée de la rivière de Canton : cette mesure n'avait ni but ni motif. En 1834, le gouvernement de la Grande-Bretagne, cédant aux demandes multipliées des villes manufacturières anglaises, voulut faire un nouvel effort pour engager le gouvernement de la Chine à modifier les dispositions qui régissent le commerce étranger dans cet empire. Lord Napier fut envoyé à Canton, non comme ambassadeur, puisqu'il n'avait pas mission de se rendre à Pékin, mais comme chargé d'entrer en arrangement avec le vice-roi de Canton. Avant d'aller plus loin, il ne sera pas inutile de dire d'abord quelques mots de la politique suivie par la Chine à l'égard des étrangers.

L'empire chinois ne reconnaît à personne le droit de se mêler de ses affaires; il n'accorde à aucune nation le droit de chercher à entrer en communication avec lui par le moyen d'ambassadeurs ou envoyés. Il professe ou affecte de professer pour tous les étrangers le plus profond mépris; et s'il leur permet d'apporter en Chine les produits de leur industrie, il a soin de déclarer qu'il n'agit ainsi que par compassion. « Les barbares, dit-il, mourraient si je fermais ma main généreuse et si je refusais de leur accorder le thé qui est nécessaire à leur existence. » Quel que soit le motif qui engage le gouvernement chinois à se montrer aussi libéral, cette condescendance de sa part est soumise à certaines restrictions, dont il ne permet, sous aucun prétexte, au commerce étranger de se départir. Ainsi, dans la rivière de Canton, des limites ont été tracées au-delà desquelles les navires ne peuvent avancer. L'autorisation de débarquer des marchandises sur le sol de l'empire céleste ou d'en exporter les produits ne s'acquiert qu'en payant un droit qui s'élève à près de 30,000 fr. pour un gros navire. En outre, il a semblé au gouvernement chinois que les autorités qui le représentent à Canton se rabaisseraient trop, si elles avaient des intérêts quelconques à débattre avec les étrangers. Pour éviter cette contamination, il a institué un corps de marchands qui, seuls, peuvent faire le commerce avec les Européens. Ces marchands sont les dépositaires responsables des droits du gouvernement, et ils sont chargés de les percevoir. Le gouvernement n'a donc rien à démêler avec les négocians d'outre-mer : si ceux-ci ont quelque réclamation à faire, ils peuvent adresser une pétition au vice-roi; mais cette pétition doit passer par les mains des membres de la corporation dont je viens de parler et qu'on appelle *hanistes*. Le vice-roi ne répond jamais directement, il envoie ses ordres aux hanistes, qui sont chargés de les transmettre aux étrangers. Quelquefois il arrive que ces derniers ont à se plaindre des hanistes eux-mêmes. Le gouvernement a prévu ce cas, et il a autorisé les Européens, dans des circonstances extraordinaires, à venir en personne présenter leur pétition à une des portes de la ville désignée à cet effet. Là, des officiers du vice-roi reçoivent la pétition, et la réponse parvient aux pétitionnaires par l'entremise des hanistes, qui se garderaient bien de ne pas la leur faire connaître. Les agens étrangers ne sont considérés par ce gouvernement exclusif que comme les chefs des marchands et assimilés à eux. Il faut noter encore que, suivant la coutume chinoise, on ne peut se servir, dans toutes les adresses présentées aux autorités, que du style à l'usage des infé-

rieurs parlant à leurs supérieurs; les agens étrangers ne sont pas plus exemptés de cette règle que les négocians.

Autrefois le vice-roi ne recevait les pétitions des étrangers qu'en anglais, et il les faisait traduire par ses propres interprètes. Souvent ces documens étaient mal traduits, et l'objet de la pétition était manqué. Les commerçans prièrent humblement le vice-roi de leur permettre de s'adresser à lui dans la langue chinoise. Le motif sur lequel fut appuyée la concession de cette demande est un trait bien caractéristique de l'orgueil chinois, et je ne puis le passer sous silence. Le conseiller de l'empereur (car la pétition fut envoyée jusqu'à Pékin) représenta à sa majesté que, d'après les traditions de l'empire, le chinois avait été jadis la langue universelle, et que la pétition des barbares semblant tendre au rétablissement de l'universalité du sublime langage, il croyait que leur demande devait leur être octroyée.

Il fut encore permis aux étrangers de résider sur une petite langue de terre, au bord de la rivière de Canton et en avant de la ville de ce nom; mais cette permission ne leur fut accordée que pour un certain temps de l'année qui fut jugé nécessaire pour la parfaite conclusion de leurs affaires. Les choses n'arrivèrent pas tout d'un coup à ce point; ce fut l'œuvre de nombreuses années et d'une longue persévérance de la part du commerce anglais.

Tel était l'état des choses quand lord Napier arriva à Macao avec les deux frégates anglaises, *l'Andromaque* et *l'Imogène*. Ce qu'il venait réellement faire en Chine, et quelles étaient les instructions spéciales qu'il avait reçues du cabinet britannique, c'est ce qu'on n'a jamais pu savoir bien exactement. Lord Napier se borna d'abord à demander que ses communications avec le vice-roi fussent directes, ou qu'au moins elles n'eussent pas lieu par l'entremise des hanistes, mais bien par l'intermédiaire d'un officier de son rang, c'est-à-dire de la troisième ou de la quatrième classe. Il demanda ensuite la faveur d'être dispensé, dans ses rapports avec le vice-roi, du style humiliant imposé par l'usage. L'une et l'autre de ces demandes furent immédiatement rejetées. De là grand bruit dans la mission anglaise : les mots d'honneur national, de droit des gens, furent mis en avant; mais ils n'avaient pas de sens pour ce gouvernement qui ne connaît de nation que la sienne, ne veut avoir de communication avec aucune autre, et méprise souverainement tout ce qui n'est pas chinois. On eut recours à la menace; soit jactance, soit sentiment de sa force, le gouvernement chinois ne fit que rire de la colère de lord Napier, et ne répondit qu'en défendant aux Chinois de fournir des approvisionnemens aux factoreries étrangères de Canton. De plus, il donna ordre à tous ceux qui étaient au service des barbares de rentrer immédiatement en ville, ce qui fut aussitôt accompli qu'ordonné. Il fut interdit aux bateaux européens de circuler dans la rivière de Canton, et on défendit, sous les peines les plus sévères, à tout bateau chinois de s'employer pour le service des bâtimens ou des résidens étrangers. Les privations et la famine commencèrent à se faire sentir dans les factoreries; cependant le commerce n'était pas entièrement fermé, et il était encore permis de conclure les affaires commencées, quand tout à coup, sans déclaration

de guerre, sans avis préalable, sans même que les négocians anglais fussent prévenus de cette mesure qui compromettait d'immenses intérêts, les frégates de lord Napier, qui étaient mouillées en dehors de Bocatigris, mirent à la voile et se présentèrent, mèche allumée, devant le passage défendu. Les Chinois, quelque lâches qu'on les fasse, n'assistèrent pas sans lutte à cette violation de leur territoire : ils se défendirent tant qu'ils purent; mais si l'on se rappelle comment leurs forts sont construits, et de quelle manière ils sont armés, on comprendra qu'il ne fut pas très difficile aux deux frégates anglaises de forcer le passage de Bocatigris. Bientôt elles jetèrent l'ancre à Whampoa, lieu de mouillage des bâtimens étrangers, mais ce ne fut pas sans avoir tué, dit-on, un assez grand nombre de Chinois, qui périrent en défendant leurs droits : on ne perdit pas un seul homme à bord des navires de l'escadrille anglaise. Jamais je n'ai pu savoir précisément quel fut le but de cet acte de violence. Les frégates restèrent à Whampoa, et le fruit de cet exploit se borna à la gloire que venaient d'acquérir les armes britanniques! Le gouvernement chinois ne se laissa pourtant pas intimider; les ordres donnés antérieurement furent renouvelés, on déploya plus d'énergie que jamais, et le commerce se vit entièrement suspendu. Comme par un coup de baguette magique, toutes les boutiques et tous les magasins chinois situés dans l'intérieur des factoreries furent fermés, tous les Chinois disparurent, et on ne vit plus aucune embarcation du pays sur la rivière. Pendant ce temps, lord Napier était tombé malade de désappointement et de fatigue; le commerce anglais, qui souffrait vivement de cet état de choses, commença à se diviser sur l'opportunité des mesures qu'on venait de prendre et à réclamer. Enfin, soit que ses instructions ne lui permissent pas d'aller plus loin, soit qu'il s'aperçût un peu tard qu'il n'avait pas à sa disposition des forces suffisantes pour contraindre le gouvernement chinois à accéder à ses demandes, lord Napier retourna à Macao avec son escadrille, qui dut déplorer, en repassant le Bocatigris, l'acte de violence qu'elle avait commis, et le sang qu'elle avait répandu pour une cause qu'on n'osait ni avouer ni soutenir.

Voilà quel fut le résultat de la mission de lord Napier, qui mourut bientôt après à Macao; avant de mourir, il eut encore la satisfaction de voir que le gouvernement chinois, par un motif de générosité ou d'intérêt, avait ouvert de nouveau le commerce, et que les choses étaient rétablies sur le même pied qu'avant son arrivée. Cette mission de lord Napier ne dut certainement pas augmenter le respect des Chinois pour les nations étrangères, ni leur inspirer plus de crainte ou de bienveillance pour les barbares.

Le vice-roi répondait en effet aux prétentions de lord Napier par des argumens qu'on peut trouver étranges, mais qui, à mon avis, n'en étaient pas moins judicieux. « Nous sommes chez nous, et nous voulons rester chez nous, disait-il; nous ne voulons pas non plus que des barbares viennent résider dans notre pays. Si, par compassion, nous voulons bien leur permettre de venir chercher sur notre territoire ce qui leur manque, ils doivent accepter les conditions qu'il nous convient de leur imposer; si ces conditions ne leur sont pas

agréables, qu'ils restent chez eux. Par la même raison, nous ne voulons pas admettre chez nous d'officiers envoyés par les gouvernemens des petites nations de l'autre côté de la mer. Que dirait le souverain du pays qu'on appelle l'Angleterre, si l'empire céleste envoyait une flotte sur ses côtes et lui ordonnait d'admettre le commerce et les sujets chinois dans son territoire aux conditions qu'il plairait au souverain de la Chine de lui imposer? D'ailleurs, ce Napier se dit l'agent d'une grande nation; c'est un imposteur. Une grande nation qui enverrait un agent près d'une autre grande nation, saurait choisir un homme qui connût les usages du pays avec lequel il serait appelé à négocier, et qui sût les respecter. Or, Napier vient parmi nous comme un ignorant; il nous dit avec impertinence de changer en sa faveur nos coutumes et notre langage, qui existent depuis le commencement du monde. Napier est donc un imposteur, ou le souverain qui l'a envoyé n'est pas le souverain d'une grande nation, puisqu'il n'a pu trouver parmi ses sujets un homme digne de le représenter. »

Aujourd'hui, il n'existe plus aucune trace de l'évènement de Bocatigris. Les forts ont été rebâtis absolument tels qu'ils étaient autrefois, tant est opiniâtre l'attachement que portent les Chinois à leurs anciens usages. A l'époque où je visitais la Chine, bien que l'état des affaires ne fût plus le même qu'au temps de lord Napier, l'agent du gouvernement anglais, lassé de l'obstination du vice-roi, qui s'entêtait à conserver intactes les coutumes de son pays, avait abaissé son pavillon, et s'était retiré à Macao.

Nous passâmes, le pavillon britannique en tête du mât et sans être visités par aucun bateau mandarin; c'était une concession faite par le vice-roi au surintendant anglais. Son cutter était le seul bateau européen qui eût le droit de circuler librement entre Macao et Canton, le surintendant ayant donné sa parole qu'aucune contrebande ne serait introduite à bord. Cette condescendance prouvait une grande estime de la part du vice-roi pour le caractère honorable de M. Elliot.

Au-delà de Bocatigris, la rivière s'agrandit de nouveau, et jusqu'à Canton elle présente une surface d'un à deux milles de large; elle circule à travers un pays plat dont l'horizon est borné par des montagnes de médiocre hauteur; les bords de la rivière n'ont généralement pas plus de deux à trois pieds d'élévation. L'immense plaine qu'elle arrose est couverte de champs de riz destiné à la consommation de la province; elle est coupée en tous sens d'innombrables canaux naturels qui en sont comme les artères; sur ces canaux navigue une quantité incalculable de bateaux de toutes grandeurs et de toutes formes. Du pont de notre cutter, nous pouvions voir leurs hautes voiles jaunâtres (1) qui semblaient sortir de terre. Presque toujours nous ne reconnaissions l'existence d'un canal que par les voiles des bateaux qui le sillonnaient. La vue du pays n'avait rien de bien pittoresque, car le terrain est entièrement plat et couvert d'une culture uniforme; les bateaux dont je viens de parler donnaient seuls un peu d'animation au tableau. De temps en temps, nous voyions s'élever sur le

(1) Ces voiles sont faites de nattes.

rivage de hautes pagodes avec leurs innombrables étages; le plus souvent, ces pagodes sont bâties sur les cimes des montagnes et attirent de loin les regards du voyageur. Dans cette traversée, notre cutter rencontra souvent des jonques chinoises, dont les matelots étaient loin d'avoir pour nous le respect auquel nous croyions pouvoir prétendre. C'est alors que j'entendis pour la première fois ces cris dont les étrangers sont ordinairement salués par la population chinoise, *fan-kouaio! fan-kouaio!* qui assaillirent plus d'une fois nos oreilles. Quelques personnes pensent que ces mots contiennent une très grande offense; d'autres, que j'ai lieu de croire mieux informées, m'ont assuré qu'ils signifient tout simplement *diables* ou *esprits étrangers*. Que l'on adopte l'un ou l'autre sens, il n'y a pas là de quoi prendre beaucoup d'humeur, surtout quand les Chinois se bornent à cette légère manifestation de leur mépris.

Nous rencontrâmes aussi plusieurs jonques de guerre et de nombreuses jonques de douane. Les premières sont peintes en rose ou en jaune, suivant le rang du mandarin qui les commande. Ces jonques sont toutes d'une construction parfaite et ont une marche très rapide. Le tonnage de celles qui surveillent l'intérieur de la rivière est de soixante à soixante-dix tonneaux. Des pavillons de toutes couleurs ornent la poupe et se déploient à la tête du mât, d'où s'échappent également de nombreuses banderolles. Au-dessus des pavillons de poupe flotte le pavillon principal, qui porte les couleurs du mandarin et ses titres, écrits en gros caractère. De chaque côté de la poupe s'élèvent deux énormes fanaux de soie cirée et bariolée de mille couleurs. J'ai peu vu d'embarcations qu'on puisse comparer aux jonques mandarines de la rivière de Canton. Ce n'est qu'en Chine qu'on trouve des couleurs aussi brillantes; tous les bâtimens que nous rencontrâmes semblaient peints de la veille. Ces jonques me rappelaient les anciennes galères dont on voit le dessin dans nos musées. De chaque côté de l'embarcation s'étend une suite d'écus ou de boucliers légèrement inclinés vers l'arrière, et qui doivent servir à la fois d'abri et de défense aux rameurs. Toutes celles que je vis portaient de quatre à six canons. Ces jonques, bien armées et montées par de braves artilleurs, pourraient devenir d'excellentes embarcations; mais, équipées comme elles sont, elles ne peuvent servir tout au plus qu'à surveiller les contrebandiers chinois. Dans les combats qui se livrent entre les jonques et les contrebandiers, les forces du gouvernement n'ont même pas toujours le dessus. Dix de ces bâtimens ne feraient certainement pas baisser pavillon à une goëlette européenne bien armée.

Les jonques de commerce qui naviguent sur le fleuve ont bien encore les belles couleurs chinoises, quoique la coque de ces bateaux ne puisse porter aucune des couleurs mandarines, le rouge, le jaune et le bleu; mais leur construction est tout-à-fait différente. Tout le monde a pu voir des gravures représentant des jonques chinoises : la poupe est relevée et chargée à une grande hauteur d'innombrables chambres; l'avant est coupé en deux pour donner passage à l'ancre; le centre du bâtiment est quelquefois de quinze ou vingt pieds plus bas que ses deux extrémités. L'arrière de quelques-unes de ces jonques était fort beau; la peinture et la sculpture de cette partie du

bâtiment avaient dû exiger un travail de plusieurs mois. Ces embarcations ont généralement trois mâts, et ne portent à chaque mât qu'une seule voile d'une immense hauteur et faite de nattes; elles sont loin d'être renommées pour leur marche, et certes, leur construction n'indique pas qu'elles puissent jamais naviguer avec une grande rapidité. Il est assez remarquable que les Chinois, qui ont constamment sous les yeux des navires européens, et qui ont à leur disposition tous les élémens de la construction maritime, n'aient pas encore songé à changer la forme de leurs navires. Mais cette singularité s'explique de deux manières, d'abord par l'aveugle respect des Chinois pour les traditions qu'ils tiennent de leurs pères, et ensuite par la politique du gouvernement, qui s'oppose à ce que les sujets de l'empire puissent aller visiter les contrées étrangères, et y puiser des idées d'innovations qui tendraient à rendre plus difficile la marche du pouvoir. Ces jonques ne sont donc construites que pour la navigation des côtes et des rivières, ce qui n'empêche pas un certain nombre d'entre elles de s'éloigner tous les ans en secret de quelques-uns des ports de la Chine. Elles profitent pour cela de la mousson de nord-est qui leur permet d'aller vent arrière aux Philippines et dans l'archipel malais, où elles restent jusqu'à ce que la mousson de sud-ouest leur ouvre une voie tout aussi facile pour opérer leur retour. Mais la vitesse des jonques mandarines, si supérieure à celle des jonques de commerce, leur donne un grand avantage pour surveiller la contrebande.

Le soir, nous jetâmes l'ancre à trente milles de Canton. Pendant la nuit, les chants et les cris des Chinois qui passaient près de nous dans leurs embarcations, me tinrent presque constamment éveillé. Je pus m'assurer, par la suite, lorsque j'entendis la musique chinoise, que ces cris n'étaient pas des paroles de menace ou de haine, comme je l'avais cru d'abord, mais des marques d'une gaieté toute pacifique, dont nous n'étions pas même l'objet. C'était à s'y tromper, il faut l'avouer, car les chants chinois ne sont rien moins qu'harmonieux; au milieu du silence de la nuit surtout, ils ressemblaient aux clameurs que pousseraient un grand nombre d'hommes ivres, chacun d'eux chantant ou criant selon la passion que le vin exciterait en lui.

Nous levâmes l'ancre le lendemain matin, et vers dix heures nous arrivâmes à Whampoa. Ce lieu est, comme je l'ai dit, le *nec plus ultra* de la navigation européenne en Chine. Les canots des navires ont bien le droit d'aller jusqu'à Canton, en se soumettant aux visites multipliées de la douane, dont les bateaux couvrent la rivière; mais les navires eux-mêmes ne peuvent aller plus loin. Whampoa est une petite île située à une distance d'environ douze milles de Canton. Les Anglais ont souvent témoigné le désir qu'on leur accordât la permission de l'habiter et d'y transporter leurs comptoirs et leurs magasins. Le gouvernement chinois a toujours repoussé cette demande: il pense avec raison que cette concession rendrait la contrebande plus facile. En effet, les négocians se trouveraient ainsi fort rapprochés de leurs navires, dont ils sont séparés aujourd'hui par quatre lieues de rivière, sur lesquelles la douane exerce une sévère surveillance. Mais le plus grave motif du gouvernement chinois

pour refuser aux Anglais le privilége qu'ils demandent, est l'invariable résolution de ne permettre aux barbares de s'établir sur aucun point de son territoire, hormis le petit coin de terre où, par sa permission, existe la petite ville de Macao.

Nous avions aperçu de loin les mâts nombreux des navires étrangers qui stationnent à Whampoa pour décharger les cargaisons qu'ils apportent, ou pour attendre le riche chargement de thés, de soie, de drogues médicinales et d'autres articles précieux, qui doit leur arriver de Canton. Nous passâmes au milieu de ces navires, et, à huit heures du soir, notre cutter jeta l'ancre devant *Quang-tong* ou Canton, comme nous autres barbares nous appelons la cité chinoise. Mais je ne veux pas introduire mes lecteurs à Canton avant d'avoir essayé de décrire l'admirable spectacle dont nous pûmes jouir en parcourant les trois ou quatre derniers milles de notre voyage. A mesure que nous approchions de la ville, nous voyions se multiplier les maisons de campagne qui embellissent les bords de la rivière, et bientôt chaque rive nous offrit une ligne non interrompue d'édifices brillant des plus riches couleurs. Çà et là des temples élevaient au-dessus des maisons voisines leurs dômes pointus aux corniches ornées de riches sculptures. Nos regards s'arrêtaient aussi sur de nombreuses pagodes capricieusement ciselées à jour. Mais c'est sur la rivière que notre attention se porta avec le plus d'intérêt : ses eaux étaient à la lettre couvertes de bateaux et de navires de toutes formes et de toutes grandeurs, qui ne laissaient libre qu'un espace d'une trentaine de pieds pour le passage des embarcations : ici, des milliers de jonques marchandes, serrées les unes contre les autres, formaient une ville flottante d'où s'élevaient, avec une fumée épaisse, des chants et des cris de toute espèce ; là, les corvettes de guerre ou grosses jonques mandarines nous présentaient leurs flancs noirs et armés de grands canons mal montés; plus loin, les *chops* ou bateaux de charge, construits chacun sur un modèle différent, selon la marchandise à transporter, couvraient de leurs rangs pressés tout un côté de la rivière; enfin les *bateaux de fleurs*, éclairés par mille fanaux étincelans, étalaient leurs couleurs éclatantes et nous laissaient voir le travail exquis des chambres dont ils sont surmontés.

C'est ici le lieu de faire connaître ce qu'on appelle en Chine *bateaux de fleurs*, bien que j'éprouve un certain embarras à dépeindre ce que renferment ces bateaux d'une si riante apparence. Un fait que je dois consigner d'abord, c'est que l'entrée de ces bateaux est interdite à tout Européen, sous les peines les plus sévères. En vain les belles captives qu'ils renferment se promènent-elles sur le tillac, avec leur chevelure noire couronnée de fleurs, leur visage artistement peint, ou plutôt plaqué de rouge et de blanc, leur riche et voluptueux costume, et leurs pieds si petits qu'elles peuvent à peine marcher; en vain répondent-elles par un gracieux sourire au regard furtif du voyageur; en vain l'appellent-elles du geste et de la voix sous ces rideaux de soie qu'elles entr'ouvrent. S'il cède à la séduction, il est perdu. Il y a des serpens cachés sous ces fleurs traîtresses, et, nouvelles sirènes, ces filles des fleurs n'invitent l'Eu-

ropéen que pour le trahir et le livrer aux mandarins chargés de la police du port. Ce nom charmant de *filles des fleurs* est appliqué, on le devine, par les Chinois, à ce que la civilisation a chez nous de plus bas et de plus infame. Les Chinois, au lieu d'enlaidir le vice à l'exemple des autres peuples, ont cherché au contraire à le poétiser, à l'embellir.

Peu de temps avant mon arrivée en Chine, un jeune Européen, parlant très bien le chinois, était devenu amoureux d'une de ces filles des fleurs; il était parvenu, en passant rapidement auprès du bateau qu'elle habitait, à lui dire quelques mots. Un jour il reçoit une lettre de cette femme, lettre brûlante et qui donnait un rendez-vous pour le soir. Le jeune homme hésita bien un moment, mais à vingt ans la raison est bien rarement écoutée, et l'amour triompha. Vers le soir, il alla rôder seul dans un petit bateau vers l'asile qui renfermait sa précieuse conquête. Chaque fois qu'il passait devant le bateau de fleurs, dont il s'approchait toujours de plus en plus, le rideau mystérieux s'entr'ouvrait, un geste pressant et un tendre regard le suppliaient de monter. Enfin, le jeune homme se précipite sur le bateau, relève le rideau, entre dans la chambre éclairée par une seule lampe; il regarde autour de lui, la jeune fille avait disparu; il avance d'un pas, et à l'instant vingt bras le saisissent; on le renverse, on le bat, on le garrotte. Le malheureux jeune homme passa toute la nuit au milieu des outrages d'une foule de Chinois dont les insultes devaient lui être d'autant plus poignantes qu'il comprenait leur langage. Rien ne put adoucir la cruauté des bourreaux. Le lendemain matin, on dépouilla le prisonnier de tous ses vêtemens, et on l'attacha dos à dos au corps nu d'une vieille femme arrivée au dernier terme de la décrépitude. On le promena ensuite dans cet état sur un bateau découvert, au milieu de la rivière et devant les factoreries européennes, jusqu'à ce qu'une somme de deux à trois mille francs eût été payée pour sa rançon.—Vous savez maintenant ce que c'est qu'un bateau de fleurs; si jamais vous allez en Chine, fermez vos yeux et vos oreilles aux séductions de ces jeunes filles aux brodequins rouges et à la tête ornée de roses et de fleurs d'oranger.

A cinq ou six milles au-dessus de Canton, nous vîmes un fort bâti depuis l'attaque dirigée par les Anglais contre Bocatigris. Cette fois, l'expérience s'est montrée plus forte que l'obstination nationale. Le fort a été construit en demi-cercle; mais, comme si toute disposition admettant la possibilité de le dépasser avait semblé une insulte à la vaillance chinoise, les défenses du fort ne sont destinées qu'à en surveiller l'approche: si les navires passent outre, elles n'ont plus d'action. — A deux milles de Canton s'élève un autre petit fort. En me le montrant, on me le désigna sous le nom de *Folie française*, sans qu'on pût m'apprendre l'origine de ce nom. — Plus loin, on me fit voir la *Folie hollandaise*, autre petit fort aujourd'hui démantelé. Les Hollandais, dont le commerce avec la Chine était bien plus considérable autrefois qu'il ne l'est aujourd'hui, avaient demandé au vice-roi la permission d'établir momentanément un hôpital dans un vieux fort abandonné, à un mille environ de Canton.

Cette permission leur fut généreusement octroyée ; mais, une fois en possession de cet asile, ils voulurent mordre la main à laquelle ils devaient ce bienfait : ils cherchèrent à introduire dans cette enceinte des canons, des hommes et des munitions de guerre, espérant s'y fortifier et s'y maintenir. Leur projet fut découvert, et on les chassa ignominieusement. De là le nom de *Folie hollandaise,* donné à cette forteresse.

Nous passions devant la *Folie hollandaise* au moment où le soleil se couchait. A peine l'astre eut-il disparu de l'horizon, que nos oreilles furent assaillies d'un effroyable tintamarre : c'étaient les jonques mandarines qui célébraient le coucher du soleil par des salves d'artillerie. Toutes les autres embarcations tiraient en même temps des milliers de pétards. A terre dans toutes les maisons, sur la rivière dans chaque bateau, une multitude infinie de *gongs* ou larges cymbales de cuivre faisaient retentir les airs des éclats de leur étourdissante harmonie. Cinq minutes après, un bateau de passage, semblable à ceux que j'avais vus à Macao, et conduit par deux femmes, me débarqua à Canton, devant la factorerie anglaise.—Je dirai, en passant, que ces bateaux doivent toujours, sous de fortes peines, être éclairés la nuit, afin que les officiers de police puissent les surveiller et empêcher les étrangers de les souiller de leurs vices ou de leur contrebande.

Le lendemain de mon arrivée, je me levai de bonne heure, malgré la rigueur de la température, car nous étions au 4 janvier. Au sortir de la maison, je me trouvai sur une place bornée d'un côté par la rivière et de l'autre par les factoreries étrangères, qui s'étendent sur une ligne d'environ deux cent cinquante toises. Chacune des nations qui commercent avec la Chine a sa factorerie. La première factorerie, à gauche, en tournant le dos à la rivière, est le *french hong* ou factorerie française ; un mât élevé, au haut duquel flotte le pavillon tricolore, annonce la résidence de notre agent. A l'époque où je visitai Canton, la France n'était pas représentée en Chine ; M. Gernaert, consul de France en cette résidence, venait de la quitter. Auprès du pavillon français s'élève le pavillon des États-Unis, puis vient le pavillon anglais, et enfin le pavillon hollandais. Ces quatre pavillons sont les seuls qui flottent aujourd'hui à Canton ; il y a cependant encore plusieurs *hongs* ou factoreries, le *hong* danois, le *hong* espagnol, et d'autres *hongs* appartenant à des particuliers. Tous ces établissemens, bâtis à l'européenne, sont presque sans exception la propriété des hanistes chinois, qui les louent à haut prix aux étrangers. L'espace accordé par les Chinois étant fort resserré, les logemens sont rares et coûtent très cher. Un des commissaires de la compagnie des Indes orientales, M. Clarke, avait eu la bonté de m'offrir sa chambre, et je me trouvai comparativement très bien logé. Il avait été convenu que je prendrais mes repas à la factorerie anglaise ; mais, comme je reçus de toutes parts les invitations les plus pressantes, je ne pus que très rarement user de cette faveur.—Je saisis avec empressement cette occasion de parler de la franche et cordiale hospitalité que les Anglais exercent envers les étrangers ; je les retrouvai à Canton tels que je les avais vus à la Jamaïque, où, pendant un séjour de neuf mois, je fus entouré de

politesses et de prévenances, et restai jusqu'au dernier moment l'objet des attentions des autorités et de tous les habitans de la colonie.

La factorerie anglaise est le plus remarquable de tous les établissemens européens de Canton; ce serait, même en Europe, un magnifique hôtel. La salle principale, qu'on nomme *british hall* ou salon anglais, est vraiment royale; elle est ornée de glaces d'un très grand prix et d'un magnifique portrait en pied de Guillaume IV, peint, dit-on, par Lawrence. Le *british hong* est la propriété de la compagnie des Indes.

Le terrain alloué aux factoreries a une profondeur d'environ deux cent cinquante pieds. Au milieu de ces édifices sont percés deux rues ou passages, garnis, de chaque côté, de boutiques et de magasins chinois, où l'on voit amoncelés tous les objets que la curiosité des Européens vient chercher en Chine. Ce fut naturellement vers ces deux rues que se portèrent d'abord mes pas; j'y passai cinq ou six heures, partageant mon attention entre les marchandises et les marchands, sans que cette vue parvînt à lasser ma curiosité. Je ne trouvais point là les Chinois de Manille, rampans et abjects; les marchands de Canton sentaient bien qu'ils étaient chez eux, et que, s'il était permis à quelqu'un de jouer le rôle d'oppresseurs, ce rôle devait leur appartenir de droit. Néanmoins ils me parurent fort loin de vouloir user d'un tel privilége; ils se montraient doux, polis, empressés à satisfaire les goûts et même les caprices des acheteurs, car tout Européen qui les visite ne manque guère de leur faire quelque achat. Ils étaient tous bien et chaudement vêtus : une espèce de longue veste de soie sans collet, ouatée et attachée avec des boutons d'or ou de cuivre, se croisait sur leur poitrine; de larges pantalons et des bas de forte laine recouvraient leurs jambes. Ils avaient pour chaussure des souliers de soie avec des semelles épaisses de deux doigts et faites de feuilles de papier de bambou fortement pressées pour les garantir de l'humidité. Ils portaient sur la tête un bonnet de soie ou de laine; les formes de ces bonnets sont très variées. Dans les temps froids, ce costume est complété par un large manteau de fourrures qui descend jusqu'à mi-jambe, et dont les Chinois s'enveloppent soigneusement lorsqu'ils sortent. Ces fourrures sont quelquefois très précieuses, et il n'est pas rare qu'un de ces manteaux vaille plus de mille francs.

Il n'y a peut-être pas de plus habiles marchands que les Chinois. Leur patience est admirable; rien ne les rebute. Des hommes qui font des affaires pour des sommes immenses passeront souvent trois ou quatre heures à débattre une bagatelle, et, si on leur laisse l'objet marchandé, ils prendront la peine de le porter vingt fois chez vous, vous engageant, avec toute l'éloquence que l'appât du gain, même le plus léger, peut leur donner, à en faire l'emplette, et presque toujours ils atteignent leur but. Tous les Chinois qui habitent les rues des factoreries parlent plus ou moins l'anglais, mais un anglais très corrompu. Il y a plusieurs lettres de notre alphabet qu'ils ne peuvent articuler en aucune façon, et aux fautes de langue ils ajoutent une prononciation si étrange, qu'il est très difficile à un Européen qui n'a pas une longue habitude de leur langage de le comprendre. Pendant les premiers jours, je croyais qu'ils me

parlaient chinois, et lorsque, par hasard, je parvins à saisir un mot d'anglais, et que je voulus répondre, le Chinois à qui je m'adressais me fit dédaigneusement donner ce conseil par la personne qui m'accompagnait : « Dis à cet Européen d'aller apprendre l'anglais, *no save talky* (il ne sait pas parler). »

La première boutique qui attira mes regards dans les deux rues chinoises des factoreries, était un magasin de magots et de figures les plus bizarres qu'on puisse imaginer. Je fis comme un enfant qu'on mènerait dans une boutique de joujoux, et je passai deux heures dans celle-ci à admirer les mandarins hauts de trois pieds, couverts de riches habits, et les dames chinoises avec leur singulière coiffure et leur visage plâtré au naturel. Je m'amusai à faire branler la tête à des milliers de magots tous plus laids les uns que les autres, et, en les touchant légèrement, à faire horriblement remuer les yeux à d'épouvantables dragons qui semblaient prêts à me punir de mon audace. Ce qui m'intéressa le plus dans cette boutique, ce furent des poupées, quelquefois isolées, d'autres fois disposées en groupes, qui représentaient les costumes des différentes provinces de l'empire et les diverses habitudes de la vie chinoise. — Je passai de cette boutique dans un magasin de soieries. Là se déployèrent devant moi une multitude de châles de toutes couleurs et d'un travail exquis; je pus froisser dans mes mains le crêpe le plus fin, orné de fleurs et de dessins variés, dont la broderie était admirable; on me fit voir des pièces de soie dont la perfection pourrait à peine être égalée par nos meilleurs manufacturiers de Lyon. Les belles soieries chinoises viennent de la province de Nankin; celles qui sont fabriquées dans la province de Canton sont généralement d'une qualité inférieure. Il y avait en quantité aussi des rubans parfaitement brochés, dont la vue aurait excité l'envie de bien des femmes, sans parler des foulards de toutes nuances, dont on me fit remarquer le poids et l'éclat. — Ébloui de tant de richesses, j'allai me reposer dans une boutique d'objets de laque; mais le maître du magasin appela bientôt mon attention en étalant devant moi des nécessaires dont la laque était si pure et si brillante, qu'elle aurait pu servir de miroir. J'ouvris de charmantes tables à ouvrage, et je ne pus me lasser d'admirer le fini du travail des mille pièces d'ivoire qu'elles contenaient. On fit passer sous mes yeux des boîtes à jeu richement garnies, de jolies boîtes à thé, les mille objets enfin à la confection desquels on emploie la laque. — Auprès de ce magasin en était un autre où se trouvaient exposées toutes les richesses de la bijouterie. Les Chinois excellent dans l'art de travailler l'or et l'argent, et les ouvrages qui sortent de leurs mains sont le plus souvent supérieurs aux nôtres. Nulle part je n'ai vu de filigrane d'or et d'argent aussi léger, aussi fin; on me présenta des boucles d'oreilles, des bracelets et des parures complètes, dont le tissu, s'il m'est permis de me servir de cette expression, ne peut être comparé à rien de ce que nous connaissons; je remarquai surtout des boîtes d'un goût parfait et d'un travail si délicat, que, quoiqu'elles eussent sept ou huit pouces de hauteur, on en sentait à peine le poids dans la main.

Je passai de la boutique de bijouterie dans l'atelier d'un peintre, et je fus

tout surpris d'y trouver d'assez bonnes imitations des artistes de nos salons. Les fantaisies de M. Dubuffe, de M. Grevedon, tapissaient les murs de l'atelier chinois. A vrai dire, le nom de magasin conviendrait mieux que celui d'atelier à l'endroit où je me trouvais. Les Chinois ne sauraient mériter le nom de peintres, car, pour peindre, il faut être poète, et l'imagination du bon Sam-qua (chez qui je venais d'entrer), comme celle de ses confrères, n'est rien moins que poétique. La peinture pour un Chinois est un art mécanique; elle consiste à imiter, et personne ne pousse plus loin ce talent. Un peintre chinois non-seulement reproduit avec une grande exactitude les traits principaux de la toile qu'il copie; mais, si le tableau a des défauts, il ne manque pas de les rendre fidèlement, et cela sans les sentir, comme il en reproduit les beautés sans les comprendre. Il en est de même pour les portraits, dans lesquels les Chinois excellent, en ce sens que rien n'est plus frappant que la ressemblance; mais leur talent se borne à la reproduction matérielle des traits. Pourvu que les lignes de la toile soient parfaitement semblables à celles du visage qu'ils peignent, peu leur importe le reste; la physionomie, la poésie du portrait, n'est rien pour eux. En revanche, si leur modèle a quelque défaut à peine visible dans le visage, un léger mal d'yeux, par exemple, le peintre ne manquera pas de le reproduire scrupuleusement; il n'oubliera pas même la ride la plus imperceptible. Les Chinois ont de bonnes couleurs, mais ils les mêlent et les appliquent mal; leur coloris est plat et dur; leurs lignes sont raides ou sans vie. Quand ils veulent produire des œuvres originales, leurs efforts n'aboutissent qu'aux conceptions les plus bizarres; on cherche en vain dans leurs tableaux quelque idée de la disposition des ombres, quelque respect pour les plus simples règles de la perspective. — Du reste, le talent d'imitation des Chinois s'étend à tout. Quelqu'un me contait qu'ayant un jour donné un vieil habit à un tailleur chinois pour qu'il lui en fît un pareil, celui-ci lui rapporta un habit neuf avec une pièce au coude délicatement ajustée, le priant de remarquer avec quel soin il avait copié son modèle. — On a vu aussi les Chinois pousser l'imitation de nos porcelaines jusqu'à en reproduire les fêlures.

Notre visite des magasins chinois des factoreries est déjà longue, et cependant je ne puis la terminer ici. Laissez-moi vous introduire rapidement dans ceux qui renferment l'ivoire travaillé, et où, moyennant cinq francs pièce, vous pouvez faire graver les plus jolis cachets du monde, avec les armes ou les initiales de tous les membres de votre famille. Voyez ces boules concentriques, dont six ou sept se meuvent l'une dans l'autre, toutes ciselées à jour avec autant de perfection que si l'ouvrier eût eu chacune des pièces l'une après l'autre dans la main. — Les Chinois gardent le secret sur leur manière de travailler l'ivoire; la méthode et les outils qu'ils emploient nous sont également inconnus. — Suivez-moi encore. Ici l'on vend des sachets dont la forme est aussi coquette que la senteur en est suave, des nattes parfumées qui répandent, lorsqu'on les mouille, une odeur délicieuse; là, un magasin de porcelaine étale ses richesses. Vous vous croiriez dans un magasin de Paris, si vous ne voyiez au comptoir deux ou trois graves Chinois, et si, après le premier coup d'œil, vous

ne vous aperceviez qu'ici tous les objets de vente diffèrent des nôtres. Dans nos magasins, vous ne verriez pas ces immenses vases couverts de dessins de batailles, et dont un seul composerait toute une iliade, ni ces coupes si fines et si transparentes qu'on craint presque de les toucher.— Allons plus loin : arrêtons-nous devant ce médecin qui réunit dans son puissant cerveau la science du docteur et celle de l'apothicaire. Il fait de la médecine en plein vent ; une petite table et une escabelle composent tout son mobilier. Êtes-vous malade, adressez-vous à lui sans crainte. Vous voyez ces petits bâtons entassés dans un verre, et ressemblant exactement à un paquet d'allumettes ; vous ne vous doutez pas de tout leur mérite : au bout de chacun d'eux est attachée une recette ; ces bâtons sont mêlés d'une certaine manière ; quand vous déclarez votre maladie, le savant docteur en tire un au hasard, il lit l'oracle qu'il porte, la recette est composée, et vous pouvez l'avaler sans inquiétude, certain qu'elle vous guérira, quelle que soit votre maladie, fièvre, goutte ou choléra-morbus. — Mais peut-être n'avez-vous pas besoin des secours de la médecine ; le sort d'une spéculation hasardeuse vous inquiète : vous voulez démêler quelque chose de confus dans votre avenir? Eh quoi! vous êtes passé vingt fois devant l'homme qui seul peut vous expliquer ce mystère. Le voyez-vous assis sur son banc? Devant lui sont étalés de petits morceaux de papier et de petits bâtons argentés, car en Chine les petits bâtons jouent un très grand rôle : cet homme, c'est la sibylle ; son tréteau, c'est le trépied sacré ; les morceaux de papier et les petits bâtons sont les oracles qu'il vous vendra pour quelques *sapecks*, ou, pour parler français, quelques centimes. — Sortons enfin du passage des factoreries. Voici à l'encoignure de droite un immense magasin de comestibles. C'est le Chevet de la rue chinoise ; ses comptoirs, si propres et si frais, rappellent les plus beaux étalages du Palais-Royal.

J'avais remarqué l'activité extraordinaire qui régnait dans ces magasins, et l'empressement des marchands à se défaire de leurs marchandises, même à de très bas prix. Mon compagnon m'apprit que cette activité avait sa source dans l'approche de l'année nouvelle. L'année chinoise commence avec la première lune de janvier ; elle se compose de douze lunes, et afin qu'il n'y ait pas de dérangement dans les lunes appropriées à chaque saison, au bout de quelques années, la première lune est doublée, de sorte qu'il y a des années de treize lunes. Une loi formelle de l'empire veut que toutes les affaires d'une année soient terminées avant le commencement de l'année nouvelle. Ainsi, chaque marchand doit, à la fin de la dernière lune, avoir sa balance faite ; toutes ses dettes doivent être payées, ou la loi l'atteint. Cette délivrance des charges de l'année est célébrée par de grandes réjouissances, dont les feux d'artifice, comme dans toutes les fêtes en Chine, font presque tous les frais. Quand un Chinois a réglé tous ses comptes, il orne le devant de sa boutique de festons, de pétards et de fusées ; le bruit des artifices avertit ses voisins qu'il a le bonheur d'être libre ; puis il réunit dans l'intérieur de la maison ses plus intimes amis, et se livre avec eux, pendant trois ou quatre jours, à tous les excès de la débauche. Tant que dure l'orgie, les portes restent closes, et les

fenêtres sont garnies d'un transparent de toile qui protége les habitans contre les regards profanes. Pour les Chinois riches, ces saturnales durent souvent tout le temps de la première lune. — Pendant les deux premiers jours de l'année, toutes les boutiques sont fermées, tout travail est interrompu; c'est le temps du délassement et du plaisir; c'est, d'ailleurs, le seul moment de repos que connaisse cette population laborieuse. Le reste de l'année appartient au travail, à l'exception de deux ou trois jours privilégiés, que ceux qui le peuvent ne manquent pas de fêter avec enthousiasme : tel est le jour de la *fête du dragon*, jour de mascarades et de folies, où le dragon joue le principal rôle; telle est aussi la *fête des lanternes*. Dans la nuit de cette dernière fête, Canton offre réellement un spectacle extraordinaire : chaque maison est illuminée, chaque bateau dans le port et sur la rivière est chargé de lanternes; les gongs retentissent, la musique crie, le peuple hurle; tout concourt à étourdir les oreilles, à éblouir les yeux. Le *cham-cho,* vin fait de riz, circule avec profusion, et cette population, ordinairement si sobre, devient véritablement folle.

Dans l'après-midi, on me proposa une promenade par eau jusqu'aux jardins de *Fa-tee*, à environ quatre milles au-dessus de Canton. L'exercice de la rame est un des principaux amusemens, si ce n'est le seul, des Anglais de Canton; ils ont tous de légers canots appelés *wherry*, et qu'on conduit avec deux, quatre ou six rames. Ce sont des embarcations très basses, et il faut une grande expérience pour y manier la rame. Notre équipage se composait d'un Chinois au gouvernail, d'un surintendant anglais, d'un lieutenant de vaisseau de la marine royale, et de deux commissaires ou agens de l'honorable compagnie des Indes. Ces messieurs commencèrent par ôter leur habit, malgré la rigueur de la température, puis chacun prit une rame numérotée, et bientôt, grace à leurs efforts réunis, la barque vola rapidement sur les eaux. — Cet exercice doit être très salutaire, et dans un pays où la promenade est circonscrite dans un espace de quelques centaines de toises, entouré de hautes maisons, je le crois presque indispensable. — Pour moi, assis à l'arrière de la barque, je grelottais de froid, enveloppé dans mon manteau, pendant que mes compagnons, animés par le mouvement de la rame, brillaient des plus belles couleurs. Nous arrivâmes en moins de trois quarts d'heure aux jardins de Fa-tee. Ces jardins, au nombre de huit ou dix, sont rangés sur une même ligne le long d'un bras de la rivière; c'est une pépinière d'où les riches habitans de la ville tirent les arbres et les fleurs qui ornent leurs maisons; ils se composent chacun de quinze ou vingt allées formées par des rangées de pots qui s'élèvent de chaque côté sur cinq ou six gradins, et entretenues avec le plus grand soin; des pièces d'eau, des kiosques, des chaumières, dans quelques-uns des temples, en font un séjour délicieux, et dont l'aspect ne le cède en rien à ceux de nos plus belles maisons de campagne. J'eus là de curieux exemples de l'art avec lequel les Chinois savent réduire la nature dans les limites qu'il leur plaît de lui donner. Ainsi je vis des orangers, ayant à peine un pied de haut, tout couverts de fruits dorés, des pommiers dont les branches

ramassées en un cercle de quelques pouces offraient une ample moisson de fruits au propriétaire du jardin. Mais ce qui me frappa le plus, ce fut le bambou, cet arbre magnifique, ce panache des forêts, que je venais de voir aux Philippines élevant quelquefois sa tête à la hauteur de cinquante pieds. Je le retrouvai là, à l'état de nain, difforme et comme honteux de lui-même, se repliant sans grace, et prenant, dans ses efforts pour recouvrer sa liberté, les formes les plus bizarres. Considérés comme de singuliers monumens de la puissance de l'homme, les jardins de Fa-tee ne sont pas dénués d'intérêt pour l'observateur : ils offrent aux habitans des villes la faculté de transporter jusque dans leur chambre à coucher les arbres qu'ils admirent à l'air libre des champs sur une plus grande échelle; mais, en voyant ces arbres ainsi réduits et comprimés, on souffre de la gêne qu'on leur fait subir, et on serait presque tenté de les plaindre. — On trouve dans les jardins de Fa-tee une immense collection de tous les arbustes et de toutes les fleurs que produit la Chine; j'admirai plusieurs de ces dernières, que je n'avais vues nulle part, et dont je m'empressai de demander le nom : malheureusement on répondit en chinois à toutes mes questions, et je dus rester dans une complète ignorance à cet égard.

Nous quittâmes les jardins de Fa-tee, emportant avec nous des fleurs dont les propriétaires nous avaient fait cadeau. En revenant à Canton, il me prit fantaisie de ramer à mon tour. Un de ces messieurs, s'étant résigné à grelotter de froid sur le banc du canot, me prêta généreusement sa rame. Mes premiers essais ne furent pas encourageans; ma rame, prise sous l'eau et ramenée avec violence contre ma poitrine, m'exposa souvent à une chute que j'eus toutes les peines du monde à éviter. Néanmoins je persévérai; au bout de quelques minutes j'étais devenu un excellent rameur, et j'arrivai à Canton rouge de santé et avec un appétit qui devait faire honneur au dîner du club, où j'étais invité.

Ce mot de *club* ne doit pas vous surprendre, même à Canton. Qui ne sait qu'un club est une chose indispensable partout où quelques Anglais sont réunis? A Canton, c'est véritablement une nécessité; c'est un point de réunion pour ces pauvres exilés condamnés à vivre sur cette terre d'exclusion, seuls et privés de toutes les jouissances morales de la vie. Le nombre des Européens qui résident dans les factoreries de Canton s'élève à peine à cent; ce sont tous des négocians qui, malgré les ordres réitérés du gouvernement chinois, y passent l'année tout entière. Quelques-uns d'entre eux vont seulement de temps à autre faire un court voyage à Macao. Je vous ai dit ce que sont leurs promenades: leurs journées se passent dans leurs magasins et leurs comptoirs; mais les soirées, comment les employer? Pour eux, ni douce conversation, ni tendres épanchemens au coin du foyer ou sur la *verandah* au clair de la lune. La politique chinoise s'oppose formellement à ce que les femmes européennes puissent venir à Canton. Le gouvernement pense, avec quelque raison, que, si les Européens pouvaient appeler leurs familles dans les factoreries, ils s'y établiraient à poste fixe, et qu'il faudrait avoir recours à la violence pour les en éloi-

gner : moyen qui répugne singulièrement à l'administration du céleste empire. — Il y a quelques années, des dames de Macao, ennuyées de leur long veuvage, et désirant se rapprocher de leurs maris, voulurent mettre à l'épreuve la tolérance chinoise; cinq ou six d'entre elles, s'insurgeant contre le décret du vice-roi, forcèrent la consigne, et un beau matin on les vit se promener devant les factoreries. L'indignation du vice-roi fut au comble. Les faire prendre et chasser de Canton n'était pas chose sans périls, car tous les étrangers étaient armés et bien décidés à défendre leurs femmes jusqu'à la dernière extrémité, et, comme je viens de le dire, les Chinois évitent avec soin tout ce qui peut amener des démêlés sanglans avec les Européens. Cependant il fallait bien que ces femmes sortissent de Canton et retournassent à ce lieu d'impureté qu'on appelle Macao. Comment d'ailleurs annoncer à la cour que des femmes d'Europe avaient trompé la suprême vigilance des autorités? On les prit d'abord par les sentimens, c'est-à-dire qu'on afficha à la porte de toutes les factoreries une ordonnance du vice-roi enjoignant à ces femmes barbares de cesser de souiller de leur présence la ville chinoise. Son excellence ajoutait des mots que je rougirais de retracer, et qu'elles rougirent sans doute aussi d'entendre, si toutefois quelqu'un fut assez hardi pour leur en donner la traduction. Ce moyen échoua. Les dames de Macao restèrent sourdes à l'invitation du vice-roi. Il fallut bien alors recourir au grand remède habituel : une simple ordonnance suspendit le commerce, renvoya tous les Chinois des factoreries, et en affama les habitans. Pendant quelques jours on prit patience, l'amour conjugal aidait à supporter bien des privations; mais on ne tarda pas à sentir que rester en Chine sans gagner d'argent, et y mourir de faim, serait une grande folie. Il n'y avait de choix qu'entre le départ et l'obéissance aux injustes prétentions du gouvernement chinois. Quelques dames, plus courageuses que les autres, prolongèrent la lutte; mais toute résistance devint inutile : elles firent en pleurant leurs préparatifs de départ, et s'en allèrent en maudissant les Chinois et leur manque absolu de galanterie. Depuis ce temps, les Européens de Canton ont renoncé à l'espoir de jouir des douceurs de la vie conjugale; quand ils sont las de leur solitude, ils n'ont d'autre ressource que d'aller passer quelques jours à Macao.

Or, que peut-on faire le soir, si l'on n'y mange, dans une société toute composée d'hommes fatigués du travail de la journée? C'est aussi dans un but tout gastronomique que le club des factoreries a été fondé. On se réunit à tour de rôle chez un des membres du club, et on passe ainsi des soirées assez agréables. Qui croirait cependant que la discorde a réussi à secouer sa torche au milieu de cette petite colonie, si intéressée à vivre unie? Cela n'est que trop vrai, et de vaines rivalités divisent ces hommes honorables, qui tous ont des droits à l'estime et à la bienveillance de leurs concitoyens.

Canton se divise en deux cités, la ville intérieure et la ville extérieure. Ces deux villes sont séparées par une muraille crénelée, dont la construction remonte, dit-on, à plus de trois mille ans. Cette muraille, épaisse de vingt à vingt-cinq pieds, est percée à certains intervalles de portes voûtées qu'on

ferme pendant la nuit. C'est à une de ces portes que les étrangers ont le droit, dans des circonstances extraordinaires, de porter leurs pétitions. Dans la ville intérieure résident le vice-roi et les principales autorités; on reconnaît leurs maisons à deux mâts très élevés couronnés d'une boule. Ce sont les marques de leur dignité. Il est expressément défendu aux étrangers de pénétrer dans la ville intérieure, et les plus grands dangers environneraient l'Européen qui aurait la témérité de braver cet ordre; mais on peut circuler dans la ville extérieure, qui contient au moins cinq cent mille habitans. Les deux villes sont construites de la même manière; les rues, pavées de grandes dalles, sont larges de six pieds à peine; les principales sont garnies de chaque côté d'innombrables boutiques. Rien n'est plus pittoresque, ou, pour mieux dire, plus bizarre, que le premier aspect d'une rue chinoise. Chaque boutique est flanquée d'une affiche ou planche placée comme une coulisse de théâtre, et qui descend du toit jusqu'au pavé. Ces planches, bleues, rouges, jaunes, enfin de toutes les couleurs, sont couvertes de larges caractères chinois, ordinairement en cuivre ou en bois doré. Ces caractères font connaître le nom du marchand et les objets de son commerce. Quand on entre dans une rue, ces immenses affiches qui la rétrécissent de chaque côté donnent l'idée d'une ville de cartes; puis l'attention se porte bientôt sur la population qui la remplit : c'est un mouvement, une foule, un bruit, un pêle-mêle d'individus dont les rues les plus fréquentées de Paris ne sauraient donner une idée. Ici c'est un porteur d'eau qui crie gare, mais que rien n'arrête; là, un homme chargé d'un énorme fardeau qui tâche de s'ouvrir un chemin; plus loin la foule se divise devant un palanquin porté par deux ou quatre serviteurs, qui avertissent par des cris les passans du danger qu'ils courent en restant sur leur route. Quand je me vis pour la première fois seul, avec un de mes amis, au milieu de cette cohue tumultueuse, je ne pus me défendre d'un certain sentiment d'inquiétude. Je reconnus que j'étais à la merci de cette population, et je me rappelai, malgré moi, les nombreux exemples que la veille même on m'avait cités des violences dont des Européens avaient été victimes. Néanmoins, pendant tout le temps que je passai à Canton, et que j'employai à parcourir la ville et ses environs, je ne reçus pas la moindre insulte, à moins de donner ce nom aux cris de quelques enfans qui, de loin en loin, nous suivaient en nous appelant *fan-kouaio*. Il était bien rare que ce cri fût proféré par un homme. J'ajouterai que je n'ai rencontré sur aucune physionomie la moindre expression de malveillance. On m'a assuré que le plus souvent les Européens s'étaient attiré les insultes qu'ils avaient reçues en se formalisant de la surprise des Chinois, et en répondant à leurs regards curieux par des regards menaçans, à leurs cris d'étonnement par des injures. Plusieurs étrangers étaient allés même jusqu'à frapper des Chinois, et il avait fallu presque toujours de semblables violences pour que la population se portât à des voies de fait. Quelques Européens reçurent de sévères leçons, qui n'ont pas été perdues, je crois, pour le reste des étrangers. Pour moi, rien de fâcheux ne m'arriva. Je me promenai librement dans la partie de la ville ouverte à mes explorations; je

ne me crus pas offensé par un regard curieux ou par le cri d'un enfant, et je puis, aujourd'hui, rendre un témoignage favorable à la tolérance des Chinois de Canton.

Les deux villes réunies contiennent, dit-on, un million d'habitans. Cette évaluation est fondée sur la consommation du riz, qui est par jour d'un million deux cent cinquante mille livres, c'est-à-dire d'une livre un quart par personne. Cette immense consommation ne surprendra pas, quand on saura que le riz compose presque la seule nourriture de la population. Les gens pauvres y mêlent, lorsqu'ils le peuvent, un peu de poisson sec et de sel; les riches ont un autre genre de vie dont je parlerai plus tard. Il serait assez curieux de calculer la quantité de riz que consomme annuellement la Chine. Or, si on réduit à deux cent cinquante millions la population entière de la Chine, quoique plusieurs voyageurs la fassent monter jusqu'à trois cents millions; si on réduit aussi à une livre par jour la quantité de riz consommée par chaque individu, on a une consommation annuelle de quatre vingt-onze milliards deux cent cinquante millions de livres, ou de deux cent cinquante millions par jour. Ainsi, en supposant que tout le céleste empire se nourrisse de même, les Philippines, qui, dans les bonnes années, importent en Chine environ cent vingt-cinq millions de livres de riz, lui fournissent à peine de quoi suffire aux besoins d'une demi-journée; et l'importation totale du riz étranger, évaluée à deux cent cinquante millions de livres, donne juste la quantité nécessaire à la consommation d'un jour. Il est bon d'ajouter que l'importation du riz ne se fait que pour la province de Canton, qui seule consomme le riz étranger.

La ville extérieure a été enlevée aux inondations de la rivière; elle est toute entière bâtie sur pilotis, sous lesquels l'eau circule à la marée haute. Il a fallu un travail immense pour élever des rues au-dessus de cette eau mouvante et pour y bâtir des maisons. Les constructions européennes sont trop lourdes pour ce terrain factice, et le niveau de quelques-unes s'est abaissé de plusieurs pieds. Les maisons chinoises n'ont en général qu'un rez-de-chaussée surmonté d'un étage, ordinairement très bas, et fait de matériaux très légers. J'ai cependant vu une maison d'un étage toute de pierres de taille, et qui a été construite, m'a-t-on assuré, il y a deux mille cinq cents ans. La ville s'étend de l'est à l'ouest le long de la rivière, sur une ligne d'environ deux lieues; sa profondeur jusqu'à la muraille de la ville intérieure est d'un mille au moins.

Mais une description anticipée courrait risque d'être confuse, et peut-être, pour mieux connaître la cité chinoise, préférez-vous me suivre dans mes longues et aventureuses promenades. — Une occasion favorable se présente : il s'agit de visiter une manufacture d'objets laqués, et, pour y arriver, nous aurons deux milles à faire au milieu des rues les plus populeuses de Canton; nous pourrons observer de plus près ce peuple sur lequel on se forme des idées si fausses et souvent si injustes. La première rue dans laquelle nous entrons est celle des bouchers et des marchands de comestibles. Dans les villes chinoises, chaque profession a son quartier qui lui est propre, ce qui ne laisse pas, à mon avis, d'avoir un grave inconvénient pour ceux dont la demeure

est éloignée. Toutes ces boutiques sont remplies de tout ce qui peut flatter l'appétit, et, en se voyant ainsi dans un quartier où se trouvent réunis tous les élémens de la cuisine, on se croirait au milieu d'une ville de gastronomes. Les bouchers de Canton n'ont rien à apprendre des nôtres : on ne trouverait pas à Paris des quartiers de bœuf mieux coupés, des moutons plus blancs, des côtelettes plus appétissantes, sans parler de ces cochons de Chine si gras, qu'on a peine à concevoir qu'ils aient pu vivre. — Connaissez-vous cet animal dont la chair est si belle? hélas! c'est le chien, cet ami de l'homme pendant sa vie, et qui, en Chine, le nourrit après sa mort. — N'êtes-vous pas étourdi des cris de ces milliers de canards entassés dans ces cages qui obstruent la rue? — Voyez l'art avec lequel les Chinois conservent les poissons : d'une large cuve qui sert de réservoir sortent de petits jets d'eau qui tombent dans autant de petits baquets remplis de poissons, et renouvellent à chaque instant l'eau où on les retient captifs. — Je passe rapidement devant ces étalages de nids d'hirondelles, de nageoires de requin, et de mille autres objets de table dont le nom seul vous surprendrait, et sur lesquels je reviendrai d'ailleurs. — Après les magasins de comestibles, voici des magasins d'habits tout faits; vous pouvez y choisir depuis l'habillement de coton de l'homme du peuple, jusqu'à l'habit de soie du mandarin avec ses bizarres broderies et ses dragons brodés d'or, aux yeux d'azur et à la langue de pourpre. — Plus loin sont les cafés, si on peut donner ce nom à ces boutiques où l'on vend du thé si chaud, qu'une bouche chinoise peut seule l'avaler. Ici, c'est la Chine qui le cède à l'Europe sous le rapport du luxe et de l'élégance. On ne voit dans les cafés de Canton ni glaces magnifiques, ni tables de marbre, ni comptoirs richement décorés; deux bancs, une simple table, voilà pour l'ameublement; sur la table, de petites tasses contenant à peine une gorgée, mais dans ces tasses du thé comme on le sait faire en Chine, même dans les basses classes. — Près des cafés sont les marchands de tabac, qui font eux-mêmes valoir leur marchandise en fumant d'un air satisfait leurs longues pipes noires emmanchées d'un jonc de deux à trois pieds. — Arrêtons-nous maintenant devant les artificiers. Ne vous étonnez pas si leurs boutiques s'étendent à perte de vue; la passion des feux d'artifice est un des traits caractéristiques de la nation chinoise. Nous nous vantons en Europe d'avoir inventé la poudre; mais les Chinois rient de nos prétentions : ils savent qu'il y a plus de deux mille ans, l'usage en était connu chez eux, et qu'on tirait des feux d'artifice dans le céleste empire bien avant la naissance de Jésus-Christ. Quels que soient les progrès que l'art de l'artificier ait faits chez nous depuis cinquante ans, nous sommes encore bien loin de nos maîtres. Il y avait dans ces magasins un mouvement, un bruit d'or et d'argent tout-à-fait nouveaux pour moi. J'examinais une de ces boutiques, et me rappelais le temps où j'aurais été l'enfant le plus heureux du monde, si j'avais eu à ma disposition la moitié des trésors exposés devant mes yeux; mais nous avions encore du chemin à faire pour arriver à la manufacture de laque, la journée avançait, il fallut m'arracher à ma contemplation.

En sortant de ce quartier si animé et si bruyant, nous pénétrâmes dans des rues plus solitaires. Quelques belles maisons, bâties en pierres grises, dont les interstices étaient remplis par une chaux bien blanche, annonçaient la demeure des riches habitans de Canton; mais presque partout nous ne trouvâmes que des maisons habitées par la basse classe. Là, nous commençâmes à voir quelques femmes, et je pus me convaincre combien est barbare la coutume qui les prive en Chine du libre usage de leurs pieds. Rien n'est disgracieux comme leur démarche; elles sont obligées de se servir de leurs bras comme de balanciers, et de s'appuyer à chaque instant aux murailles pour ne pas tomber. Combien j'eus pitié de quelques pauvres petites filles que je rencontrai, pouvant à peine se soutenir sur leurs pieds comprimés et meurtris, à cet âge où le sang circule avec tant de force, où l'exercice est une nécessité! Elles paraissaient souffrir beaucoup, et je fus obligé plusieurs fois de détourner les yeux. Cette mutilation ne se pratique ordinairement que sur les femmes des classes riches; mais comme en Chine plus que partout ailleurs il y a de fréquentes révolutions de fortunes, il n'arrive que trop souvent que ces femmes, destinées à vivre dans l'oisiveté, se voient obligées de pourvoir elles-mêmes à leurs besoins. Combien ne doivent-elles pas regretter alors que le sort ne les ait pas fait naître dans une classe inférieure! Cette horrible opération se fait habituellement lorsque les enfans atteignent l'âge d'un an; elle consiste à replier sous la plante du pied tous les doigts, à l'exception de l'orteil; on les maintient dans cette position au moyen de bandages serrés qui arrêtent complètement la circulation du sang et empêchent le pied de se développer. Que de souffrances pour ces pauvres petites filles, jusqu'à ce que cette difformité soit devenue une seconde nature! Que de temps doit s'écouler avant qu'elles puissent confier le poids de leur corps à ces frêles soutiens! Que de douleurs doivent accompagner leurs premiers pas! Dès le moment où les bandages ont été appliqués, on ne les ôte plus que pour les renouveler, et l'enfant est destiné à croître, à vivre et à mourir dans cette affreuse prison. La compression des chairs, en arrêtant la circulation du sang, ne manque jamais de produire une vive inflammation qui se résout continuellement en matière purulente d'une odeur infecte. Chez les femmes riches, qui tous les jours renouvellent les bandages et lavent la plaie, cette odeur est en partie neutralisée; mais, chez celles qui ne peuvent se permettre ce luxe de soins, elle est vraiment insupportable. On attribue l'origine de cette épouvantable coutume à la connaissance qu'ont les Chinois du fougueux tempérament de leurs femmes. Il est inutile de dire que dans le céleste empire on fait peu de cas de la danse : les femmes avec leurs pieds mutilés, les hommes avec leurs souliers à semelle de deux pouces d'épaisseur, feraient dans un bal une assez triste figure.

Pendant que nous cheminions dans ces rues désertes, plus d'une porte s'entr'ouvrit, plus d'un visage de femme s'avança pour nous regarder; mais lorsqu'à notre tour nos regards cherchaient à pénétrer dans l'intérieur des maisons et à examiner les beautés curieuses, la porte se refermait à l'instant. Presque toutes ces maisons étaient occupées par des femmes; les hommes

étaient sans doute au travail. Je pus entrevoir à la dérobée quelques jolies figures qui ne se cachaient pas avec autant d'empressement que les autres, et j'acquis là une nouvelle preuve que la beauté est tout-à-fait une chose de convention. Tandis qu'en Turquie une femme grasse au point de ne plus avoir de formes est regardée comme la réalisation du beau idéal, tandis qu'en Afrique on recherche les négresses au nez le plus épaté, aux lèvres les plus épaisses, en Chine la beauté consiste en un visage uniformément plâtré de blanc, sur lequel se détachent des lèvres dont l'incarnat n'est pas dû à la seule nature. Presque toutes ces Chinoises avaient de très beaux cheveux, relevés au-dessus de la tête comme le cimier d'un casque, et maintenus par des épingles et des plaques d'or et d'argent qui en faisaient ressortir le noir de jais.

Mais il est bien temps que nous arrivions à la manufacture de laque. Le bon Hip-qua, qui s'est chargé de nous y conduire, a plus d'une fois donné des marques d'une impatience que son flegme chinois n'a pas réussi à contenir. Il ne peut concevoir que je m'arrête ainsi à chaque pas, et que j'examine avec tant de curiosité des objets qui n'ont pas le moindre intérêt à ses yeux. La manufacture de Hip-qua est la plus considérable de Canton; elle occupe cent ouvriers. Hip-qua nous conduisit dans ses ateliers, et nous expliqua avec une complaisance parfaite tous les procédés par lesquels doit passer la laque avant d'arriver à l'état où nous la voyons en Europe. Il nous fit voir dans une première salle les menuisiers occupés à préparer le bois. Lorsque ce bois, qui ressemble beaucoup au cerisier, a reçu la forme voulue, on le porte dans une seconde salle, où il est enduit d'une espèce d'argile à gros grains. Quand l'argile est bien sèche, on la racle au moyen d'une pierre plate et dure qui la fait pénétrer dans les pores du bois pour les remplir. Le bois ainsi préparé reçoit la première application de laque. Je désirais connaître la composition de ce vernis; malheureusement jamais les réponses de Hip-qua ne furent moins claires : tout ce que je pus comprendre, c'est que la laque est formée d'un amalgame de plusieurs gommes d'arbres et du suc de diverses plantes. Hip-qua nous montra plusieurs caisses qui en étaient remplies, et nous dit que le prix de chacune de ces caisses, qui pouvait peser environ cinquante livres, était de quatre-vingts piastres, c'est-à-dire un peu plus de 400 francs. Mais il ne faut pas croire qu'une seule application de vernis suffise pour rendre la laque parfaite. La première couche est râpée aussitôt qu'elle est sèche; la pierre dure l'enlève presque entièrement. Le bois ne conserve qu'une légère teinte de noir : il reçoit ainsi, suivant qu'on veut donner à la laque plus ou moins de fini, de trois à dix couches successives. Après la dernière couche, on le laisse sécher pendant un temps plus ou moins long. Tels sont les détails de la préparation de la laque simple; celle qui est ornée de dessins exige un bien autre travail.

A voir le bon marché des objets laqués, je m'étais toujours imaginé que ces dessins dorés que j'admirais étaient le résultat d'une simple application; mais j'eus lieu de me convaincre que j'étais dans l'erreur. Voici comment on pro-

cède pour dessiner sur la laque : on pique avec une épingle, ou pour mieux dire avec un outil pointu, un dessin tracé sur du papier; on en suit exactement toutes les lignes; on applique cette feuille de papier sur la laque destinée à recevoir le dessin, et on la recouvre d'une espèce de poudre que je pris d'abord pour de la farine, mais que je reconnus bientôt pour du talc pulvérisé. Cette poudre passe par les trous du papier et laisse sur la laque l'empreinte du dessin, qu'un ouvrier y grave avec un poinçon. Ce travail achevé, la laque passe dans les mains d'un peintre, qui étend avec un pinceau très fin sur les lignes déliées les premières couches rouges et brunes qui doivent précéder l'application de la dorure. Autrefois on n'employait pour les laques que la dorure mate et la dorure brillante; aujourd'hui les Chinois y ajoutent des ornementations d'argent, de feuillages verts, de fleurs blanches et rouges. Hip-qua nous dit qu'il payait ses deux premiers peintres 20 piastres, ou 100 francs par mois; quatre chefs d'atelier reçoivent chacun 75 francs, et les autres ouvriers sont payés de 4 à 5 piastres, 20 à 25 francs. Le travail dure depuis sept heures du matin jusqu'à cinq heures et demie du soir; les ouvriers font deux repas par jour, pour chacun desquels on leur accorde une demi-heure. Hip-qua nous fit voir dans ses magasins une immense quantité d'objets confectionnés; il se plaignait beaucoup de ce que la vente de ces articles devenait difficile. En effet, depuis quelque temps, les laqués, ayant passé de mode en Europe, ont perdu sur le marché de Canton la moitié de la valeur qu'ils avaient il y a dix ans. — Nous remerciâmes Hip-qua de sa complaisance, et nous revînmes aux factoreries par un autre chemin, sans essuyer la moindre insulte; cependant nous traversâmes un quartier où bien rarement on voit un Européen. Certes, si trois ou quatre Chinois se promenaient avec leur singulier costume au milieu des rues de Paris, ils exciteraient autrement la curiosité que nous ne le fîmes dans les rues de Canton, et peut-être, malgré la réputation de politesse dont jouit la population parisienne, pourraient-ils s'estimer heureux de rentrer au logis sans accident. Du reste, on m'assura que les agens de police ont ordre, lorsqu'ils rencontrent un étranger égaré dans la ville, de le protéger contre les insultes de la populace, et de le reconduire aux factoreries.

ADOLPHE BARROT.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

BONAVENTURE DESPERIERS.

Les hommes sont injustes et la renommée capricieuse. C'est un axiome de tous les temps, et j'aime à le rappeler pour la consolation des *génies incompris* de notre siècle, qui ne sont pas satisfaits de la gloire qu'ils se composent à eux-mêmes dans les *réclames* hyperboliques de leurs journaux. Ce n'est cependant pas d'eux que je me propose de parler aujourd'hui, et j'ai pour cela des raisons à moi connues. Ils sont trop difficiles à contenter.

La première moitié du XVIe siècle est dominée en France par trois grands esprits auxquels les âges anciens et modernes de la littérature n'ont presque rien à opposer. Ce sont ceux-là qui ont fait la langue de Montaigne et d'Amyot, la langue de Molière, de La Fontaine et de Voltaire, et il faut leur en conserver une reconnaissance éternelle. Une langue qu'ils n'ont point faite, à la vérité, c'est celle que l'on parle à présent dans les livres incompréhensibles des *génies incompris;* mais l'art est long, la vie courte, l'expérience difficile, comme dit Hippocrate, et on ne peut pas tout prévoir. Cette langue excentrique, qui échappe à la logique et à la grammaire, était du nombre des choses imprévues, sinon des choses impossibles.

Des hommes que j'ai indiqués, le premier, c'est Rabelais; le second, c'est Clément Marot. Voilà une double proposition qui ne souffrira point de difficultés. Quant au troisième, je vous le donne en dix, je vous le donne en cent, je vous le donne en mille; vous ne le trouverez pas, car les distributeurs officiels de hautes réputations ne lui ont pas délivré de brevet, et c'est tout au plus si les biographes daignent lui accorder un misérable certificat de vie.

Il s'appelait Bonaventure Desperiers, et Bonaventure Desperiers n'est, sous aucun rapport, inférieur aux deux autres. La prééminence est une question de goût ou de sentiment que je ne m'aviserai pas de décider, mais quel que soit celui des trois auquel on en décerne l'honneur, on ne se trompera pas de beaucoup. Je me rangerai volontiers du côté de ceux qui regarderont Bonaventure Desperiers comme le talent le plus naïf, le plus original et le plus piquant de son époque; mais cette opinion a besoin d'être appuyée sur des faits, et, dans ce qui me reste à dire de cet ingénieux écrivain, presque tous les faits sont nouveaux. C'est le seul genre d'intérêt que puisse offrir cette notice aux lecteurs qui ne s'occupent pas spécialement de notre histoire littéraire.

Nous ne manquons pas de détails, plus ou moins exacts, sur la vie de Clément Marot, de Cahors, et sur celle de François Rabelais, de Chinon. Quant à Bonaventure Desperiers, la seule chose que nous sachions positivement de lui, c'est son nom. Cette notion doit même avoir été fort équivoque pour le savant jésuite Mersenne, qui ne l'aurait pas appelé Perez, et traduit *Peresius* dans son excellent latin, si sa véritable orthographe lui avait été plus familière. L'époque et le lieu de sa naissance présentent bien d'autres difficultés. S'il est mort à trente-sept ans, comme le prétendent nombre d'écrivains contemporains, il n'est pas né sur la fin du XVe siècle, comme le prétend mon ami M. Weiss, qui le fait mourir en 1544; et s'il est né à Arnay-le-Duc en Bourgogne, ainsi que l'avance le même biographe, il n'était ni de Bar-sur-Aube en Champagne, comme le pense La Croix du Maine, ni d'Embrun en Dauphiné, comme le veut Guy-Allard, qui l'appelle Périer. Il n'y a pas, dans toute la république des lettres, un écrivain plus difficile à baptiser.

Le temps de la mort de Bonaventure Desperiers n'est pas plus facile à déterminer. Ce qu'il y a de certain, c'est que cet évènement n'est pas antérieur à l'année 1539, où le poète écrivait, dans un rhythme gracieux dont il est l'inventeur, son joli *Voyage de Lyon à l'isle de Notre-Dame*, et qu'il n'est pas postérieur à l'année 1544, où Antoine Du Moulin donna l'édition posthume de ses *Œuvres*, sans entrer d'ailleurs dans les moindres détails sur les circonstances et sur les causes d'une catastrophe si tragique. Nous apprenons toutefois d'Henri Estienne que Bonaventure Desperiers se perça de son épée dans les accès d'une fièvre chaude ou d'un désespoir furieux, et quelques mémoires plus positifs insistent sur les particularités de ce suicide avec toute l'assurance d'un témoignage oculaire. Les uns rapportent

qu'il se précipita sur la pointe de son arme, et qu'elle le traversa de part en part jusqu'à la garde; les autres ajoutent qu'il déchira sa blessure de ses mains, et qu'il en arracha ses entrailles, comme Caton. A l'existence près de Bonaventure Desperiers, tout devant rester équivoque dans son histoire; Prosper Marchand doute même du fait principal, et, comme il a voulu justifier son auteur favori d'impiété, il ne tient pas à lui de l'absoudre, aux yeux de la postérité, d'un horrible attentat sur lui-même. Dans les embarras d'une pareille biographie, il reste certainement beaucoup de choses à deviner, et l'on ne peut tenter d'y être instructif sans s'exposer à être téméraire. — *In re parum nota conjectare licet.* —

Osons donc conjecturer, puisqu'il le faut, que Bonaventure Desperiers était, vers 1536, un jeune homme de sang noble, d'éducation distinguée, de manières brillantes, qui se faisait remarquer surtout par cette indépendance de pensées si favorable au succès des ouvrages d'imagination, et à laquelle on ne pouvait refuser alors les honneurs du courage. Il fondait en effet, avec Rabelais et Marot, cette école de scepticisme railleur, qui produisit long-temps après Fontenelle et Saint-Évremont, puis ce formidable esprit de Voltaire qui a renversé tout l'édifice patient et laborieux de la civilisation à coups de marotte. Ce n'est pas sous ce rapport que Desperiers m'intéresse, et que j'ai tenté de réhabiliter sa mémoire oubliée. Je rends volontiers justice au talent partout où il se trouve, et même quand il accomplit la funeste mission de détruire. La mission du génie est de conserver, quand il est venu trop tard pour créer encore.

Quoi qu'il en soit, c'est probablement à ce caractère particulier de son esprit que Bonaventure Desperiers fut redevable de la faveur d'une grande princesse dont les premiers penchans inclinèrent vers un scepticisme absolu, et qui finit toutefois, comme tant d'autres incrédules, par mourir dans les visions ascétiques de la mysticité. Marguerite n'avait encore que quarante-cinq ans, et on sait qu'aussi savante que belle, elle aimait à réunir dans sa cour les hommes les plus distingués de son temps. Marot avait été son valet de chambre pendant plusieurs années, et depuis 1530 seulement, elle avait senti l'impossibilité de le défendre contre ses nombreux accusateurs, sans se compromettre ou se perdre elle-même. Bonaventure Desperiers le remplaça au même titre, et jouit de la protection dont on n'osait plus couvrir son imprudent ami. Le palais reprit son éclat, sa gaieté, ses veillées et ses fêtes. Les muses y rentrèrent comme dans leur temple à l'appel de leur dixième sœur, et sous les auspices d'un de

leurs plus brillans favoris. Marot y reparaissait de temps à autre, dans les rares intervalles que lui laissaient des persécutions trop souvent méritées. Deux jeunes gens de grande espérance, qui terminaient à Paris d'éclatantes études, et qui devaient conserver à Desperiers une amitié bien fidèle, y apportaient en tribut les fruits d'une verve précoce dont toutes les promesses n'ont pas été tenues. C'était Jacques Pelletier du Mans, l'audacieux grammairien; c'était le précepteur des belles Seymour, Nicolas Denisot, plus connu depuis sous la maussade anagramme du *conte d'Alsinois*. Nous ne parlons ici que des personnages célèbres de l'époque dont le nom doit nécessairement se retrouver dans la suite de notre notice.

Les soirées de Marguerite ne ressemblaient pas aux soirées vives et turbulentes du XIX[e] siècle. La danse n'était pas encore en honneur comme elle l'est aujourd'hui. Le jeu n'occupait que les personnes d'un esprit peu élevé. Les belles dames prenaient plaisir à entendre jouer du luth, ou, ainsi qu'on le disait alors, du *luc* et de la *guiterne*, par quelque artiste habile, et Desperiers excellait à jouer du luth, en s'accompagnant de sa voix. Il est presque inutile de dire qu'il chantait ses propres vers, et qu'il les improvisait souvent. Ces fêtes rappelaient donc quelque chose du temps des troubadours et des ménestrels dont le souvenir vivait toujours dans la mémoire des vieillards. Un autre genre de divertissement s'était introduit en France dès le règne de Louis XI, et faisait le charme des veillées: c'était la lecture de ces nouvelles, quelquefois intéressantes et tragiques, presque toujours galantes et licencieuses, dont il paraît que Boccace avait puisé le goût à Paris. Marguerite y fournissait quelque chose pour sa part, et sa part est facile à reconnaître, quand on a fait quelque étude de son style. Pelletier, Denisot, Desperiers surtout, concouraient à cet agréable amusement avec toute l'ardeur de leur âge et toute la vivacité de leur esprit. Boaistuau et peut-être Gruget, qui sortaient à peine de l'adolescence, tenaient tour à tour la plume, et nous avons à ces scribes fidèles l'obligation d'un livre charmant, dont je ne tarderai pas à nommer le véritable auteur.

Vers la fin de l'an 1538, ou au commencement de 1539, cette agréable société fut dissoute par un évènement qui n'est pas bien expliqué. *Les chants avaient cessé.* Desperiers, long-temps errant, se réfugiait à Lyon, écrivait ses derniers vers, et disparaissait tout à coup du monde littéraire, où son nom ne reparaît plus qu'en 1544, avec l'édition posthume de ses ouvrages. Constant dans une noble amitié, il adresse à Marguerite les touchans adieux de sa muse, et il est facile

de s'apercevoir, à la dernière strophe de son *Voyage*, que Marguerite devait avoir le secret de son asile et de ses chagrins :

> Retirez-vous, petits vers mistes (*mêlés*)
> A seureté, soubz les couleurs
> De celle dont (quand estes tristes)
> L'espoir apaise vos douleurs.

Si l'on se reporte à l'époque où Desperiers composait l'agréable voyage dont j'ai parlé, on n'aura point de doute sur l'objet et la nature de ses inquiétudes. Le *Cymbalum Mundi*, dont il sera question plus tard, avait paru en 1537, et il avait été aussitôt poursuivi avec une violence dont aucune prohibition littéraire n'offre l'exemple. Jehan Morin, l'imprimeur, était en prison; l'ouvrage était saisi et probablement anéanti; l'auteur pouvait être déjà nommé dans quelques-uns des aveux qu'arrachait la torture. S'était-il rendu à Lyon pour donner ses derniers soins à la réimpression exécutée en 1538 par Benoist Bonyn, ou, ce qu'il est plus naturel de présumer, n'avait-il d'autre but que de la détruire? Tout cela est fort incertain, mais les conséquences d'une pareille position se déduisent plus naturellement. L'anonyme était reconnu, Marguerite elle-même était compromise, et Desperiers se tua. Cet évènement ne doit pas être postérieur à l'an 1539.

Il n'est pas possible d'oublier nulle part, en poursuivant cet examen, que toute la destinée de Bonaventure Desperiers est marquée d'un sceau fatal d'incertitude et d'oubli. Ce qu'il y a de plus positif dans la vie d'un écrivain, ce sont ordinairement ses écrits, et les moindres écrits de Bonaventure Desperiers sont enveloppés d'un profond mystère auquel il paraît avoir pris plaisir lui-même. Homme du monde bien plus qu'il n'était homme de lettres, et homme de lettres, seulement parce qu'il était homme du monde, il ne se résout à la publicité qu'en 1537, et il garde avec soin le voile de l'anonyme qu'il avait quelquefois intérêt à ne pas laisser soulever. On ne saurait lui contester *l'Apologie de Marot absent*, imprimée dans le recueil des *Disciples et amis de Marot*, Lyon, Pierre de Sainte-Lucie, sans date, mais certainement en 1537, puisque cette pièce y est attribuée à Bonaventure, valet de chambre de la royne de Navarre, par un éditeur qui ne pouvait se tromper sur les différens collaborateurs de son recueil. La réticence du nom de famille est probablement imposée par quelque circonstance particulière, et la persécution exercée dès-lors contre Desperiers est très suffisante pour l'expliquer.

Dans la réimpression de Paris, publiée en 1539, Bonaventure est écrit *Bon-adventure* avec une intention sensible de déguisement, et Lamonnoye, à qui appartenait mon exemplaire, se croit obligé de marquer à la marge qu'il s'agit ici de Desperiers. Le nom de Desperiers, l'*impiissimus nebulo* de Voetius, était donc déjà proscrit; ses meilleurs amis ne le rappelaient pas sans crainte, et, selon toute apparence, les poursuites de la justice avaient eu leur dernier résultat. Desperiers était en fuite. Il était probablement mort.

C'est aussi en 1537 que paraissent trois autres pièces que les vieux bibliothécaires du XVIe siècle attribuent à Desperiers. La première est *le Valet de Marot contre Sagon*, petit chef-d'œuvre de verve satirique et bouffonne, qui ne peut être que de Desperiers, puisque les bienséances de la modestie ne permettaient pas à Marot de le composer; la seconde est *la Prognostication des Prognostications, par M. Sarcomoros, secrétaire du roy de Cathay*, boutade pleine de sel et de philosophie contre un genre de charlatanisme, alors fort accrédité, auquel Rabelais avait porté les premiers coups quatre ans auparavant dans la *Prognostication Pantagrueline*. Cette facétie, qui est omise par M. Barbier et que M. Brunet indique sans nom d'auteur, n'en est pas moins l'ouvrage authentique de Desperiers, puisque Du Moulin l'a réimprimée dans l'édition de 1544, où il n'est rien entré d'apocryphe. La troisième est la traduction de *l'Andrie* de Térence et du *Traité des quatre Vertus Cardinales, selon Sénecque*, dont on ne connaît plus qu'une édition de 1555, Lyon, in-8°, qui est d'une grande rareté, mais bien moins rare, à coup sûr, que celle de 1537, indiquée par M. Weiss et M. Barbier, et dont l'existence m'est démontrée. Une question singulière s'élève cependant ici : comment cette traduction de *l'Andrie* a-t-elle échappé à son ami Antoine Du Moulin, qui publia ses *Œuvres*, et qui a recueilli le poème des *Quatre Vertus?* Quelque circonstance particulière, dont nous ne pouvons plus rendre raison, aurait-elle enveloppé cet invisible volume dans la proscription du *Cymbalum Mundi?* Les questions de ce genre se présentent souvent, comme on sait, dans l'histoire de Bonaventure Desperiers.

Malheureusement pour Desperiers, toutes ses productions n'étaient pas de nature à défier la censure ecclésiastique, alors si puissante, comme les innocens opuscules dont nous venons de parler. Dans cette année féconde en travaux ingénieux, il publiait encore ou laissait publier le *Cymbalum Mundi*, le plus célèbre de tous ses ouvrages. S'il faut en croire Nicolas Catherinot, dont le témoignage,

de médiocre valeur, a cependant été accueilli par Beyer et par Vogt, la première édition de ce livre fameux sortit des presses de Bourges. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette édition n'a jamais été vue par Catherinot lui-même, qui en convient, et on est fort autorisé à la tenir au nombre des livres imaginaires. L'édition reconnue, jusqu'ici, comme originale, fut donnée à Paris par un pauvre libraire nommé Jehan Morin, et détruite avec tant de soin qu'on n'en connaissait plus que deux exemplaires au commencement du XVIIIe siècle, celui de la bibliothèque du roi, et celui du savant M. Bigot; le premier a disparu depuis long-temps; le second, qui avait passé de la bibliothèque de Gaignat dans celle de La Vallière, et qui avait été acquis pour le roi, si mes souvenirs ne me trompent pas, ne se retrouve, dit-on, pas plus que l'autre. On ne saurait donc où reprendre une de ces éditions originales du *Cymbalum*, si Benoist Bonyn ne l'avait réimprimé à Lyon en 1538, et les exemplaires en sont devenus si rares aussi, qu'ils se réduisent peut-être à celui que je possède, car l'exemplaire que je me souviens d'avoir vu à la bibliothèque du roi, il y a une vingtaine d'années, et qui était enrichi d'une copie de la requête du pauvre Jehan Morin, *fac-simile* fait avec soin de la main de Dupuy, paraît y avoir été vainement cherché, dans ces derniers temps, par les curieux. Jamais fatalité plus obstinée ne s'est attachée à la réputation d'un auteur et de ses écrits.

Un tel livre ne pouvait cependant pas se perdre absolument. Prosper Marchand le réimprima en 1711, avec une préface apologétique dont l'objet est fort singulier. Prosper Marchand, savant homme d'ailleurs, et qui se connaissait merveilleusement en livres, n'était pas doué d'un esprit de critique fort pénétrant; il n'avait vu dans l'ouvrage de Desperiers qu'un badinage ingénieux dans le goût de Lucien, et il prend à tâche de prouver que le reproche d'impiété fait au *Cymbalum Mundi*, n'est fondé sur aucune raison plausible, ce qui prouve seulement que Prosper Marchand ne savait pas lire le *Cymbalum Mundi*. Voltaire adopta plus tard la même opinion, et ceci prouve autre chose, c'est que Voltaire ne l'avait pas lu. L'idée qu'un homme d'esprit du XVIe siècle avait jugé à propos d'écrire un volume de persifflages contre les dieux de la mythologie, et de jeter du ridicule sur Jupiter et sur Mercure en l'an de grace 1537, peut passer pour une des fantaisies les plus bizarres qui soient jamais entrées dans la tête des hommes. Dans Prosper Marchand, c'est la vision d'un pédant épris de l'auteur qu'il publie. Dans Voltaire, c'est le paradoxe d'un étourdi.

Le *Cymbalum Mundi* reparut dans une édition plus soignée en 1732, avec la préface de Prosper Marchand et des notes de La Monnoye, qui était mort depuis quelques années. Cette circonstance explique assez bien comment il se fait que ces notes ne soient pas plus nombreuses, et que cette édition ne soit pas meilleure. La Monnoye ne s'était occupé du *Cymbalum Mundi* qu'en passant, et à l'occasion de son édition des *Contes et nouvelles Récréations*, du même auteur. Une lecture plus réfléchie, des études moins superficielles auraient produit, sous sa plume, un excellent travail dont il était certainement plus capable que tout autre, et il ne nous resterait rien à dire sur cette matière, s'il l'eût approfondie au lieu de l'effleurer. Il l'a malheureusement laissée toute neuve, soit qu'il n'ait jamais trouvé l'occasion de s'en occuper avec plus de détails, soit qu'il ait craint, avec quelque raison, d'aborder au vif une discussion irritante et dangereuse. Plusieurs de ses notes prouvent que la clé du *Cymbalum Mundi* ne lui avait pas échappé, et cette clé n'échapperait aujourd'hui à personne, car elle est cachée dans le plus simple de tous les artifices, c'est-à-dire dans l'anagramme. On concevrait même à peine que Desperiers eût dissimulé son secret sous un voile si léger, si l'anagramme avait été aussi vulgaire de son temps que du nôtre, et ma mémoire ne me rappelle actuellement aucun livre remarquable où elle ait été employée avant lui, si ce n'est le *Pantagruel* d'*Alcofribas Nasier*, masque transparent de François Rabelais. Mais ce n'était pas un nom que Bonaventure Desperiers s'était avisé de cacher dans l'anagramme, c'était une idée, et il reste encore à savoir si la justice elle-même avait deviné le mot de cette énigme, car l'arrêt du 7 mars 1537, avant Pâques, seul document subsistant de l'accusation et de la poursuite, n'a pas pris la peine de nous en informer. Or, il n'y a rien de plus significatif : le livre est adressé par le prétendu traducteur, *Thomas Du Clenier*, à son ami *Pierre Tryocan*, c'est-à-dire, par Thomas l'Incrédule à Pierre Croyant; cette traduction ne laisse pas le moindre doute sur le véritable motif de l'écrivain, et il est assez évident qu'il s'agit ici de l'incrédulité de Thomas et de la croyance de Pierre, qui n'ont, certainement, rien à démêler avec les superstitions surannées de la mythologie. C'est la raillerie de Lucien et d'Apulée, j'en conviens, mais elle a changé d'objet.

Il est vrai que toutes les éditions portent *Thomas Du Clevier*, et non pas *Thomas Du Clenier*, sans en excepter l'édition invisible de 1537, si la réimpression de 1732 l'a suivie fidèlement et à une lettre près; mais est-il besoin de dire que le *v* consonne s'écrivait, en 1537,

comme l'*u* voyelle, et que la figure de la lettre *u* et celle de la lettre *n*, qui se confondent si facilement dans notre écriture cursive, étaient plus sujettes encore à se confondre dans l'impression gothique? Le manuscrit seul de Desperiers pourrait éclaircir cette question, mais cela est assez inutile. Tout le monde sait que la suppression ou la mutation d'une lettre était un des priviléges de l'anagramme.

Je me sens arrêté par une autre difficulté au moment de continuer cette notice. Je suis éditeur de la petite découverte dont je viens de parler, et qui s'est refusée, je ne sais comment, aux secrètes investigations de La Monnoye, si patient et si subtil à débrouiller des anagrammes, mais je n'en suis pas propriétaire. Bien qu'elle ait comblé mon esprit d'une douce satisfaction à l'âge de quinze ans, je ne me suis pas précautionné d'un brevet d'invention pour l'exploiter à mon aise, et je n'ai aucune envie d'en dérober l'honneur à M. Éloi Johanneau, qui l'a faite de son côté. M. Éloi Johanneau est sans doute assez riche de son propre fonds pour me faire avec plaisir l'aumône de cette obole bibliographique, qui ne représente guère plus de valeur que l'explication d'une charade ou d'un rébus, et je ne crois pas avoir à redouter de sa part la moindre réclamation; mais il ne faut pas oublier que nous vivons sous l'empire d'une littérature essentiellement processive, qui a transporté au Parnasse l'antre odieux des Chiquanons. C'est pourquoi je me hâte de me prémunir contre un soupçon de plagiat dont le méchant état de mes affaires pécuniaires ne me permettrait pas pour le moment de me défendre en justice, et je recommande humblement cet exemple modeste aux honnêtes gens peu versés dans la pratique, qu'une passion funeste a entraînés comme moi dans la carrière des lettres. L'idée est devenue une denrée si rare, qu'on a été obligé de la mettre, comme la Toison d'Or, sous la protection de certains dragons qui n'ont garde eux-mêmes d'y toucher. Le plus sûr est donc de suivre une méthode prudente, qui s'est fort accréditée de nos jours, et de n'écrire que des choses qui ne ressemblent à rien du tout.

L'imitation de Lucien est si sensible dans le *Cymbalum Mundi*, qu'il n'est pas étonnant qu'elle ait trompé Prosper Marchand sur le fond du sujet. Pour se rendre un compte exact de l'idée que Desperiers a voulu cacher sous ces formes de fantaisie, il faut se décider à recourir à l'analyse et entrer dans quelques détails. Ce soin ne sera peut-être pas entièrement inutile. Il y a si peu de personnes qui lisent, et parmi les personnes qui lisent, il y en a si peu qui aient lu le *Cymbalum Mundi!*

Le premier dialogue est à quatre personnages, une hôtesse comprise. Mercure descend à Athènes, chargé par les dieux de différentes commissions, et entre autres choses, de faire relier tout à neuf le livre des destinées, qui tombait en pièces de vieillesse. Il entre au cabaret où il s'accoste de deux voleurs qui lui dérobent son précieux volume, pendant qu'il est allé lui-même à la découverte pour voler quelque chose, et qui en substituent un autre à la place, « lequel ne vault de guère mieulx. » Mercure revient, boit, et se dispute avec ses compagnons, qui l'accusent d'avoir blasphémé et le menacent de la justice, « parce qu'ils peuvent lui amener de telles gens qu'il vauldroit mieulx pour lui avoir à faire à tous les diables d'enfer que au moindre d'eulx. » Ces deux drôles s'appellent *Byrphanes* et *Curtalius*, et La Monnoye croit reconnaître sous ces deux noms les avocats les plus célèbres de Lyon, Claude Rousselet et Benoît Court. Quoique le grec et le latin se prêtent assez bien à cette hypothèse d'étymologie ou d'analogie, elle est certainement plus hasardée que les hypothèses du même genre qui sont fondées sur l'anagramme, et cependant je n'hésiterais pas à l'admettre. L'idée de mettre le dieu des voleurs aux prises avec deux avocats qui s'emparent du livre des destinées pour le remplacer par le bouquin de la loi, qui font ensuite à ce dieu, qu'ils ont reconnu d'abord, un procès en sacrilége, et qui parviennent à lui faire redouter à lui-même les suites de son impiété, cette idée, dis-je, est tout-à-fait digne de Desperiers, et je serais désespéré qu'il ne l'eût pas eue; mais c'est une conviction qu'on ôterait difficilement de mon esprit.

Prosper Marchand imagine que le second dialogue est transposé, et qu'il devrait suivre le troisième, qui pouvait en effet se rattacher immédiatement au premier; mais Prosper Marchand se trompe. Ce second dialogue est un entr'acte, un véritable intermède, dont l'action se passe entre le premier et le troisième. Mercure volé ne s'est pas aperçu d'abord du larcin qui lui avait été fait; il sortait « de l'hostellerie du *Charbon blanc*, où il avait bu un vin exquis; c'estoit la veille des bacchanales, il estoit presque nuict, et puis tant de commissions qu'il avoit encore à faire luy troubloient si fort l'entendement qu'il ne sçavoit ce qu'il faisoit. » Il a donné au relieur un livre pour l'autre sans y prendre garde, et c'est en attendant son livre qu'il s'amuse à parcourir Athènes, dans la compagnie de son ami Trigabus. Parmi les bons tours qu'il a joués autrefois aux habitans de cette ville classique de la sagesse, il en est un qui a produit de graves résultats. Pressé par eux de leur céder la pierre philosophale qu'il leur avait

fait entrevoir, il avait mis la pierre en poudre et l'avait ainsi semée dans l'arène du théâtre, où ils n'ont cessé depuis de s'en disputer les fragmens. Il n'y en a cependant pas un qui en ait trouvé quelque pièce, quoique chacun d'eux se flatte en particulier de la posséder tout entière. C'est ici, selon Prosper Marchand, une raillerie des chimistes, c'est-à-dire de ceux qui cherchent la *pierre philosophale*, et c'est en effet le sens propre d'une métonymie dont Desperiers n'a pas pris beaucoup de peine à cacher le sens propre. Qu'est-ce en effet, selon lui, que cette pierre philosophale? « C'est l'art de rendre raison et juger de tout, des cieulx, des champs élyséens, de vice et de vertu, de vie et de mort, du passé et de l'advenir. L'ung dict que pour en trouver il se fault vestir de rouge et de vert, l'autre dict qu'il vauldrait mieulx estre vestu de jaune et de bleu.— L'ung dict qu'il fault avoir de la chandelle, et fût-ce en plein midi; l'aultre tient que le dormir avec les femmes n'y est pas bon. » Nous voilà bien loin du grand œuvre des alchimistes. Et qu'importe leur vaine science à l'auteur du *Cymbalum Mundi?* La pierre philosophale de Desperiers, c'est la vérité, c'est la sagesse révélée; tranchons le mot, c'est la religion, et cette allégorie impie est si claire, qu'elle ne vaut presque pas la peine d'être expliquée; mais si elle laissait quelque doute, l'anagramme l'éclaircirait ici d'une manière invincible. Quels sont ces hommes opiniâtres qui contestent entre eux la possession du trésor imaginaire? C'est *Cubercus* ou Bucerus, c'est *Rhetulus* ou Lutherus, les deux chefs, divisés en certains points, de la nouvelle réforme; c'est *Drarig* ou Girard, un des écrivains militans de la communion romaine, et on conçoit que pour ce dernier Desperiers se soit cru obligé d'user de plus de réticence et de mystère. Tout ceci est d'une évidence qui devait frapper La Monnoye, mais La Monnoye se contente de le faire deviner, sans le dire positivement. L'antiquité n'a certainement point de fiction plus vive et plus ingénieuse. Ajoutons qu'elle n'en a point de plus claire et de mieux exprimée.

Le troisième dialogue est moins important, mais il est délicieux. Mercure a reporté dans l'olympe le prétendu livre des destinées, si méchamment remplacé par les *Institutes* et les *Pandectes*. Jupiter vient de renvoyer le messager céleste sur la terre pour y faire promettre, par écrit public, une récompense honnête à la personne qui aura trouvé « iceluy livre, ou qui en saura aulcune nouvelle.—Et par mon serment, je ne scay comment ce vieulx rassoté n'a honte! Ne pouvoit-il pas avoir vu autrefoys dans ce livre (auquel il cognois-

soit toutes choses) ce qu'il devoit devenir? Je croy que sa lumière l'a éblouy; car il fallait bien que ces tuy accident y fut prédit, aussi bien que tous les austres, ou que le livre fut faulx. » — Une fois ce gros mot lâché, Desperiers oublie son sujet, et le reste du dialogue n'est plus qu'une fantaisie de poète, mais une fantaisie à la manière de Shakespeare ou de La Fontaine, dont la première partie rappelle les plus jolies scènes de *la Tempête* et du *Songe d'une nuit d'été*, dont la seconde a peut-être inspiré un des excellens apologues du fabuliste immortel. Il faut relire dans l'ouvrage même, pour comprendre mon enthousiasme, et, si je ne m'abuse, pour le partager, la charmante idylle de *Célia vaincue par l'Amour*, et les éloquentes doléances du *Cheval qui parle*.

L'idée de faire parler des animaux avait mis Desperiers en verve. Son quatrième dialogue, qui n'a aucun rapport avec les autres, est rempli par un entretien entre les deux chiens de chasse qui mangèrent la langue d'Actéon, et qui reçurent de Diane la faculté de parler. Les raisons dont Pamphagus se sert pour se dispenser de parler parmi les hommes, contiennent les plus parfaits enseignemens de la sagesse, et, quoique *n'étant que d'un simple chien*, elles méritent toute l'attention des philosophes. Il faut remarquer aussi dans ce dialogue la jolie fiction des *nouvelles reçues des Antipodes*, où la vérité menace de se faire jour par tous les points de la terre, si on ne lui ouvre une issue libre et facile. C'est une de ces inventions familières au génie de Desperiers, comme la vérité disséminée en poudre impalpable dans l'amphithéâtre, comme le livre délabré des lois humaines substitué au livre plus délabré encore des lois divines, et la moindre de ces idées aurait fait chez les anciens la réputation d'un grand homme.

Il est donc trop prouvé aujourd'hui que l'ouvrage de Desperiers méritait réellement le reproche d'impiété qui lui a été adressé par son siècle, et qu'il s'était bien attiré des persécutions que rien ne justifie d'ailleurs, car rien ne peut justifier la persécution. Il est fort douteux que Dieu éprouve jamais le besoin de se venger des folles insultes des hommes, mais il est suffisamment démontré aux esprits sensés que la société n'est pas investie du droit de venger Dieu. Cette conviction est trop universellement répandue à l'époque où nous vivons, pour qu'il soit inutile de l'affermir par des raisonnemens; on peut seulement regretter qu'elle soit plutôt le résultat de l'indifférence que celui de la réflexion.

Abstraction faite du scepticisme effréné de Desperiers, de son ironie et de ses sarcasmes, son livre est digne de plus de réputation

qu'il n'en a conservé. A l'époque où il parut, notre littérature ne possédait rien d'un style aussi pur et d'un tour aussi délicat. C'est un précieux texte de langue dont la réimpression serait favorablement accueillie des gens de lettres, car celle de Prosper Marchand et celle de La Monnoye ont cessé d'être communes dans le commerce, et l'ingénieux chef-d'œuvre du moderne Lucien y est noyé dans une multitude de conjectures confuses et de notes inutiles, ceci soit dit sans préjudice du respect qui est dû à ces excellens esprits.

Il ne fut permis de rappeler le nom de Desperiers qu'en 1544, et c'est la date d'une édition du *Recueil* de ses œuvres, publiée in-8°, à Lyon, chez Jean de Tournes, par Antoine Du Moulin, qui la dédie à la reine de Navarre dans une épître fort mal écrite. Le prétendu *Recueil des œuvres de Desperiers* est loin de justifier les promesses de son titre; il ne contient ni les jolies pièces de Desperiers pour la défense de Marot, ni la traduction de *l'Andrie,* et on comprend à merveille qu'il ne peut pas contenir le *Cymbalum mundi.* Antoine Du Moulin convient lui-même, en son lourd style, qu'il n'a pu recouvrer qu'une partie de ces nobles reliques, « desquelles aussi (à ce qu'il a ouy dire au deffunct) la royne conserve rière elle assez bonne quantité. » Nous verrons plus tard en quoi cette partie notable consistait. « D'autres ajoute-t-il, sont entre les mains d'ung mien congneu à Monpellier, » et on pourrait reconnaître à cette désignation Jacques Pelletier, du Mans, dont la vie errante se prête à toutes les conjectures, l'époque dont nous parlons concourant avec celle de ses études en médecine. Le *Recueil des œuvres* de Bonaventure Desperiers se réduit, au reste, à un mince volume de cent quatre-vingt-seize pages, dont quarante-une occupées par une traduction en prose du *Lysis* de Platon, qui ne se recommande que par un style facile et naïf. C'est probablement un ouvrage de jeunesse. Une autre pièce en prose, intitulée *Des Mal-Contens,* et adressée à Pierre de Bourg, Lyonnais, mérite mieux d'être remarquée, quoiqu'elle se renferme en six pages, parce qu'elle démontre invinciblement l'identité de l'auteur avec celui d'un autre livre dont il sera question tout à l'heure. C'est déjà la manière philosophique de Montaigne, et, chose étrange, c'est déjà un style que Montaigne n'aurait pas désavoué.

La troisième et dernière pièce de prose du *Recueil* de Desperiers n'est que de la prose apparente, et ceci a besoin d'explication. Marguerite, ayant chargé ce fidèle serviteur d'un travail sur son histoire, dont le sujet n'est pas autrement expliqué, le voyait avec peine perdre un temps précieux à ne lui écrire qu'en vers, et demandait expressé-

ment des lettres en prose. Desperiers adopte donc la forme vulgaire de correspondance qu'on lui a prescrite, mais il prend plaisir à prouver qu'elle ne fait que gêner son allure naturelle, et que les vers lui arrivent sans effort, même quand il ne les cherche point. On peut la copier sous la forme rhythmique, sans que le style y perde rien de sa souplesse et de son abandon. Ajouterai-je que cet abandon excède quelquefois les bornes de la bienséance requise entre un valet de chambre et sa maîtresse? *Honny soit qui mal y pense.*

Desperiers a laissé peu de vers, mais ceux qui nous restent lui assignent une place honorable parmi les poètes de son temps, tout près de Clément Marot et de Mellin de Saint-Gelais. Ce qui le distingue comme eux, c'est la pureté d'un langage qui semble anticiper, par quelque étrange prévision, sur une époque bien postérieure. Il est évident que Ronsard faillit corrompre tout-à-fait la langue en essayant de l'enrichir. En acquérant sous sa plume, hélas! trop savante, je ne sais quelle pompe verbale peu compatible avec son esprit, elle perdit ce charme de simplesse et de nature qui ne fut retrouvé que par La Fontaine et Molière. La Fontaine et Molière ne désavoueraient peut-être pas ces vers de Desperiers, dont le tour et la pensée ont été reproduits si souvent dès-lors, mais qui avaient du temps de Desperiers toute la fraîcheur de leur sujet :

.... Vous donc, jeunes fillettes,
Cueillez bientôt les roses vermeillettes
A la rosée, avant que le temps vienne
Les dessécher : et tandis vous souvienne
Que cette vie, à la mort exposée,
Se passe ainsi que roses ou rosée.

Le volume est terminé par une espèce de post-face de Jean de Tournes, qui est entièrement hors-d'œuvre, mais qui contient d'excellentes idées sur la question de contrefaçon, si débattue aujourd'hui, et une apostille de cet illustre imprimeur, dans laquelle il exprime l'espoir de recouvrer incessamment d'autres ouvrages du poète. Cette seconde partie n'a jamais paru, et la première, qui n'a pas été réimprimée, est d'une grande rareté, comme tous les ouvrages de Desperiers en édition originale. Il ne faut cependant pas juger de sa valeur par le prix exorbitant de 272 francs qu'elle vient d'atteindre à la vente des livres de M. de Pixérécourt. L'exemplaire acquis à ce taux hyperbolique, doit plus de moitié de sa fortune aux armoiries du comte d'Hoym, dont les plats de sa couverture étaient décorés. Il est permis de douter que le nom et les armes des grands

seigneurs de notre époque impriment à leurs livres, quand ils en ont, une recommandation aussi profitable : l'âge des bibliothèques est passé. Le plus curieux de tous les cabinets du monde ne rapporte pas d'intérêts.

L'ouvrage de Bonaventure Desperiers auquel nous arrivons par l'ordre chronologique des publications, est beaucoup moins connu que les précédens, quoiqu'il soit encore plus digne de l'être. Il faut fouiller dans ces vagues, mais précieuses archives de l'histoire littéraire qu'on appelle les *Ana*, ou interroger de vieux catalogues, pour en retrouver quelques indices. La Monnoye a cru pouvoir l'attribuer à Élie Vinet et Jacques Pelletier du Mans, si souvent nommé dans la biographie de Desperiers, et c'est l'opinion que M. Barbier a suivie, quoique des savans, mieux fondés dans leurs conjectures, en fissent honneur à Desperiers. Mais qui se serait résigné à l'examen approfondi de cette question, quand l'éditeur du livre semble avoir pris plaisir à la rendre tout-à-fait étrangère aux études sérieuses par le choix d'un titre énigmatique et bizarre qui n'annonce qu'une lourde facétie? C'est en 1557 qu'Enguilbert de Marnef imprima à Poitiers, avec une élégance à laquelle l'imprimerie n'atteindra plus, le singulier volume in-4° de 112 pages, intitulé : *Discours non plus mélancoliques que divers, de choses mesmement qui appartiennent à notre France : et à la fin, la manière de bien et justement entoucher les lucs et guiternes*. Personne n'est tenté, il faut en convenir, d'aller chercher un chef-d'œuvre là-dessous. Pour l'y trouver, il faut lire, et l'occasion de lire les *Discours* se présente fort rarement, car mes recherches ne constatent pas l'existence de plus de trois exemplaires. J'en possède un que j'ai lu et relu souvent, le lecteur peut m'en croire, et je lui dois le fruit de mes observations dont il est maître de tirer telle conséquence que bon lui semble. Ma conviction est aussi parfaitement établie que si j'avais assisté à la composition du livre, mais je n'ai pas l'autorité nécessaire pour l'imposer à personne, et c'est un de mes moindres soucis.

Jacques Pelletier était l'ami de Desperiers, résidant à Montpellier, en 1544, qui avait conservé en ses mains une partie des nobles reliques de cet admirable écrivain, et dont Antoine Du Moulin fait mention dans sa dédicace à la reine de Navarre. Il était à Paris, en 1556 ou 1557, prêt à commencer d'assez longs voyages en Italie, en Suisse et en Savoie. Il était venu peut-être y recueillir l'héritage littéraire de son compatriote Nicolas Denisot, mort un ou deux ans auparavant, et y préparer la publication des ouvrages inédits de Despe-

riers, qui parurent, en effet, peu de temps après. Ses habitudes de cosmopolite lui avaient procuré des relations suivies avec les gens de lettres et les libraires d'un grand nombre de villes, mais plus particulièrement de Lyon et de Poitiers, où il avait plus long-temps résidé que partout ailleurs. Les *Discours* dont nous nous occupons maintenant furent cédés à Enguilbert de Marnef, qui imprimait à Poitiers, et les *Nouvelles Récréations* à Robert Granjon, qui imprimait à Lyon. Pelletier, disposé à s'expatrier, ne pouvait se dispenser de rendre ce dernier devoir à la mémoire de Desperiers, et il serait même assez difficile d'expliquer qu'il eût tardé si long-temps d'accomplir cette obligation, si la réprobation fatale qui pesait sur l'auteur du *Cymbalum Mundi*, avait permis de le rappeler sans péril. Que Pelletier ait introduit dans ces deux ouvrages quelques pièces posthumes de Nicolas Denisot, c'est une chose naturelle à supposer et facile à comprendre. Il est encore moins douteux qu'il ait saisi cette occasion de faire voir le jour à quelques-uns de ses opuscules, qui risquaient de se perdre, sans cette précaution, à cause de leur peu d'étendue. Malheureusement pour Pelletier et Denisot, leur part n'est pas difficile à retrouver dans les pages si spirituellement pensées et si vivement écrites de Desperiers, qui ne laissa son secret à personne, au moins parmi ses contemporains. Quant au bonhomme Élie Vinet, il n'a certainement rien à y réclamer, et la méprise de La Monnoye repose, selon toute apparence, sur la conformité du sujet d'un de ces *Discours*, où il est traité de l'art de faire les quadrans, avec celui d'un livret qu'Élie Vinet a composé sur la même matière. Desperiers, comme Voltaire, inimitable bouffon, même dans les questions les plus sérieuses, avait un cachet que personne ne pouvait contrefaire. Le Desperiers du *Cymbalum Mundi* est le Desperiers des *Contes*, et tous deux sont le Desperiers des *Discours*. Pour retrouver quelque chose de cette allure libre et badine, il faut remonter jusqu'à Rabelais, qui était mort en 1557, ou descendre jusqu'à l'auteur inconnu du *Moyen de parvenir*, qui n'était pas encore né. Il se distingue d'ailleurs de l'un et de l'autre, par la vigueur adulte de son style sans pédantisme, sans affectation, sans manière, qui s'affranchit déjà des archaïsmes du premier, qui ne tombe pas encore dans les néologismes du second, et qui a tous les avantages d'une langue faite. Ce qui le caractérise, c'est cette ironie de bon ton, naturelle à un homme qui joint assez d'esprit à beaucoup de savoir pour estimer le savoir lui-même à sa véritable valeur, et qui se joue de son érudition avec la moqueuse gaieté du scepticisme, parce qu'il n'a pas

besoin d'être savant pour être quelque chose. C'est, si l'on veut, la fatuité d'un homme du monde qui s'est acquis le droit de railler les pédans par des études plus fortes que les études des pédans, et qui ne se mêle à leurs débats que pour leur en laisser le ridicule. C'est surtout l'instinct du conteur aimable qui fait volontiers rentrer l'historiette jusque dans ses parenthèses, et l'expansion rieuse du philosophe insouciant qui fait consister la sagesse à rire de toutes choses. On mettrait à l'alambic tous les lourds ouvrages de Nicolas Denisot, de Jacques Pelletier et d'Élie Vinet, sans en tirer un atome de l'esprit de Desperiers. La proposition qui leur attribue un des ouvrages de Desperiers ne peut plus être soutenue.

Les *Discours* de Desperiers (qu'on me permette de convertir cette hypothèse en fait) appartiennent à ce genre d'écrits que l'on connaissait alors sous le nom de *Diverses leçons,* et qui aboutirent, sans beaucoup varier dans leur forme, au livre le plus éminent de notre ancienne littérature, les *Essais* de Montaigne. La philosophie sérieuse a moins de part aux *Discours* qu'aux *Essais*, ou plutôt, elle y est déguisée sous une ironie si fière et si railleuse, que bien peu d'esprits pouvaient en pénétrer le mystère. A cela près, c'est un ouvrage d'examen sceptique, plus particulièrement appliqué aux études historiques et littéraires, à la grammaire et à l'archéologie. L'érudition ne s'était jamais montrée aussi spirituelle et aussi aimable que dans ces vingt chapitres, où le savoir d'Henri Estienne est assaisonné de tout le sel attique de Rabelais. L'étymologie, si mal connue alors, y est traitée avec une pénétration exquise; les traditions héréditaires de ces nombreuses générations de savans, dont l'opinion s'accréditait de siècle en siècle, y sont présentées sous un point de vue moqueur qui en détruit le prestige. Rien ne se rapproche autant, dans les trois grandes époques de notre littérature, du persifflage de Voltaire. Le style même se ressent de cette anticipation sur l'âge de l'esprit français, parvenu à son plus haut degré de raffinement; il est vif, coulant, enjoué, toujours pur, jusque dans son affectation badine. J'en citerai pour exemple, et non sans dessein, un passage où il est fait allusion à quelques pédans qui corrigeaient les vers de Térence :

« Puisque nostre langage actuel est sans quantité (je diray quelque jour ce que j'y en trouve, s'il plaist à Dieu), quand nous venons à parler les langages estrangers, nous ne gardons la quantité naturelle desdits langages, que nous n'avons pas naturellement, si nous n'y estudions bien à bon escient, et ne l'apprenons de ceux qui ont naturels tels langages. Voyla pourquoy vous ne trouvés aujourdui

homme qui, en parlant, garde ceste quantité en grec et latin, parce qu'il n'y a plus de gens qui parlent naturellement ces langages dont on puisse ouïr la vraye prononciation, et qu'ils ne se trouvent qu'aux livres, qui sont muets, comme sçavés. Quand doncques aujourdui je veus faire un vers latin, je vay voir en Virgile quelle quantité ont les syllabes des mots que je veus mettre en mon vers : autrement, ne puis rien faire, et ne congnois que la première syllabe d'*arma* soit longue et l'autre courte, sinon que Virgile me l'enseigne, ou quelque autre ancien d'authorité. Mais qui a appris à Virgile que telle estoit la quantité de ces deux syllabes? Est-ce point le poète Lucrèce, ou Enne qu'il lisoit tant, ou quelque autre de devant luy? Non, c'est nature (ne me venés icy sophistiquer sur ce mot de nature, je vous prie), car tout le monde à Romme, hommes, femmes, grans et petis, nobles et vilains, parloient le langage que voyés en Virgile et autres autheurs latins, et prononçoient *arma*, la première syllabe longue, et la seconde courte : et Virgile, incontinant qu'il a esté né, l'a ouï ainsi prononcer à sa nourrice, et estant grand en a ainsi usé pour la mesure de son vers héroïque. Que si quelqu'un doute de ce que je dy, qu'il ailhe lire le troisième livre de l'Orateur de Cicéron, et trouvera vers la fin que si ce grand *Domine, alias,* grand *magister* de nostre pays, qui a voulu adroisser un qui a plus d'escus que luy, parloit aujourdui son ramage à Romme, devant les poissonnières qui vendoient les bonnes huistres à Lucule, elles l'appelleroient plus barbare qu'il n'est rébarbatif, quoy qu'il fasse du fin. Et faut que je die icy, que je suis tout estonné de la mervelheuse audace d'un Espagnol, d'un Gaulois, de quelques Alemans et Italiens, qui, en nostre temps, ont osé entreprendre de corriger les vers de Térence. O les grans fols! barbares, qui ne sçavés ni sçaurés jamais prononcer droit la moindre syllabe qui soit en ce latin, osés-vous mettre là la main? J'entens bien que les anciens escrivains ont corrompu et gasté ce pauvre poëte, et trouverois bon à mervelhes qu'il fût rabilhé : mais qui est celui-là qui aujourdui le pourroit faire, et *laudabimus eum?* Lessés cela, quenalhe, et vous allés dormir, ni touchés, profanes, à ces saintes reliques : et s'il y a quelque chose que trouvés bonne à vostre goust, dites-en, faites-en tels livres que voudrés, mais n'y touchés. Car que sçavés-vous si ce langage coulant et commun de Romme ne passoit point des syllabes, que les grans messeres faisoient plus longues et poisantes, comme ils se portoient? Et au contraire, si n'estendoit point quelquefois les courtes? Davantage ne sçavés-vous pas, et mesme par plusieurs lieux de Plaute, qu'on faisoit des

solœcismes, des fautes, et la prononciation des paroles sotes et nouvelles, tout ainsi que voyés en nos tant plaisans badinages de France, et ce tout à gardefaite pour faire rire les assistans? Je pren le cas que le comique faisant parler un yvroigne qui chancelle, un courroucé jusques à estre hors de sens, une folete chamberiere d'estrange païs, un yielhard tout blanc, tremblant, aie tout exprès pour le personnage mis ou plus ou moins de temps aus vers, de sorte qu'à ton aulne tu trouves un iambe en un trochaïque, ou un trochœe en un iambique, tu me viendras incontinant faire là du corrigeart, et gaster ce qui estoit bien? Mau de pipe te bire. »

L'Espagnol dont il est question dans cette piquante et judicieuse diatribe, est certainement le Portugais Govea qui enseignait publiquement, à Lyon, pendant les deux dernières années de la vie de Desperiers, le *Terentius pristino splendori restitutus*, publié peu de temps après, et cette circonstance a toute la précision d'une date. Plusieurs autres passages des *Discours* marquent, en effet, qu'ils furent composés à Lyon, et vers la même époque. Mais ce qui les donne incontestablement à Desperiers, je le répète, c'est le style. Il n'y avait plus personne, et il n'y avait personne encore qui écrivît dans ce goût. La singulière dissertation sur *la manière d'entoucher les lucs et guiternes*, si bizarrement annexée à ces mélanges d'histoire et de haute littérature, est une preuve de plus. On sait déjà que cet art, qui était un des divertissemens favoris de Desperiers, avait contribué à ses succès. C'était donc à Desperiers qu'il appartenait d'en écrire. Et qui aurait pu le faire avec cette érudition facile et cette gaîté libertine qui le caractérise, si ce n'était Desperiers lui-même? Les savans artistes, qui s'occupent des vicissitudes et des progrès de la facture instrumentale, diraient mieux que moi si Desperiers a contribué, comme je le pense, au perfectionnement de la guitare; ce n'est pas là mon affaire. Ce que j'avais à cœur de démontrer, c'est qu'il a contribué au perfectionnement de la langue, et qu'il est fâcheux qu'une édition complète et bien soignée de ses *Œuvres* ait manqué jusqu'ici à notre bibliothèque classique. On y viendra, peut-être, quand la littérature du siècle, fatiguée de produire pour le lendemain, laissera quelques jours de relâche à nos presses. En attendant, il faut laisser passer les poésies rêveuses, les romans intimes et les feuilletons.

Les *Nouvelles Récréations et joyeux Devis*, de Desperiers, le dernier de ses ouvrages posthumes, dans l'ordre de publication, parurent à Lyon en 1558, petit in-4°, au même instant où paraissait à Paris,

par une remarquable coïncidence, l'*Histoire des Amants fortunez*, mise au jour par Pierre Boaistuau, dit Launay. C'est ici la première édition des *Nouvelles* de Marguerite de Valois, mais fort différente de la seconde, publiée par Gruget, en 1559, et par le nombre des contes, et par leur disposition, et par une grande partie des leçons du texte, et par une circonstance bien plus digne encore de considération : c'est que, suivant les expressions de Gruget, « le nom de Marguerite y est obmiz ou celé. » Ceci me paraît s'expliquer très facilement, et le lecteur sera probablement de mon avis, s'il se rappelle les circonstances dans lesquelles et pour lesquelles ces deux ouvrages furent composés.

J'ai dit que les contes et les nouvelles étaient depuis long-temps un des divertissemens habituels des soirées de la haute société française, comme le furent depuis les proverbes et les parades. Tout le monde y contribuait à son tour, et la reine de Navarre y avait certainement contribué comme les autres, dans le cercle brillant qu'elle dominait de toute la hauteur de son rang et de son esprit. Les compositions médiocres ou mauvaises, tolérées par la politesse d'une cour indulgente, ne vivaient pas au-delà des bornes de la veillée; les autres se conservaient, au contraire, avec soin, et devenaient peu à peu les matériaux d'un livre qui n'avait plus besoin que d'être revu par un secrétaire intelligent. L'ajustement de ce travail à un cadre dans la manière de Boccace était aussi, sans doute, du ressort de la rédaction définitive. Il est parfaitement évident pour moi que l'*Heptaméron* ne s'est pas formé autrement. Qu'est-ce donc que l'*Heptaméron*, sinon un recueil de contes et de nouvelles lus chez la reine de Navarre par les beaux esprits de son temps, c'est-à-dire par Pelletier, par Denisot, et surtout par Bonaventure Desperiers lui-même, qu'il est si facile d'y reconnaître? Marguerite n'y est pas méconnaissable non plus, car elle avait son style à elle, comme tous les écrivains de cette époque naïve et créatrice, où les génies les moins heureux imprimaient cependant un sceau particulier à leurs paroles. Le style de Marguerite n'était pas des meilleurs, il s'en faut de beaucoup. Il est généralement lâche, diffus et embarrassé, tirant à la manière et au précieux, quand il n'est pas tendu, lourd et mystique. Rien ne diffère davantage du style abondant, facile, énergique, pittoresque et original de Desperiers, qui ne peut se confondre avec aucun autre, dans la période à laquelle il appartient, et qu'aucun autre n'a surpassé depuis. Les contes nombreux de l'*Heptaméron* qui portent ce caractère sont donc l'ouvrage de Desperiers, et la pro-

priété ne lui en serait pas plus assurée, s'il les avait signés un à un, au lieu d'abandonner leur fortune aux volontés de sa royale maîtresse. Je regrette profondément qu'un homme de la portée d'esprit de La Monnoye n'ait pas constaté cette différence ou consacré cette restitution par quelques apostilles manuscrites à la marge d'une édition ancienne; mais tout lecteur qui aura fait une étude attentive des autres écrits de Desperiers saura bien le retrouver dans celui-ci. Il n'y a pas moyen de s'y tromper.

La parfaite mesure de bienséance qui existait au moment où nous parlons dans le monde littéraire, comme dans tout le reste du monde social, ne permettait pas aux amis de Desperiers de publier les *Contes* que l'*Heptaméron* n'avait pas recueillis, tant que l'*Heptaméron* n'avait pas paru. L'hommage de la collection entière était bien dû à Marguerite, puisque ses principaux auteurs étaient ses *domestiques* ou ses amis, titres qui se confondaient alors, jusqu'à un certain point, dans le sens comme dans l'étymologie, mais dont notre aristocratie bourgeoise n'a pas compris les rapports. Il fallait donc que les éditeurs de Marguerite et les éditeurs de Desperiers s'entendissent avant tout sur la composition de leur recueil respectif, et c'est apparemment pour cela que Pelletier venait conférer à Paris avec Boaistuau, quand Denisot fut mort; les contes qui furent écartés ou repoussés, quelques-uns pour leur briéveté, quelques autres pour leur licence, un certain nombre parce qu'ils ne pouvaient s'assortir au caractère convenu de l'interlocuteur, et le plus grand nombre, peut-être parce qu'ils avaient perdu le piquant de l'anecdote et le sel de la nouveauté, furent renvoyés aux *Nouvelles Récréations et Joyeuz Devis*, où ils ne figurent pas mal. Quant aux droits de l'auteur, Pelletier, qui avait, dit-on, pris assez de part à cette œuvre libre et facile pour revendiquer une partie de son succès, n'hésita pas à en faire honneur à son ami et à son maître, Bonaventure Desperiers, qui était mort depuis vingt ans; et nous ne savons que par des inductions dont je vais m'occuper tout de suite que Pelletier et Denisot ont quelque chose à réclamer dans l'ouvrage. C'était là le véritable siècle d'or de la probité littéraire, et nos associations fiscales et tracassières le rendront de plus en plus regrettable. Il est horrible de penser qu'il a fallu, dans le code sacré de la république des lettres, des mesures préventives contre le vol.

Je suis loin toutefois de penser, comme La Monnoye, que cette coopération de Pelletier et de Denisot ait été fort considérable. Plus j'ai relu les *Contes* de Desperiers, plus j'y ai trouvé de simultanéité

dans la forme, dans les tours, dans le mouvement du style. Quoiqu'il y ait des exemples nombreux, dans les lettres comme dans les arts, de cette aptitude à l'imitation, je ne l'accorde pas sans regret, et surtout sans réserve, à Pelletier et à Denisot, qui n'ont jamais eu le bonheur de ressembler à Desperiers, si ce n'est dans les écrits de Desperiers où l'on veut qu'ils aient pris part. Je conviens très volontiers cependant que Desperiers, mort avant 1544, et selon moi en 1539, n'a pas pu parler de la mort du président Lizet, décédé en 1554 (nouvelle XIX), et de celle de René du Bellay, évêque du Mans, qui ne cessa de vivre qu'en 1556 (nouvelle XXIX). Il en est de même de deux ou trois faits pareils que La Monnoye a recueillis avant moi, et probablement de quelques autres qui nous ont échappé à tous deux. Mais qu'est-ce que cela prouve? Ces phrases : *naguères décédé*, *décédé évesque du Mans*, etc., ne sont autre chose que des incises qu'un éditeur soigneux laisse volontiers tomber dans son texte pour en certifier l'authenticité ou pour en rafraîchir la date. Il ne serait même pas étonnant que les noms propres auxquels Desperiers aime à rattacher ses historiettes eussent été souvent remplacés par des noms plus récens, plus populaires, plus capables de prêter ce qu'on appelle aujourd'hui un intérêt piquant d'*actualité* aux jolis récits du conteur. L'auteur même qui publierait son ouvrage après l'avoir gardé vingt ans en portefeuille, ne négligerait pas ce moyen facile de le rajeunir, et il est tout simple que l'éditeur de Desperiers s'en soit avisé; car, à son défaut, l'idée en serait venue au libraire. Laissons donc à Denisot et à Pelletier, puisqu'on en est convenu, l'honneur d'une collaboration modeste dans les ouvrages de leur maître, mais gardons-nous bien de pousser cette concession trop loin. Si Pelletier et Denisot avaient pu s'élever quelque part à la hauteur du talent de Desperiers, ils n'auraient pas caché cette brillante faculté dans les *Contes* et dans les *Discours* de Desperiers, eux qui ont vécu assez long-temps pour le manifester dans leurs livres, et qui ont fait malheureusement assez de livres pour nous donner toute leur mesure. Il n'y a qu'un Rabelais, qu'un Marot, qu'un Montaigne, qu'un Desperiers dans un siècle. Des Denisot et des Pelletier, il y en a mille.

Ce que l'on conclurait de tout ceci, à supposer que l'on voulût bien en conclure quelque chose, c'est que Desperiers est le véritable et presque le seul auteur de l'*Heptaméron*, comme des *Nouvelles Récréations*. Je ne fais pas difficulté d'avancer que je n'en doute pas, et que je partage complètement l'opinion de Boaistuau, qui n'a pas eu d'autre motif pour *obmettre* et *céler* le nom de la reine de Navarre.

La restitution de ce nom, faite par Gruget, ne me paraît qu'un hommage de courtisan; mais je suis très loin de penser qu'il faut effacer le nom de Marguerite du titre de l'*Heptaméron* pour rendre à Desperiers ce délicieux ouvrage. L'*Heptaméron* appartient à la spirituelle et savante princesse sous les auspices de laquelle il fut écrit. Il lui appartient *par droit de suzeraineté*, comme les *Cent Nouvelles* appartiennent à Louis XI, qui n'en a pas composé une seule. Un souverain qui aime les lettres, qui appelle autour de lui ceux qui les cultivent, et qui jouit de leurs travaux en les couvrant d'une faveur intelligente, mérite bien ses droits d'auteur dans les chefs-d'œuvre de son siècle. Je comprendrais à merveille qu'une édition du plus parfait de tous les théâtres du monde fût mise au jour sous ce titre singulier : *Œuvres de Molière et de Louis XIV*, car cela serait juste et vrai. Cette grande et utile influence des rois sur la civilisation des sociétés par les lettres est d'ailleurs fort passée de mode, et il ne faut pas décourager ceux qui seraient tentés de la remettre en honneur.

Il ne me reste plus que quelques mots à dire. Pourquoi Desperiers n'est-il pas plus connu? Pourquoi s'est-il passé trois siècles entre le jour de sa mort et le jour où paraît sa première biographie? Pourquoi ce charmant écrivain n'a-t-il jamais eu l'avantage si vulgaire et si sottement prodigué d'une édition complète? Les Italiens ont par douzaines des *quinquecentistes* illustres, et ils les réimpriment tous les mois. Nous en avons cinq qu'on ne lit plus ou qu'on ne lit guère, et il en est deux dont personne n'a jamais vu tous les ouvrages. Pour se former une collection bien entière des petits chefs-d'œuvre de Desperiers, il faut la patience d'un bouquiniste et la fortune d'un agent de change. Dieu me garde de désapprouver la promiscuité presque fastidieuse des éditions de ces vieux romanciers dont Villon *débrouilla l'art confus*, et qui surchargent aujourd'hui de leurs somptueuses réimpressions les brillantes tablettes de Crozet et de Techener; mais pourquoi Desperiers, qui est un de nos excellens textes de langue, manque-t-il à toutes les bibliothèques? Pourquoi en est-il de même de ces beaux livres français d'Henri Estienne, qui auraient déjà cessé d'exister, si ses presses, ses types et ses papiers n'avaient pas mieux valu que les nôtres? Voilà des questions qui méritent d'être approfondies avec soin, et je les soumettrai hardiment à la librairie lettrée... quand elle nous sera revenue.

CH. NODIER.

LETTRES

SUR

LA NATURE ET LES CONDITIONS

DU GOUVERNEMENT REPRÉSENTATIF

EN FRANCE.[1]

A UN MEMBRE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

IV.

Quand on a présidé, monsieur, comme vous le fîtes souvent, des *meetings* réformistes, et qu'on réclame chaque jour au parlement des garanties nouvelles pour le nombreux corps électoral créé par le bill de 1832, on peut s'étonner qu'un chiffre inférieur de plus des deux tiers à celui de la Grande-Bretagne suffise aux besoins comme aux vœux de la France. Comment méconnaître pourtant l'apathie du pays pour une question que des passions diverses se sont si vainement efforcées de rendre brûlante? Cette indifférence, je l'ai déjà constatée; aussi dois-je m'attacher aujourd'hui à vous la faire comprendre, en devançant par cette discussion des débats inévitables et prochains.

(1) Voyez les livraisons du 15 septembre, des 1er et 15 octobre.

La chambre ne peut, en effet, manquer d'être bientôt saisie de cette grande thèse de la réforme. L'opposition n'avait pas, depuis quelques mois, assez avancé ses affaires par son silence, pour ne pas essayer de les faire marcher un peu plus vite par sa parole. Dans l'impossibilité de s'adresser en ce moment aux passions vives du pays, elle a été conduite à embrasser une question d'un grand poids par elle-même, en même temps que peu susceptible d'une solution immédiate : thème précieux, qui, d'une part, permet de développer de libérales théories, sans interdire de l'autre et les ajournemens à long terme et les transactions avec le pouvoir, si celui-ci met l'opposition dans le cas de se montrer gouvernementale. Le moment est donc venu de réparer envers les signataires des pétitions électorales les longs oublis de la dernière session, et voici la législature mise en demeure de se prononcer sur des projets qui perdent malheureusement en puissance sur l'opinion ce qu'ils gagnent en variété. Une idée politique ne s'impose que sous condition d'être simple, et lorsqu'au lieu de rallier les esprits à une formule unique et populaire, elle engendre de nombreux systèmes et détermine des divisions plus profondes, on peut douter de sa force comme de son avenir.

Vous me permettrez, monsieur, à raison du calme au sein duquel les théories électorales semblent cette fois devoir se débattre, de commencer par étudier le principe de la représentation dans ses manifestations successives. L'impatience du pays ne me pressant pas de conclure, je voudrais, avant de vous soumettre des vues que vous taxerez peut-être de hardiesse, caractériser les phases principales traversées par une idée qui résume en elle seule l'histoire et la législation des peuples libres.

Je dois commencer par les Grecs et les Romains, dont vous n'exigez pas qu'on vous délivre.

Les sociétés antiques reposent à leur berceau sur une base sacrée. L'esprit de caste y parque les hommes entre des barrières infranchissables; le sol s'y divise selon des proportions mystiques, et les lois tirent leur origine et leur sanction de faits supérieurs aux volontés des peuples. La personnalité humaine semble d'abord enveloppée dans le réseau de ces institutions formidables qui unissent la terre au ciel, et remontent jusqu'à lui comme à leur source. Peu à peu cependant cette personnalité se dégage; le reflet des temps divins devient plus pâle, les lois perdent leur mystérieux caractère, et les sociétés s'organisent suivant un mécanisme auquel l'altération des primitives croyances ne laisse bientôt plus d'autre force que la

sienne propre. Le classement de Solon marque à Athènes cette période qu'ouvre à Rome celui de Servius Tullius. La richesse devient la mesure des droits politiques, et la timocratie est fondée. Cependant une seconde lutte succède bientôt à la première; le gouvernement du cens, qui a triomphé des influences patriciennes et des traditions héroïques, est vaincu lui-même par la démocratie, et la suite des temps le voit se noyer en Grèce dans une loquacité vénale, ou s'abîmer à Rome sous la tyrannie impériale.

Si les sociétés chrétiennes étaient emprisonnées dans le cercle d'airain tracé par Vico autour des sociétés antiques, nous devrions sans doute lire aussi dans le passé le redoutable arrêt de nos destinées. Après avoir épuisé, comme elles, et la sève des institutions paternelles et les ressources d'un organisme habile et compliqué, nous semblons toucher à l'instant qui leur fut si funeste. Mais comme moi, monsieur, vous croyez que c'est au sein des ruines et dans l'impuissance constatée de la raison humaine que le christianisme, ce sens nouveau de l'humanité, développe sa force transformatrice; et c'est d'un verbe plus puissant que la parole politique que vous attendez ce mot de l'avenir qui relèvera l'intelligence dans ses chutes, le monde moral dans ses abaissemens, en ranimant au cœur des nations la vie défaillante et comme éteinte.

L'un des faits constitutifs du monde antique, la conquête, domine à l'origine du monde moderne, sous des formes sinon plus impitoyables encore, du moins plus universelles. Les vainqueurs assujétissent les vaincus par la loi, comme ils l'ont fait d'abord par la force, et le sol dont ils s'emparent devient le gage en même temps que le signe légal de leur prééminence. La terre possédée par eux se revêt en quelque sorte de leur noblesse et de leur fierté; à elle se rattachent tous les droits, sur elle seule repose l'économie de la société tout entière. La terre règne, administre, combat et juge, car la loi des fiefs engendre et mesure tous les devoirs, toutes les obligations civiles et militaires. Elle régit tout, depuis la succession à la couronne jusqu'à la distribution de la justice dans les plus obscurs hameaux. Mais ces magnifiques prérogatives n'appartiennent qu'à la terre délimitée par l'épée du vainqueur, et à laquelle il a imprimé le sceau de sa supériorité native. Si quelques lambeaux s'échappent de ses mains, si des propriétés nouvelles se forment en dehors du droit féodal, ces terres de roture voient vainement mûrir la vigne au penchant de leurs côteaux, ou des gerbes abondantes dorer leurs plaines; elles ne tiennent pas à cette chaîne immense dont le trône lui-même n'est que le

premier anneau; elles n'ont dès-lors aucun droit politique, aucune part à la souveraineté, aucun titre à la représentation.

Dans ces sociétés si fortement ancrées au sol, l'homme n'a de valeur qu'autant qu'il en est l'héréditaire représentant. Hors de là, son individualité s'abîme au sein de corporations puissantes, comme la pierre inconnue dans les fondemens d'un vaste édifice. L'art, la pensée, l'industrie, toutes les manifestations de la pensée, se modèlent d'après un type sacré; et le corps de la chrétienté est édifié lui-même, selon les principes qui président aux superbes et innombrables constructions épanouies à sa surface.

Mais la suite des âges a déjà ébranlé cette œuvre colossale. La terre ilote résiste à la terre souveraine. Des capitaux se créent, des intérêts se forment, des existences s'élèvent, qui, ne trouvant pas leur place dans cette organisation, s'efforcent à tout prix de la prendre. Une conquête nouvelle s'organise donc au sein de la première, et pour ainsi dire contre elle; le donjon de la commune s'élève en face du donjon seigneurial; partout l'on achète la liberté, ici au prix de l'or, là au prix du sang, et un tiers-ordre est créé, qui, s'appuyant sur la royauté, dont il sert les intérêts contre de communs adversaires, se fait ouvrir par elle la porte des états de la nation. Pour celui-ci, comme pour les ordres privilégiés, le droit n'est sorti que du fait, et dans l'organisation politique qui résulte de cette double conquête, ils sont plutôt coexistans qu'associés.

Cependant l'intelligence, plus libre dans ses allures, s'attache à systématiser les faits fournis par le cours des siècles, et bientôt elle revendique comme un droit naturel ce qui, dans l'origine, offrit un tout autre caractère. A mesure que la société du moyen-âge se montre plus impuissante à contenir ces hardiesses de l'esprit novateur, ces élans de la conception individuelle, la foi publique s'ébranle, et dans les bases de l'ordre politique, et dans son mécanisme, et dans son génie. L'étude de l'antiquité classique vient hâter cette décomposition de toutes parts imminente. Pendant que les disciples du droit romain substituent l'autorité des textes et l'arme du raisonnement à la puissance de ces coutumes qui jusqu'alors avaient été la seule source comme la seule règle des transactions civiles, Machiavel commente l'histoire des républiques anciennes dans un sens tout expérimental. Il en discute les annales comme des faits contemporains, et son esprit, en revêtant l'histoire de l'antiquité d'un caractère exclusivement politique, devient, pour une société qui doute d'elle-même, un dissolvant redoutable. Après ses héros et ses légis-

lateurs-pontifes, la Grèce avait vu naître Aristote : le monde moderne eut à son tour les philosophes de l'induction, de l'observation et de la logique. Venus aux jours du scepticisme, voisins du jour des ruines, voyant la tradition leur échapper, et ne s'appuyant que sur eux-mêmes, ceux-ci s'attachèrent, à l'exemple du Stagyrite, à concevoir la politique comme une science de déductions rigoureuses, s'appuyant sur les faits fournis par l'expérience. Ainsi fit Grotius pour l'ensemble du droit public; ainsi firent successivement Locke, Montesquieu, Rousseau, qui partirent de la même base, mais en considérant l'ensemble des idées et des phénomènes de deux points de vue très divers.

Quoique tous fussent sans foi dans le passé, et n'admissent dans leurs combinaisons aucun fait qui ne pût rendre incessamment raison de lui-même, deux tendances dominèrent dès-lors les études politiques. Avec Montesquieu et l'école anglaise, les uns s'attachèrent à organiser les sociétés d'après le balancement des intérêts, en se préoccupant plus du mécanisme que des principes; avec Locke, Rousseau et l'école américaine, les autres visèrent surtout à donner pleine satisfaction aux principes, et firent passer les exigences de la logique avant celles de l'organisation constitutionnelle, moins inquiets de froisser des intérêts que de contrarier des idées. Notre assemblée constituante a constamment reproduit ces deux formes opposées de la pensée du XVIII[e] siècle, qui se sont réfléchies dans tous ses travaux comme dans toutes ses luttes, et l'on pourrait la définir un champ-clos où *l'Esprit des Lois* a fini par succomber sous les coups du *Contrat social*.

Il est curieux, monsieur, à la veille du jour où la société contemporaine allait s'inaugurer avec tant d'éclat et de violence, de trouver comme le testament des siècles dans l'acte même qui ouvrit légalement le cours de notre révolution. Je ne sais rien de plus saisissant que de relire ce réglement royal pour l'élection des membres des états-généraux, donné à Versailles le 24 janvier 1789, à six mois de la prise de la Bastille, à si peu de distance de la nuit du 4 août et de la constitution de 91.

Vous y voyez les baillis et sénéchaux recevant charge d'assigner les évêques, abbés, chapitres, corps et communautés ecclésiastiques réguliers et séculiers des deux sexes (1), tous les nobles possédant fief, chacun au principal manoir de leur bénéfice (2), à l'effet de

(1) Article 9. — (2) Art. 12.

comparaître à l'assemblée du bailliage, avec les mineurs, femmes ou veuves également possédant fief, mandés dans la personne d'un procureur pris dans l'ordre de la noblesse (1); puis, vous apprenez en quelle forme se réunissent en leur ville, bourg ou paroisse, les habitans composant le tiers-état du royaume, les corporations d'arts libéraux, devant, dans cette réunion préparatoire, choisir un électeur à raison de cent individus (2); les corporations d'arts et métiers, celles des négocians, armateurs et autres, devant en nommer deux pour le même nombre; vous voyez enfin ces délégués se réunir (3) pour rédiger ensemble le cahier de leurs griefs et doléances, et nommer leurs mandataires aux états-généraux, le clergé et la noblesse par une élection directe, le tiers-état par une élection à deux ou trois degrés, selon les circonstances.

Des hommes de la génération présente ont répondu à cette sommation solennelle, le dernier acte de souveraineté que la société de nos pères ait exercé en France; et cependant sous quelles formes étranges et vagues doit leur apparaître depuis long-temps ce souvenir d'un monde évanoui! Rendez grace à la Providence, monsieur, de n'avoir pas eu, comme nous, à sauter à pieds joints d'une civilisation dans une autre, de n'avoir pas vu la foudre entr'ouvrir soudain un abîme entre le monde où vous vivez et celui où vécurent vos pères. L'Angleterre a suivi les progrès des siècles, sans répudier la religion des âges. La France, au contraire, ne pouvant, par la fatalité des circonstances, arracher aux ruines écroulées autour d'elle, ni un enseignement ni un débris, dut improviser, comme un dithyrambe, l'œuvre entière de ses mœurs et de ses lois.

Deux idées dominaient seules alors cette scène de confusion, l'unité nationale et l'égalité des races humaines. Cette égalité n'allait pas, dans la pensée primitive de la révolution française, ainsi que je l'ai déjà établi, jusqu'à vouloir effacer les distinctions accidentelles ou natives entre les hommes; mais elle imposait la difficile condition d'une organisation entièrement nouvelle. La fortune territoriale se présenta d'abord comme l'une des bases les plus naturelles de cette hiérarchie. Il va sans dire que dans cette théorie la propriété n'apparut plus avec le caractère emprunté au droit féodal, selon lequel la qualité de la terre régissait et dominait celle de la personne. Le cens électoral ne fut pour la constituante, aussi bien que pour toutes les assemblées qui l'ont suivie, qu'une présomption légale d'attache-

(1) Art. 20. — (2) Art. 26. — (3) Art. 30 et suiv.

ment à l'ordre public, en même temps que le gage, sinon constant, du moins habituel, d'une éducation plus libérale.

Cependant, quelque mesure qu'on apportât dans son application, une telle garantie ne pouvait être acceptée par les théoriciens démagogues, qui de l'égalité naturelle des races prétendaient inférer l'égalité absolue de toutes les unités humaines. Les deux doctrines que j'ai déjà eu l'occasion de désigner sous le titre de démocratique et de bourgeoise, luttèrent donc corps à corps au sein de la constituante, et sa loi électorale porta l'empreinte des oscillations entre lesquelles cette assemblée fut constamment balottée.

La constitution de 91 ne fit, aux traditions de l'ancien gouvernement, qu'un seul emprunt, l'élection indirecte. Elle décréta que, pour former l'assemblée nationale, les citoyens se réuniraient, tous les deux ans, en assemblées primaires (1), composées de tout Français âgé de vingt-cinq ans, non serviteur à gages, et payant une contribution directe au moins égale à la valeur de trois journées de travail. Les assemblées primaires nommaient des électeurs en proportion du nombre des citoyens actifs domiciliés dans la ville ou le canton, et ces électeurs devaient joindre, aux qualités requises pour être citoyen actif, la possession d'un bien évalué, sur les rôles, à un revenu égal à la valeur de deux cents journées de travail. Enfin, les mandats impératifs étaient proscrits (2), et le principe de la représentation selon le droit politique moderne, posé dans toute sa pureté.

La convention où triompha l'idée du nivellement absolu des êtres, et où cette idée toute moderne se drapa dans quelques lambeaux de l'antiquité républicaine, conçut tout autrement que la constituante et le droit électoral et celui des mandataires élus. D'après la constitution de 93, le premier de ces droits appartint à tout individu né sur le territoire de la république; le second se trouva fort restreint par la souveraineté populaire, s'exerçant directement elle-même pour la sanction de toutes les lois, aussi bien que par l'institution d'un grand jury national, élu par la nation, avec l'étrange attribution de juger ses représentans.

« C'est toujours à la dernière limite, disait le rapporteur de ce projet de constitution (3), que nous nous sommes attachés à saisir les droits de l'humanité. Si quelquefois nous nous sommes vus for-

(1) Constitution de 1791, tit. III, sect. II.

(2) Sect. III, VII.

(3) Hérault de Séchelles.

cés de renoncer à cette sévérité de théorie, c'est qu'alors la possibilité n'y était plus....... Nous avons rétabli, sur la représentation nationale, une grande vérité : les lois devront être proposées à la sanction du peuple, et le gouvernement français ne sera représentatif que dans les choses que le peuple ne pourra pas faire lui-même..... Le code dont nous sommes débarrassés pour jamais attribuait une odieuse préférence à des citoyens nommés *actifs*, souvenir qui n'est plus que du domaine de l'histoire, qui sera forcée de le raconter en rougissant........ Qui de nous n'a pas été souvent frappé d'une des plus coupables réticences de cette constitution odieuse? Les fonctionnaires publics sont responsables, et les premiers mandataires du peuple ne le sont pas encore! nulle réclamation, nul jugement, ne peuvent les atteindre; on eût rougi de dire qu'ils seraient impunis, on les a appelés inviolables! Ainsi les anciens consacraient un empereur pour le légitimer! La plus profonde des injustices, la plus écrasante des tyrannies nous a saisis d'effroi; nous en avons cherché le remède dans la formation d'un grand jury national, tribunal consolateur, créé par le peuple dans la même forme et à la même heure qu'il nomme ses représentans : auguste asile de la liberté, où nulle vexation ne serait pardonnée. Il nous a paru grand et moral de vous inviter à déposer, dans le lieu de vos séances, l'urne qui contiendra les noms des réparateurs de l'outrage, afin que chacun de nous craigne sans cesse de les voir sortir. »

Vous me saurez quelque gré, je gage, de cet échantillon de la philosophie conventionnelle. Ne sentez-vous pas là se débattre confusément et les théories de Rousseau et les souvenirs de Plutarque? Pour la convention, les nations chrétiennes ont reculé de deux mille ans, et de grands et vieux empires doivent remonter le cours des siècles pour reprendre, sans jeunesse et sans poésie, cette existence en plein soleil des petites communautés helléniques! Ainsi, la bêtise se mêle au plagiat, et l'on arrive à comprendre la lettre monumentale, adressée par le même homme au conservateur de la bibliothèque nationale : *Chargé de préparer, pour lundi prochain, un plan de constitution, je te prie de me procurer sur-le-champ les lois de Minos, dont j'ai un besoin urgent*, etc.

Je n'ai pas besoin de vous dire que ce rapport flétrit, comme olygarchique et infame, l'élection à deux degrés. Dès qu'on transformait la France en un vaste forum, l'élection devait être directe, et tout autre mode ne pouvait même être compris.

La constitution de l'an III, sortie de la réaction thermidorienne,

remit en vigueur, à quelques détails près, le mode électoral de 91. Elle rétablit les assemblées primaires et les assemblées électorales, en imposant aux électeurs l'obligation de posséder un bien d'un revenu de cent à deux cents journées de travail, selon les localités (1).

Ainsi, l'élection indirecte triomphait tout d'abord, comme un gage précieux donné à l'ordre public, comme un premier principe de sécurité rendu à la société bouleversée jusqu'aux abîmes. Depuis cette époque, elle a toujours conservé ce caractère. Lorsque les pouvoirs se sont vus faibles, ils l'ont constamment invoquée comme un moyen de salut, pendant que les partis ont demandé à l'élection directe des choix que ce mode leur donna toujours plus de chances de dominer. Comment ne pas voir, en effet, que l'élection directe réfléchit d'une manière à la fois plus souveraine et plus vive, et les soudainetés de la pensée publique, et les capricieuses impressions de la presse, tout ce qui fait prévaloir la partie ardente et mobile de l'opinion contre sa partie fixe et réfléchie?

C'est surtout pour le tempérament français que l'élection indirecte semble avoir été conçue. Il en est de ce mode comme de la division du pouvoir législatif en deux branches : c'est une réserve prise contre l'impétuosité du premier mouvement, un refuge pour la conscience publique recueillie dans l'accomplissement de ses devoirs. Quoi, d'ailleurs, de plus logique qu'un tel système dans un pays où les lumières, aussi bien que la propriété, sont inégalement réparties dans la classe nombreuse qui les possède, et sous un droit public qui aspire à dispenser à chacun selon la mesure de sa force? L'établissement de degrés dans la concession des droits politiques, degrés correspondant à ceux qui résultent des diverses garanties sociales, est le seul système qui permette d'étendre la franchise élective sans absurdité dans la théorie et sans danger dans la pratique. En repoussant ce mode, on est forcément conduit à circonscrire le chiffre du corps électoral, afin de le laisser moins au-dessous de sa décisive et redoutable mission. Lorsque, dans l'état actuel des mœurs et des intérêts, on réclame en même temps et des électeurs nombreux et des élections directes, on donne à penser ou qu'on n'embrasse pas l'effrayante étendue d'un mandat qui résume dans un nom propre les plus ardus problèmes du temps, ou qu'on tient peu à ce qu'il soit rempli par des hommes en mesure de le comprendre; on fait preuve, ou d'une médiocre intelligence politique, ou d'un cynisme difficile à qualifier.

(1) Art. 30 et suiv.

Je reviendrai bientôt, monsieur, sur cette question capitale; mais il est nécessaire, pour la mettre dans tout son jour, de montrer, en continuant la rapide exposition des faits, comment l'opinion publique s'est trouvée conduite, en France, à repousser l'élection à deux degrés, et à la juger avec une rigueur qu'elle ne méritait pas par elle-même.

Bonaparte, en élevant l'édifice de sa fortune politique, n'était pas homme à repousser la garantie que lui avait léguée la législation du directoire. La constitution de l'an VIII établit trois degrés d'élection, déterminés par la liste de *confiance*, la liste départementale et la liste nationale. La première, devant contenir environ cinq cent mille noms, était composée d'un nombre égal au dixième de celui des habitans de l'arrondissement communal; la seconde était formée par les citoyens portés à la liste communale, chargés d'élire un dixième d'entre eux; enfin, la liste nationale était formée par les membres inscrits à la liste du département, dans la même proportion d'un dixième (1). Sur ces listes devaient être choisis les fonctionnaires communaux et départementaux et les membres de la représentation nationale, c'est-à-dire ceux du tribunat et du corps législatif.

Mais c'est ici qu'éclate, dans toute son ironie, l'insolence de la victoire et le mépris pour un ennemi terrassé. Ces tribuns débonnaires et ces représentans sans parole étaient nommés par le sénat (2), chargé seul d'appeler à la vie politique les notabilités des départemens, avec lesquels il était sans nul rapport, et de résumer, au sein de sa servilité dorée, tout le mouvement de l'opinion publique. Si les pouvoirs faibles sont condamnés à n'être pas sincères, la vérité devrait être du moins l'éclatant attribut des pouvoirs forts : c'est en méconnaissant ce devoir de sa position et de son génie que Napoléon démoralisa la France et tua l'esprit politique. Il fit douter de la liberté, en la montrant emprisonnée dans le ridicule cortége d'institutions impuissantes. Pas un atome d'esprit public n'anima à aucun de leurs degrés ces assemblées prétendues représentatives; et si, pour la confection des listes nationales, un petit nombre d'électeurs consentirent à se présenter, leur présence n'était due qu'aux instances des concurrens pour le prix annuel de 10,000 fr., affecté par le despotisme à une silencieuse obséquiosité.

(1) Constitution directoriale de l'an III, tit. IV, art. 35.

(2) Constitution de l'an VIII, tit. Ier, art. 6-7.

(3) Tit. II, art. 20.

Cette parodie d'institutions libres rendue plus dérisoire et plus complète par les divers sénatus-consultes organiques publiés sous le consulat et l'empire, ne put manquer de porter à l'élection indirecte une atteinte dont il lui sera bien difficile de se relever. On ne comprit plus le droit électoral à moins d'une action immédiate et décisive exercée sans intermédiaire jusqu'au centre même du pouvoir. L'on sait, depuis long-temps, que l'une des plus funestes conséquences du despotisme comme de l'anarchie est de déterminer des réactions qui trop souvent dépassent le but sans l'atteindre.

Sitôt que la chute du gouvernement impérial eut préparé les esprits à l'établissement de la monarchie constitutionnelle, la pensée publique se porta vivement sur le système électoral, et elle ne se déclara satisfaite qu'en pratiquant le contre-pied de ce qui avait si long-temps lassé la dignité pour ne pas dire la probité du pays. L'irrésistible entraînement de l'opinion vers l'élection directe força le sens de la Charte de 1814, dont le texte portait seulement, que « pour *concourir* à l'élection des membres de la chambre des députés, il fallait être âgé de trente ans, et payer 300 francs de contributions directes (1). »

Cette interprétation devint plus populaire encore lorsqu'on vit les hommes de l'ancien régime essayer de relever, au profit de leurs doctrines et de leur influence, le système de l'élection à plusieurs degrés. C'était là, sans nul doute, une illusion gratuite dont le temps n'aurait pas tardé à faire justice. Sous quelque ciel que vous transplantiez un arbre, de quelque suc que vous nourrissiez ses racines, vous ne verrez point des fruits étrangers pendre à ses rameaux, il ne mentira jamais à la loi de sa création. En vain l'ardente majorité de 1815, en vain l'école qui voudrait aujourd'hui continuer ses traditions en les badigeonnant d'un libéralisme de contrebande, auraient-elles demandé à la nation de répudier les faits et les principes de 89 ; l'élection graduée n'aurait pas donné à cette époque et donnerait bien moins encore aujourd'hui les résultats qu'on affectait d'en attendre. Les cent jours avaient dû provoquer une réaction temporaire; mais espérer, par un mécanisme électoral quelconque, escamoter une majorité contraire à la pensée de la France, c'était là une de ces illusions qu'il est étrange de voir se maintenir encore dans quelques esprits. Les deux degrés n'auraient pas ranimé une foi éteinte, ce système n'aurait pas créé des influences qui, si elles existaient, n'en auraient

(1) Art. 40.

aucun besoin; on peut croire seulement qu'appliqué par la restauration dans un esprit intelligent et libéral, il aurait contribué à détourner le péril qui sortit pour elle, et des choix menaçans amenés par la législation de 1817, et de la réaction dangereuse qui suivit ces choix eux-mêmes et que ceux-ci parurent justifier.

La loi du 5 février 1817, qui réunissait dans un seul collége départemental tous les électeurs à 300 francs, fut saluée par les classes moyennes comme leur triomphe définitif et le gage assuré de leur avénement politique. Vous savez assez que ce n'est point en cela que je la blâme; mais en même temps qu'elle asseyait sa prépondérance, la bourgeoisie n'eût-elle pas sagement agi dans l'intérêt de cette prépondérance même, en prenant certaines précautions contre ses propres entraînemens, en ne mettant pas sur un coup de dé son avenir et celui de la France tout entière? C'est ici qu'il est permis de douter de la pénétration politique des esprits absolus qui n'admirent au principe de la loi de 1817 ni une objection, ni une réserve; c'est ici qu'on peut croire que les classes moyennes furent plus habiles à vaincre qu'à organiser leur victoire.

Vous vous rappelez quels résultats sortirent de l'application de cette loi fameuse, résultats tels que, deux années après sa promulgation, ses auteurs eux-mêmes en imploraient le changement comme condition essentielle du maintien de la monarchie. J'admets de grand cœur que de telles alarmes furent exagérées; mais qui oserait contester qu'elles ne fussent sincères dans les plus pures consciences, dans les intelligences les plus élevées? Quels amis de la royauté de 1830 ne trembleraient s'ils la voyaient jamais en butte à des tendances analogues à celles que manifestait devant la royauté de 1814 le mouvement électoral de 1819? Pense-t-on qu'il y eût habileté et prudence à compromettre ainsi la nation avec elle-même, à la livrer toute haletante à ses inspirations les plus irréfléchies, à ses entraînemens les plus passionnés? Croit-on s'être fait une glorieuse place dans l'histoire parce qu'on a mis la royauté de cette époque dans le cas d'user de toutes ses ressources, de faire appel à tous les dévouemens, à tous les souvenirs, à toutes les inquiétudes, parce qu'on a provoqué par son imprévoyance la réaction qui bientôt après porta la droite aux affaires?

Je pose le problème sans le résoudre, et me borne à rappeler sous quelles impressions toujours soudaines et parfois contradictoires fonctionna la législation électorale que la France avait appris à con-

sidérer comme le *palladium* de tous ses droits. Pour parer à des dangers que ne contestait pas la loyauté de l'opposition, des combinaisons nombreuses furent essayées (1); elles aboutirent au double vote, système impopulaire et bâtard qui maintenait l'élection directe à laquelle le ministère avait vainement essayé d'échapper. Or, telle est la puissance de cet instrument, telle est surtout en ce pays la domination exercée par les circonstances sur l'opinion publique, que le même corps électoral qui, après les monarchiques triomphes d'Espagne, avait donné à l'extrême droite une chambre selon son cœur, donna bientôt au centre gauche l'assemblée du sein de laquelle allait sortir une révolution.

De la mobilité de ces jugemens sur les personnes et sur les choses, il y aurait de graves enseignemens à recueillir, et ceux-ci pourraient légitimer quelques doutes sur l'excellence d'une forme électorale qui a moins pour effet d'exprimer l'opinion que de l'impressionner, et qui manque de vérité en ce qu'elle excite les passions plutôt qu'elle n'interroge scrupuleusement la conscience publique.

J'ignore si l'opinion doit un jour se modifier sur ce point; mais, en tout cas, ce n'était pas immédiatement après 1830 qu'on pouvait être admis à contester les avantages d'un mode dont les vicissitudes avaient provoqué les éclatans évènemens qui venaient de s'accomplir. En se bornant à stipuler que l'organisation des colléges électoraux serait réglée par des lois, la charte nouvelle permettait, il est vrai, d'ouvrir sur l'ensemble du système une controverse plus large et plus facile, puisqu'aucune condition n'était désormais constitutionnellement déterminée, et que le système électoral perdait son caractère organique pour passer dans le domaine moins immuable de la

(1) Selon le premier projet, présenté en 1820, 258 députés devaient être nommés par les colléges d'arrondissement, et 172 par les colléges de département, formés de 100 à 600 électeurs, payant 1,000 francs de contributions, et choisis eux-mêmes par les colléges d'arrondissement à la majorité des suffrages (art. 1 et 2). Ce projet, sur lequel la discussion parlementaire ne s'ouvrit pas, introduisait aussi le principe du vote public, emprunté à un tout autre ordre d'idées, ainsi que nous le montrerons bientôt, en statuant que chaque électeur devait signer son bulletin ou le faire certifier par un membre du bureau (art. 30). On sait que le second projet, modifié par l'amendement de M. Bouin et converti en loi le 29 juin 1820, établissait un collége départemental et des colléges d'arrondissement; 258 députés étaient attribués à ces derniers; 172 membres nouveaux étaient nommés par le collége de département, composé des électeurs les plus imposés, en nombre égal au quart de la totalité des électeurs du collége.

loi. Mais la pensée publique ne se préoccupait alors que d'un petit nombre de points, au premier rang desquels figuraient l'abaissement du cens, et la suppression du double vote, combinaison improvisée lors de la loi de 1820, et qui ne fut défendue par personne. Le débat s'étant concentré tout entier sur la quotité du cens électoral et d'éligibilité, dont l'abaissement était considéré comme un engagement de la constitution nouvelle, aucune autre question ne put être abordée d'une manière quelque peu sérieuse. La France ne comprenait la liberté électorale que dans les conditions où elle l'exerçait depuis 1817, et l'on doit même reconnaître qu'une idée dont l'initiative appartient au cabinet de cette époque, l'adjonction des catégories de capacités, ne saisit vivement ni le pays, ni la chambre, malgré les considérations développées par le ministre auteur du projet, considérations qu'il me paraît utile de rappeler dans un moment où l'idée avortée en 1831 ne peut tarder à reparaître dans nos débats parlementaires.

En proposant pour base de la loi le doublement du nombre des électeurs censitaires inscrits aux listes de 1830, le ministre déclarait qu'il avait cherché à étendre les capacités électorales en les demandant à tout ce qui fait la vie et la force des sociétés, au travail industriel et agricole, à la propriété et à l'intelligence.

« La propriété et les lumières sont les capacités que nous avons reconnues. La propriété d'une part, la seconde liste du jury de l'autre part, procuraient une application immédiate de la théorie adoptée.... Un gouvernement né des progrès de la civilisation devait à l'intelligence de l'appeler aux droits politiques sans lui demander d'autre garantie qu'elle-même. Il y avait, il faut en convenir, quelque chose de trop peu rationnel dans cette faculté donnée par la loi du jury à tous les citoyens éclairés de pouvoir juger de la vie des hommes, et qui n'allait pas jusqu'à concourir à la nomination de ceux qui font les lois (1). »

De cet ensemble de dispositions relatives aux capacités et aux électeurs censitaires résultait, selon l'exposé des motifs, une masse de plus de deux cent mille électeurs.

Peut-être avez-vous suivi les débats auxquels ce projet donna lieu. Je le regretterais pour la dignité de mon pays et de sa représentation nationale, qui ne se montra jamais si fort au-dessous de ses devoirs et de son rôle. Ce fut, monsieur, un déplorable spectacle que celui de

(1) Exposé des motifs par M. le comte de Montalivet, 31 décembre 1830.

l'opposition repoussant de l'urne électorale une magistrature dont elle ne pouvait contester les lumières, et à laquelle elle n'avait à reprocher que de ne pas se faire la complaisante de ses passions, et refusant aux interprètes suprêmes de la loi le droit qu'elle proposait d'étendre à toutes les professions libérales; ce fut en vertu de légitimes, mais tristes représailles, que succombèrent à leur tour dans des scrutins de jalousie et de récriminations les catégories diverses appelées à la franchise politique. Aucune idée générale ou généreuse ne domina cette discussion, et si de tels débats se reproduisaient jamais, ce serait à désespérer de tout esprit parlementaire, de tout avenir politique.

N'en concluez pas, monsieur, que j'attache à cette question elle-même la haute importance qu'elle paraît offrir au premier aspect. En fait, l'adjonction des professions libérales évaluées par la commission de 1831 à un quinzième au plus du nombre des électeurs censitaires eût exercé une action fort peu sensible sur l'ensemble des résultats électoraux. En théorie, on peut parfaitement admettre le droit de l'intelligence sans être conduit à repousser la garantie du cens. La capacité présumée est sans nul doute la base de notre nouvelle hiérarchie sociale; mais cette capacité existe-t-elle, au moins dans des conditions patentes, lorsque, par ses efforts soutenus, elle n'a pu produire un capital de 20 à 30,000 francs, qui suffit pour établir le cens de 200 francs exigés par la loi? L'instruction professionnelle ou libérale est un instrument de production et de travail, ni plus ni moins que l'héritage immobilier, et la loi, qui ne peut opérer que sur des faits extérieurs et sensibles, n'est-elle pas fondée à mesurer cette instruction à l'intérêt qu'elle rapporte? Si cet intérêt est nul, la société n'a-t-elle pas quelque droit de se tenir en garde; et s'il faut quelques années pour accumuler le capital, signe légal de l'aptitude politique, ce temps d'épreuve n'est-il pas utile pour préparer l'homme par tous les devoirs du chef de famille à l'exercice de tous les droits du citoyen?

L'on pourrait ajouter que l'admission des professions libérales à la franchise électorale ne saurait inquiéter pas plus que servir les intérêts d'aucune opinion politique. J'ai, du moins pour ce qui me concerne, pleine confiance que ces professions, dont l'influence s'exerce déjà dans toute sa force en dehors des colléges électoraux, admises à ajouter quelques bulletins à ceux que le corps électoral dépose aujourd'hui dans l'urne, concorderaient, dans leurs choix comme dans leur esprit, avec sa majorité sage et conservatrice. On n'en doutera

pas lorsqu'on voudra étudier avec soin les élémens de la seconde liste du jury, au lieu de s'arrêter à quelques noms bruyans et à un petit nombre de jeunes têtes qui n'ont pas encore jeté leur gourme universitaire. La chambre de 1831 eût donc pu, sans nul inconvénient, correspondre sur ce point à la pensée du cabinet, et donner à l'intelligence cette satisfaction à coup sûr plus éclatante que dangereuse. Je regrette sincèrement, pour mon compte, qu'il n'en ait pas été ainsi, et que cette arme n'ait pas dès-lors été arrachée à la main des partis par celle du pouvoir, ce qui est la bonne et seule manière de faire sans danger de la politique libérale. Mais une mesure aussi insignifiante dans ses résultats définitifs, aussi mollement réclamée d'ailleurs par l'opinion, peut-elle légitimer en ce moment la révision et la refonte d'une législation qui date à peine de huit années?

Je ne le pense pas, monsieur, et, à mon sens, il importe que la France expérimente plus long-temps et d'une manière plus complète l'ensemble d'un système électoral hors duquel elle ne conçoit pas présentement la liberté politique, système qui me paraît devoir créer dans l'avenir des difficultés sérieuses à cette liberté elle-même aussi bien qu'à l'économie tout entière du gouvernement représentatif. De ces difficultés je ne veux ici toucher qu'une seule, celle qui est déjà la mieux comprise.

La France de 1830 conserva de la législation antérieure ces colléges d'arrondissement qui avaient créé entre les citoyens des relations déjà vieilles de dix années, disposition qui donnait de grandes facilités matérielles pour l'exercice du droit, mais dont la conséquence était de créer entre les électeurs et leurs mandataires des relations d'une nature tellement étroite et personnelle, que la vérité du gouvernement représentatif pourra finir par s'en trouver gravement compromise. L'excitation de tous les intérêts privés se combinant avec l'affaiblissement de toutes les croyances politiques ne peut manquer en effet d'altérer de plus en plus la nature du mandat électoral; et si cette déplorable tendance n'était enfin arrêtée par la loi à défaut des mœurs, un jour viendrait, c'est à chacun de juger s'il est proche, où le député de la France ne serait que le procureur fondé d'un chef-lieu de sous-préfecture, le chargé d'affaires d'une centaine de commettans. On mesurerait alors sa valeur politique au nombre de ses conquêtes administratives, et son assiduité dans les antichambres lui serait plus comptée que sa puissance à la tribune. Les services rendus, le patronage acquis, l'intimité que des rapports aussi personnels établissent, tendent à constituer une sorte d'inféodation

des petites circonscriptions électorales à leurs mandataires, en ôtant de plus en plus à ceux-ci toute signification politique. Le patriotisme d'arrondissement grandit sur les ruines du patriotisme national; on réclame un haras ou une école d'artillerie avec la chaleur qu'on mettait en d'autres temps à demander la Belgique et la frontière du Rhin. Si un député fait ouvrir une route royale, il se concilie des suffrages d'abord rebelles; s'il parvient à faire élargir un port ou creuser un canal, il devient inexpugnable.

Il peut dès-lors, au gré de ses antipathies ou de ses espérances excitées, passer des bancs ministériels à ceux de l'opposition, pour repasser bientôt sur les premiers. Puis, s'il a su choisir habilement sa place sur l'un de ces points stratégiques qui dominent les deux camps, rien ne l'empêchera, selon les circonstances, de changer ses amitiés, de répudier ses engagemens de la veille pour former les connexions les plus inattendues; enfin, s'il aspire à cumuler les profits du pouvoir avec les honneurs de la popularité, il pourra, Brutus à vingt mille francs de salaire, se représenter sans crainte devant ses cent cinquante électeurs: une effrayante majorité, formée par la gratitude et grossie par l'espérance, viendra sanctionner tous les actes d'une vie parlementaire aussi heureusement conduite, et saluer une fortune qui deviendra le marche-pied de tant d'autres.

Je ne saurais, monsieur, accepter un tel avenir ni pour le gouvernement représentatif ni pour mon pays. Je recevrais de tout cabinet, comme un immense bienfait, tout ensemble de mesures législatives ou réglementaires imposant des conditions fixes d'admission dans les diverses carrières administratives, et tendant à rendre à leurs chefs naturels aussi bien qu'à l'administration départementale l'influence qu'usurperait un autre pouvoir, au grand préjudice des mœurs nationales et de tous les services publics. Le pouvoir, pas plus que la liberté, ne peut puiser de force dans un principe de démoralisation, et lorsque j'entends quelques-uns de ses prétendus adeptes s'applaudir de ce que de telles tendances rendent les députés plus souples, lorsque je les vois se féliciter de ce que leur mandat peut perdre en vérité dans un système de corruption réciproque, s'exerçant de l'électeur sur le mandataire, et de celui-ci sur ses commettans, je n'ai pas assez de mépris pour une politique dont l'imprévoyance l'emporte encore sur l'immoralité.

Comment ne voit-on pas que c'est ainsi que s'introduit l'anarchie au sein d'une chambre, et que tout cabinet qui parviendrait à y décomposer complètement les partis, y vivrait sans aucun avenir en ce

qu'il serait incessamment menacé par la coalition de toutes les ambitions et de toutes les haines personnelles? Se figure-t-on bien ce que serait le gouvernement de la France le jour où une chambre aurait une sorte de certitude morale d'être constamment réélue, à raison du patronage local de ses membres et indépendamment de leur attitude parlementaire? Après avoir annulé l'action constitutionnelle de la pairie et mis la royauté aux prises avec une assemblée unique, n'arriverait-on pas à rendre illusoire aussi pour elle le droit de dissolution? A quoi lui servira-t-il de l'exercer, et pourquoi le tenterait-elle, lorsque dans les circonstances les plus graves, en présence des plus hautes questions de l'ordre diplomatique ou gouvernemental, elle pourrait espérer à grand'peine de déplacer, de part et d'autre, un nombre insignifiant de suffrages? Où en serait la liberté, lorsqu'on verrait à la fois l'intrigue rendre les majorités mobiles au sein de la chambre et la corruption les rendre fixes dans le pays?

La dernière dissolution, essayée au milieu des circonstances les plus graves, avec des résultats aussi peu prononcés, ne doit-elle pas faire redouter pour l'avenir un péril dont le fractionnement des colléges augmente évidemment l'imminence? Il est impossible sans doute de dégager complétement le député du caractère de mandataire local, cela ne serait, d'ailleurs, aucunement désirable dans ce qu'un tel mandat présente de légitime et d'élevé; mais ne peut-on pas croire que l'élection départementale lui imprimerait un sceau plus politique? Élu par une plus vaste circonscription, choisi au-delà des limites de la commune chef-lieu de sous-préfecture, le mandataire cesserait d'être en face de quatre ou cinq électeurs, ses voisins immédiats, qui tiennent en leurs mains la trame de sa vie parlementaire dans une dépendance étroite et continue. La pluralité des noms portés sur le bulletin départemental ne contribuerait pas peu à ôter à l'élection le caractère d'un service privé, et dans ses combinaisons plus larges, dans ses transactions plus variées, le scrutin exprimerait une pensée, au lieu de ne représenter qu'un nom propre.

Voilà, monsieur, l'idée la plus précise, la plus immédiatement applicable qui me soit suggérée par la réforme électorale. L'élection directe rend tout abaissement du cens impossible, elle exclut, dans l'esprit de tout homme sincère, jusqu'à l'ombre d'une hésitation à cet égard. Rappelez-vous quelles ont été, depuis quelques années, les principales questions soumises, en France, à l'appréciation des électeurs; veuillez vous interroger sur celles qu'un prochain avenir leur réserve. N'est-ce pas sur les plus difficiles problèmes de la poli-

tique extérieure que se sont élevés tous les conflits entre les diverses factions parlementaires, entre leurs chefs et la couronne? Et ce serait de telles matières qu'un corps électoral, plus nombreux et moins indépendant que le nôtre, serait appelé à trancher souverainement; ce serait ainsi qu'un peuple, fier de sa place dans l'échelle de la civilisation, livrerait ses plus chères destinées aux arrêts de l'ignorance et de la vénalité!

Nul ne se fait illusion sur le résultat qu'aura dans la chambre élective toute proposition pour l'abaissement du cens électoral; dès-lors la force des choses y renfermera cette discussion dans des proportions fort étroites. Ceci vous étonne, monsieur, et je crois déjà vous entendre me rappeler que l'Angleterre confie la formation directe de sa chambre des communes à tout *locataire* d'une maison payant dix livres sterling de loyer; que la Belgique, dans la combinaison de son cens proportionnel, appelle au scrutin électoral tous les paysans de ses campagnes, avec un cens de 30 florins et même au-dessous (1).

L'objection serait plus spécieuse que grave, et il sera facile de le faire comprendre à un esprit tel que le vôtre. Ne voyez-vous pas que l'esprit de la loi anglaise, aussi bien que celui de la loi belge, est de favoriser, en les légalisant en quelque sorte, toutes les influences qui dominent ces deux pays, ici l'influence territoriale, là celle du clergé, et que, sous les formes de la démocratie, le législateur a su atteindre aux résultats les plus aristocratiques? Comment s'est développée chez vous la réaction tory? N'est-ce pas par l'effet même du bill de 1832 que le parti, brisé par la réforme, paraît en mesure de rentrer aux affaires? D'un autre côté, la loi votée par le congrès belge n'est-elle pas la plus solide garantie du parti catholique, auquel sont commises les destinées du nouveau royaume?

Si l'on pouvait douter de la fondamentale pensée de votre loi électorale, ne suffirait-il pas de voir quelle importance vous attachez à la conquête du scrutin secret, et avec quelle obstination vos adversaires politiques vous le refusent? N'est-il pas évident que le bill de lord Russell avait pour but de rendre à l'aristocratie, sous des formes plus régulières, l'action qu'elle était contrainte d'abdiquer? N'est-il pas manifeste que vos nombreux électeurs sont des chiffres destinés à emprunter toute leur valeur du chef derrière lequel ils sont groupés?

Or, monsieur, ce qui fait l'honneur de notre pays, comme de notre

(1) 20 florins pour les provinces de Luxembourg et de Namur, 25 pour le Limbourg, 30 pour les campagnes des autres gouvernemens. (Loi élect. belge, art. 52.)

loi, c'est qu'elle repose sur un tout autre principe. La concession de la franchise électorale, dans l'esprit de notre législation comme dans nos mœurs, présuppose une aptitude suffisante aussi bien qu'un usage sérieux et pleinement libre du droit lui-même. Chez nous, l'électeur est appelé à se recueillir dans le silence de sa conscience, sous l'inviolable secret qui protège les actes religieux. La loi, dans ses combinaisons larges et loyales, n'a tenu compte d'aucune influence, n'a supposé aucune direction; elle n'a prétendu admettre au scrutin que les hommes présumés capables de comprendre dans toute leur hauteur, et la dignité du citoyen, et les devoirs qu'elle impose.

C'est pour cela qu'un abaissement du cens n'est pas, en France, plus soutenable en théorie qu'admissible en pratique, car celui de 200 francs atteint à coup sûr l'extrême limite que la loi ne saurait franchir sans mentir à elle-même. C'est pour cela qu'aucune analogie n'est possible entre le droit électoral, tel qu'il est fondé parmi nous, et celui qu'a concédé le *reform bill* aux innombrables *freeholders* et locataires de votre aristocratie terrienne. En vous plaçant au point de vue français, il vous sera facile de voir, monsieur, que bien des années sont encore nécessaires pour que nos mœurs soient complètement dignes de nos lois.

A ceux qui réclament la suppression du cens électoral, en vertu d'un droit naturel, je n'ai rien à dire, sinon qu'ils vont à la barbarie. Je n'ai pas à discuter non plus, avec une autre école, les conséquences du vote universel; j'affirme seulement que ce vote ne serait d'aucun profit pour elle, et qu'il y a quelque aberration d'esprit à croire le contraire. Que cette école remue à plaisir toutes les combinaisons imaginables, qu'elle fasse des élections à un, deux, trois ou dix degrés, elle ne fera jamais prédominer des influences éteintes, elle ne mettra jamais les mœurs publiques en harmonie avec ses doctrines, elle ne reliera ni la chaîne des temps, ni celle des souvenirs.

Faut-il conclure de tout ceci, monsieur, que notre système électoral soit une institution invariable et définitive? C'est là un titre qu'il y aurait de l'imprudence à prodiguer dans des temps tels que les nôtres, et que je ne voudrais, en aucune manière, attribuer à notre loi de 1831. Je crois difficile, pour ne pas dire impossible, de la modifier aujourd'hui d'une manière quelque peu profonde; mais je crains qu'elle ne corresponde pas toujours à la confiance de la nation. Je redoute, dans ces oscillations successives que les intrigues parlementaires rendront désormais plus fréquentes que la lutte

même des partis, de voir l'élection directe compromettre plus d'une fois les destinées du pays, et ce n'est pas sans émotion que je songe qu'une heure de fascination peut perdre à jamais l'œuvre des années. Vous déciderez si l'étude du passé doit laisser à cet égard sans souci pour l'avenir.

Souvent, lorsqu'il m'arrive de devancer cet avenir par ma pensée, dans ces quarts d'heure de prescience et de rêverie où l'on dispose en maître des temps et des choses, je me demande, monsieur, si cette instabilité générale est donc la loi et comme la condition de l'émancipation des peuples. J'aime à me représenter alors le mouvement électoral ne procédant plus par saccade, et se transformant en une fonction organique et régulière, du même ordre que l'administration civile ou celle de la justice criminelle, qui admettent aussi, l'une et l'autre, l'active et constante intervention du citoyen; j'aime à rechercher comment on pourrait classer cette société sans lien selon des principes empruntés à son propre symbole, et lorsque je viens à le poser, je suis loin de trouver le problème insoluble.

Il faut renoncer sans doute à la pensée de reformer jamais, au sein de notre France tout individualisée et toute mobile, quelque chose d'analogue à ces corporations groupées autour d'intérêts fixes et pour ainsi dire supérieurs à elles-mêmes. Mais ne s'élève-t-il donc pas déjà, dans la France de 89 et de 1830, des associations animées de l'esprit nouveau et constituées par l'élection, ce sacrement de la société nouvelle? Nos corps administratifs élus, depuis le conseil de la commune jusqu'à celui du département, ne pourraient-ils devenir les degrés naturels de cette hiérarchie élective? Au lieu de livrer la formation du pouvoir politique à tous les hasards d'une lutte où chacun reste sans responsabilité, parce que le corps électoral n'existe que pour un seul jour, ne se trouvera-t-on pas conduit dans l'avenir à leur confier cette formation dans une proportion analogue à celle où l'administration du pays leur est commise?

En ce moment, monsieur, chacun élabore ses théories électorales. Tel comité veut le suffrage universel ou à peu près, tel autre quatre cent mille électeurs, ni plus ni moins. Ceux-ci prennent pour base les contrôles de la garde nationale, ceux-là ajoutent aux catégories du projet de 1831 les sous-lieutenans de la garde nationale à l'exclusion des sergens-majors, les conseillers de chefs-lieux de canton en repoussant ceux des communes; les uns veulent l'élection directe avec toutes ses conséquences, et, si je puis le dire, dans toute sa brutalité; les autres, en admettant au droit électoral des citoyens déjà

revêtus d'une fonction publique par des suffrages antérieurs, reviennent, sans s'en douter, à l'élection indirecte, contre laquelle ils s'élèvent avec violence. Contradiction dans les principes, arbitraire dans les résultats, tel est le caractère de ces combinaisons qui se démoliront l'une par l'autre, et dont le seul effet sera d'éveiller l'attention du pays sur une question qu'il croyait épuisée. Puisque chacun fait son système, il ne me sera pas interdit de vous donner le mien. Celui-ci se présente au même titre que les autres, et du moins a-t-il sur eux le double avantage d'être parfaitement rationnel en théorie et d'embrasser l'ensemble des réalités sociales.

Au premier degré de notre hiérarchie sociale, j'aperçois la commune, centre de tous les souvenirs de la religion et de la famille, siége de l'état civil et de l'instruction primaire, où l'école s'élève près de l'église, où le hameau touche à la sépulture des ancêtres; corporation puissante qui possède des biens communs, et à laquelle la loi de l'état affecte des ressources spéciales. Elle est régie par un conseil nommé par les principaux censitaires, dans une proportion libérale en même temps que prudente, proportion qu'on ne pourrait élever, sans ôter à l'administration ses racines populaires, qu'on n'abaisserait pas, sans transporter au cabaret le siége des élections municipales. L'immense majorité de ces trente-deux mille conseils est acquise déjà aux influences morales et conservatrices, et là où elles en sont exclues, elles n'auraient guère qu'à vouloir y prendre leur place, pour que celle-ci ne leur fût pas long-temps disputée.

Entre la commune et le département s'interpose l'arrondissement, siége de la sous-préfecture et de la justice civile, centre d'influences et d'intérêts distincts. Cette circonscription est représentée par un conseil dont les attributions pourraient être utilement augmentées, et qui n'est pas sans importance en le réduisant même à son rôle consultatif. Lui seul éclaire les délibérations de l'administration supérieure pour les questions d'instruction primaire, pour celles relatives à la voirie, pour les réclamations spéciales formées par les communes. Enfin, l'ensemble de l'administration tout entière aboutit à un conseil général qui répartit l'impôt entre les arrondissemens, vote des centimes facultatifs, règle l'emploi des centimes ordinaires et spéciaux, et concourt même à la législation générale par les vues d'utilité publique qu'il a mission d'exprimer.

Que tout homme connaissant la France s'interroge scrupuleusement, et que, sans s'arrêter aux circonstances transitoires qui ont pu déterminer certains choix au préjudice de certains autres, il se

demande si à ces degrés divers de l'échelle administrative ne correspondent pas et les choix les plus naturels, et les influences relatives telles qu'elles résultent de la moralité, de la fortune, des lumières et du dévouement aux intérêts publics; qu'il dise si une telle base, admise pour l'électorat politique, donnerait autant au hasard et à l'intrigue que des noms réunis sur des listes sans cohésion et sans lien? Ne serait-il pas rationnel et moral de voir les corps électifs s'engendrer, pour ainsi dire, l'un l'autre, se supporter comme des étages d'un même édifice, au lieu de rester dans leur isolement et leurs précipitations, appuyés sur des échafaudages d'emprunt? D'après notre loi départementale, il suffit de cinquante électeurs portés sur une liste cantonnale, pour nommer les membres des conseils d'arrondissement et ceux des conseils généraux. Pensez-vous, monsieur, qu'il ne fût pas plus libéral, en même temps que plus rationnel, de les faire élire par les conseillers municipaux, déjà consacrés par l'élection populaire? Ces notables des communes, réunis en assemblée électorale, ne seraient-ils pas mieux placés que tous autres, pour discerner les capacités d'arrondissement et de département, et ne serait-ce pas là une attribution qu'on aurait la certitude de voir sagement exercée? y aurait-il enfin un corps plus en mesure de conférer, en pleine connaissance de cause et dans toute son indépendance, un haut mandat politique qu'un collége formé par les membres d'un conseil-général, unis à ceux des conseils d'arrondissement? Si l'on objectait le nombre trop restreint des électeurs, ne pourrait-on l'augmenter, en vertu du même principe, par l'adjonction de certaines catégories d'influences constatées, soit par une élection antérieure, soit par une position gouvernementale? Ne pensez-vous pas qu'ainsi se révéleraient les forces véritables du pays dans des corps au sein desquels l'intelligence et la pratique des affaires seraient éprouvées par une expérience presque quotidienne? croyez-vous que la passion d'un jour prévalût facilement contre les intérêts permanens, là où le droit électoral deviendrait une attribution de plus ajoutée à tant d'autres attributions existantes?

Si l'on admet, selon la belle théorie représentative française, qu'en approchant de l'urne électorale, chacun doit être en mesure de se rendre pleinement compte de l'acte qu'il consomme, il semble que l'élection ne peut être que graduelle, et que le droit doit se fonder sur une série d'épreuves successives. Or, si jamais les évènemens nous rappelaient à la rigueur de ce principe, je n'hésite pas à dire que la superposition des corps électifs se produisant l'un l'au-

tre, deviendrait pour cette société, où toute agglomération est dissoute, un germe fécond d'organisation et de durée.

Je ne sais trop, monsieur, s'il m'est permis de répondre à des objections qu'on ne prendra probablement pas la peine de me faire. Si l'on disait pourtant qu'on fausserait le génie des corps locaux en les investissant d'attributions générales, je demanderais s'il ne vaut pas mieux diviser le mouvement politique que de le concentrer, et s'il ne serait pas plus habile de le tempérer par l'intérêt administratif que de laisser ces deux élémens dans l'égale impuissance de se contenir comme de se stimuler? Vaut-il donc mieux s'exposer à recevoir par le télégraphe l'annonce d'une révolution parlementairement consommée que de s'établir dans des conditions qui la rendraient impossible? Est-il interdit de croire que l'arme utile, en 1817, pour conquérir le pouvoir, sied moins lorsqu'il s'agit d'organiser sa victoire en fondant sur ses bases normales le gouvernement de l'intelligence et du travail?

Est-il nécessaire d'établir que des corps élus l'un par l'autre seraient doués d'une vitalité tout autrement énergique que des assemblées primaires chargées d'élire des assemblées électorales? faut-il prouver qu'il serait peu logique d'arguer contre le système dont j'essaie l'esquisse de l'impopularité attachée depuis l'an VIII à l'élection à deux degrés? L'électeur primaire, chargé de dresser une simple liste de candidatures, et dont le suffrage concourt d'une manière à peine appréciable au résultat définitif, néglige un droit constamment primé par un droit supérieur au sien. Rien de semblable dans une combinaison qui tendrait à constituer plus fortement tous les corps en dotant chacun d'eux d'une *fonction* nouvelle, en faisant entrer la puissance électorale dans l'essence même de leur organisme. Ainsi l'on parviendrait à inoculer à la nation le principe électif, et en sachant rendre la liberté plus sûre d'elle-même et dès-lors plus mesurée, l'on préserverait le corps social de ces crises pittoresquement qualifiées de fièvres électorales.

Je n'insisterai pas davantage, monsieur, sur une pensée d'une réalisation à coup sûr problématique, mais à laquelle d'autres systèmes vainement essayés pourront finir un jour par préparer quelque avenir. J'ai pris, en commençant cette correspondance, l'engagement de faire suivre d'un peu de thérapeutique mon diagnostic social; je ne vous donne pas mes remèdes, vous le savez, comme d'infaillibles spécifiques, et mon seul désir est d'appeler les méditations d'une haute intelligence sur la possibilité d'introduire dans notre France contem-

poraine un principe de cohésion qui saisisse et rassemble enfin ses élémens épars. On se plaint que la France de la révolution résiste au pouvoir, que son sol soit mortel à tous les germes de durée. Mais a-t-on bien compris la manière de les y implanter? a-t-on pris son génie intime pour point d'appui de tant de combinaisons avortées?

Le régime républicain lui prêcha les lois de Lycurgue et le patriotisme des deux Brutus; Napoléon voulut l'organiser sur un type emprunté à l'empire romain et à la monarchie de Charlemagne; la restauration s'efforça tantôt de la ramener vers un passé qu'elle repousse, tantôt de revêtir la liberté française des formes aristocratiques que vous avez su lui donner: chimériques tentatives, plagiats impuissans, de quelque éclat qu'ils se revêtent! Pour dompter une société qui n'a pas encore trouvé ses lois, il faut deux choses, comprendre et oser. Bucéphale avait renversé tous les écuyers de Philippe lorsqu'Alexandre osa braver sa fougue. Celui-ci avait deviné que l'immortel coursier avait peur de son ombre en la voyant s'allonger devant lui; il lui mit la tête au soleil, et s'élança d'un bond sur sa croupe redoutable; puis, se précipitant dans le stade, son bras souple et ferme sut si bien régler les mouvemens de l'animal sans les contraindre, en employant tour à tour et le mors et l'aiguillon, que le cheval s'inclina bientôt sous cette main héroïque. Grace au ciel, monsieur, ce n'est pas d'un demi-dieu que la France a désormais besoin : ce qu'elle demande à son gouvernement, c'est un peu de prévoyance et d'initiative combiné avec du sens et du patriotisme; à ce prix elle pourra suffire à toutes ses destinées.

Dans ma prochaine lettre, nous embrasserons l'une des plus graves questions de ce temps, celle de la presse, et vous verrez qu'en cette matière le pouvoir a eu constamment le tort d'essayer des palliatifs sans valeur, au lieu de faire un usage loyal et public d'une arme qui ne serait en aucunes mains aussi puissante qu'entre les siennes.

L. DE CARNÉ.

HOMMES ILLUSTRES

DE LA RENAISSANCE.

III.

MÉLANCTHON.[1]

XIV. — GUERRE DE RELIGION. — LE LIVRE INTÉRIM. — ILLYRIC ET OSIANDRE.

La dernière diète qui précéda la guerre de religion fut celle de Ratisbonne. Mélancthon avait dû recevoir des instructions pour s'y rendre; mais l'électeur changea d'avis, sollicité, dit-on, par Luther, qui léguait en mourant ses défiances à ce prince. On craignait que les sentimens de Mélancthon sur la cène ne donnassent quelque avantage aux catholiques. Au reste, le rôle d'intermédiaire était fini. L'empereur avait résolu la guerre. Depuis que sa politique l'avait rapproché du pape, et qu'il avait acheté les subsides du saint-siége par l'approbation donnée aux décrets du concile de Trente, les protestans ne voulaient plus le reconnaître comme chef du corps germanique. Ils ne l'appelaient que Charles de Gand ou le prétendu empereur.

(1) Voyez les livraisons des 1er et 15 octobre.

Ceux de leurs princes qui passaient pour lui être le plus contraires, n'avaient pas voulu se rendre à la diète, craignant, disaient-ils, les desseins violens, et pour que la guerre ne les surprît pas éloignés de leurs états. Charles-Quint entra en campagne dans l'automne de 1546.

On voulut d'abord l'arrêter par des négociations. L'électeur de Saxe prit l'avis de ses théologiens. L'opinion de Mélancthon ne pouvait pas être douteuse; il conseilla la rupture de la ligue protestante, et que les princes s'engageassent à ne troubler aucun évêque dans son gouvernement, et à ne lui imposer aucune charge nouvelle. Il était trop tard. Déjà Charles-Quint était maître sur le Danube et sur le Rhin. Les villes de la Bavière et de la Souabe, Strasbourg, Francfort-sur-le-Mein, Augsbourg, avaient fait leur soumission. L'archevêque de Cologne, Hermann, l'ami de Mélancthon, abandonnait ses états à son successeur catholique.

Charles-Quint fut un moment arrêté par les troubles de Gênes, par le soulèvement de la Bohême et de la Moravie, et par la nouvelle qu'un traité allait être conclu entre François Ier et les luthériens. Mais, François étant mort au milieu de ses projets, l'empereur se remit en campagne, et, dès le mois d'avril 1547, il était maître sur l'Elbe comme sur le Danube et sur le Rhin. L'électeur de Saxe, Jean Frédéric, fut battu et pris devant Muhlberg. Sibylle de Clèves, sa femme, après avoir défendu en homme Wittemberg, se rendit à l'empereur pour prix d'une commutation de la peine de mort, à laquelle avait été condamné l'électeur, en une prison perpétuelle. Charles-Quint donna les états du prince déchu à Maurice, d'une autre branche de la famille de Saxe, qui s'était fait son allié pour dépouiller Frédéric. Quant au landgrave de Hesse, voyant la Saxe conquise, il se rendit sans combattre. L'empereur le condamna, comme l'électeur, à une détention perpétuelle. Après quelques mois à peine, il ne restait plus rien de la ligue protestante.

Pendant cette guerre, Mélancthon s'était retiré à Zerbst, petite ville du duché d'Anhalt. Il ressentait dans son cœur tous les maux qui désolaient l'Allemagne. Wittemberg était occupé par une garnison impériale. La guerre avait dispersé cette douce confrérie, comme il appelait l'académie; la plupart des professeurs s'étaient exilés : ce qui restait de cet enseignement naguère si florissant, avait été transporté à Iéna par les fils de Maurice. Mélancthon n'y suivit pas les professeurs : il revint à Wittemberg, pleurer en secret son prince légitime et prier Dieu pour sa délivrance.

Cette victoire, à laquelle le pape avait contribué par ses deniers,

le brouilla de nouveau avec l'empereur. Celui-ci, quoiqu'il eût en réalité vaincu pour l'empire, avait néanmoins fait la guerre pour la religion, et, après avoir tiré de sa victoire tout le profit qu'il en avait espéré en argent et en soumission, il voulait, ou honorer la vraie cause, ou cacher le prétexte de la guerre, en continuant l'œuvre de la pacification religieuse. C'est dans ce but qu'il pressait le pape de continuer le concile de Trente; mais le saint père temporisait, la pacification ne pouvant avoir lieu sans deux choses qui lui répugnaient également : une controverse avec les protestans, et l'arbitrage impérial. En conséquence, il avait fait décider par ses légats, sur un faux bruit de peste habilement exploité, que le concile serait transféré à Bologne. C'était un moyen, ou de l'avoir sous sa main, si tous les membres consentaient à la translation, ou de le dissoudre, s'il y avait dissentiment. Le premier vœu du pape était qu'il n'y eût pas de concile, dût-il même y être le maître; le second était qu'il se tint le plus loin possible de l'Allemagne et de l'empereur. Il le transférait à Bologne, faute d'oser le dissoudre.

Mais la politique de Charles était que le concile restât assemblé, afin de ne pas s'affaiblir aux yeux des protestans qu'il avait fait consentir, le fer sous la gorge, à le reconnaître, et qu'il continuât de siéger à Trente, pour qu'il fût plus proche de ses armes. Aussi avait-il ordonné aux prélats impériaux de ne pas suivre les légats à Bologne, ce qui mit un schisme dans un concile institué pour établir l'unité. Après de vives récriminations de part et d'autre, le pape ne cédant point, Charles-Quint s'empara de la puissance spirituelle, et fit rédiger un formulaire de pacification. Ce formulaire devait régler l'état des églises d'Allemagne jusqu'à la reprise du concile, qu'il ajournait à la mort du pape, jugée imminente à cause de son grand âge. En attendant, les prélats particuliers avaient ordre de rester à Trente, pour qu'il n'y eût pas dissolution, et que les protestans ne se crussent pas dégagés du serment envers un concile qui eût cessé d'exister.

Le formulaire de l'empereur était l'œuvre de Jules Pflug, que la guerre avait rétabli sur son siége épiscopal, — de Helding, suffragant de l'archevêque de Mayence, — et de cet Islébius Agricola, dont on se rappelle les débats avec Mélancthon. Les deux premiers, catholiques, appartenaient à ce parti de modérés qui était si près de s'entendre avec les protestans de l'école de Mélancthon. Leur livre étant destiné à régler les choses jusqu'à la décision suprême du concile, reçut le titre d'*Intérim*, que chacun prit au mot, les uns sincèrement, les autres, en plus grand nombre, pour en faire la matière de

plaisanteries. C'était un résumé de tous les articles soulevés par la réforme, et qui avaient été plutôt proposés qu'acceptés. Il ne satisfit personne, ni les protestans qui n'y voyaient plus que des ombres de leurs dogmes, ni les catholiques, quoiqu'on leur y eût laissé de quoi reprendre le tout.

Autour du vieux pape, les catholiques honnêtes s'indignèrent, disant que l'envoi d'un tel écrit insultait le saint-siége, et comparant Charles-Quint à Henri VIII. Mais le saint père ne s'en alarma point. Il prévit que ce moyen terme ne ferait, comme il arrive, qu'éloigner davantage ceux qu'il voulait rapprocher, et il se garda bien de désavouer avec éclat l'*Intérim*, pour n'y pas réconcilier les protestans. Il répondit vaguement à la prière qui lui avait été faite de l'examiner, et l'examina avec une lenteur calculée, pour lui laisser le temps de faire son effet.

L'empereur demeura quelque temps en Allemagne pour faire recevoir son livre. Il ne rencontra dans presque toutes les villes qu'une obéissance imparfaite et menaçante. L'ancien électeur de Saxe, Jean-Frédéric, quoique prisonnier, et quoique Granvelle, au rapport de Sleidan (1), lui eût promis la liberté pour prix de son adhésion à l'*Intérim*, déclara que Dieu ni sa conscience ne lui permettaient d'y souscrire. Il y eut une petite ville qui supplia l'empereur de se contenter que les biens et les vies de ses citoyens fussent à lui, mais qu'il leur laissât leur conscience, ajoutant qu'il n'était pas de sa justice de leur faire accepter par force une confession de foi qu'il ne suivait pas lui-même (2). Et, en effet, les doctrines imposées à l'Allemagne par Charles-Quint auraient été condamnées au feu dans ses états d'Espagne.

Bien que Charles eût défendu, sous les peines les plus sévères, d'écrire, d'enseigner et de prêcher contre l'*Intérim*, à peine eut-il quitté l'Allemagne, que le livre impérial fut assailli d'une multitude de réponses, tant protestantes que catholiques. Vainement Agricola, à qui Mélancthon avait paru au commencement un réformateur trop tiède, se mit à prêcher que l'*Intérim* ramenait l'âge d'or. On ne le crut pas, et on continua les attaques. Mélancthon lui-même, quoiqu'il n'en eût pas désapprouvé quelques articles, en fit des critiques qui faillirent lui coûter la liberté. L'empereur du moins le fit menacer, et il y eut un projet d'édit par lequel on devait appréhender Mélanc-

(1) Livre XXI.
(2) Fra Paolo, liv. III.

thon, lui faire son procès et le mettre à mort. Le roi des Romains, Ferdinand, fit engager Maurice à l'éloigner, l'avertissant qu'il pourrait bien arriver que l'empereur lui écrivît de le livrer. Maurice répondit qu'il avait promis à Mélancthon protection et sûreté, qu'il avait besoin de lui pour conserver l'église et la discipline dans ses états; toutefois il le tint quelque temps caché dans un monastère sur la Mulde.

Rentré à Wittemberg, Mélancthon apprit la mort de sa fille Anna, femme de Sabinus. L'habitude de gémir, de prévoir les malheurs, d'en souffrir d'avance, l'ancienneté de ses blessures, avaient affaibli sa sensibilité. Il est touchant néanmoins de le voir consoler Sabinus et lui offrir une amitié sans arrière-pensée. « Vos enfans, lui écrit-il, seront les miens. L'amour que j'ai eu pour ma fille, je le reporterai sur ses enfans. Envoyez-moi, ajoute-t-il, ou toutes vos filles, ou quelques-unes. Elles seront élevées, avec l'aide de Dieu, doucement et fidèlement comme leur sœur, à la connaissance de Dieu et aux devoirs de leur sexe. Dois-je les venir chercher moi-même, ou y envoyer un ami fidèle? Je désire surtout que vous permettiez à Marthe de venir près de sa sœur. Les périls de la guerre ne m'effraient pas tellement que je ne souhaite de vivre au milieu de tous les miens (1). »

Les dernières victoires de Charles-Quint, en opprimant tout le parti réformé, l'avaient empêché de s'apercevoir qu'il lui manquait un chef spirituel, depuis la mort de Luther. L'éloignement de ce prince, en réveillant avec la liberté les dissentimens qui en sont l'effet immédiat, fit sentir à ce parti le besoin d'un chef; car les partis ont cet instinct contradictoire qu'en même temps qu'ils demandent l'extrême liberté pour chacun, ils veulent un chef pour commander à tous. Il n'y avait qu'un homme assez considérable pour remplir ce rôle; c'était Mélancthon. Mais il n'y était appelé ni par ceux qui pensaient que la réforme était allée assez loin, ni à plus forte raison par ceux qui la voulaient radicale. Disons même qu'à cette époque il n'y avait plus aucun rôle qui lui convînt, et que son temps était fini comme réformateur. Mais ses écrits, son autorité, son école, subsistaient; il continuait à enseigner, et il n'était guère plus possible de marcher sans lui qu'avec lui. Encore qu'il ne disputât la place à personne, et qu'attaqué de tous côtés il ne voulût ni se défendre ni se laisser défendre, toutefois il faisait obstacle par cette modération même, et

(1) *Lettres*, col. 184.

par ce désir de dissimuler les divisions de la nouvelle église en ne donnant point l'éclat d'un schisme à ses griefs personnels. C'est sur lui que les hommes ardens du parti allaient se venger des humiliations de l'*Intérim*.

Parmi les obligations prescrites par ce livre, l'empereur avait insisté sur le rétablissement des cérémonies. Mélancthon, qui ne les avait jamais rejetées, en tant qu'elles ne contrariaient pas les nouveaux dogmes, s'était soumis à cet article et avait engagé publiquement quelques églises à s'y soumettre. Le premier effet du relâchement qui suivit le départ de Charles-Quint fut une révolte universelle contre les cérémonies. C'était, pour les hommes passionnés du parti, le point le plus considérable, précisément parce qu'il s'agissait là d'une manifestation extérieure, et qu'il leur paraissait bien plus important de régler ce qui se voit dans la religion que ce qui ne se voit pas. L'*Intérim* n'avait rien commandé de plus sensible. Les dogmes que l'empereur avait prétendu régler pouvaient lui échapper dans le for intérieur où chacun les tenait renfermés jusqu'au jour de la liberté, tandis que les pratiques extérieures lui livraient, au moins en apparence, la religion. Il avait exigé les cérémonies, dans le doute d'obtenir les dogmes; mais les chefs du parti de la résistance n'en rejetaient que plus les cérémonies, qui, pour la multitude, finissent par tenir lieu du dogme, pour peu qu'on l'y habitue. C'est ce que Mélancthon ne pouvait comprendre, parce qu'ayant une religion de raison, dont il avait débattu depuis trente ans tous les articles, il pouvait être assuré personnellement contre l'effet des cérémonies, et exempt du danger d'être ramené à son insu par le rétablissement des pratiques extérieures à la religion même dont elles étaient une dépendance essentielle.

Sa tolérance à cet égard, quoique justifiée par les plus nobles motifs et renfermée dans les limites de la confession d'Augsbourg, pouvait compromettre la réforme. Il voulait qu'on laissât subsister les fêtes, l'ordre des leçons, la confession et l'absolution avant de recevoir le sacrement, l'ordination publique pour le ministère évangélique, les prières pour les noces et les discours pour les enterremens, les chants, enfin le surplis, si détesté par le parti extrême. Il conseillait qu'on ne combattît que sur les choses importantes, d'où l'évidence pût résulter pour tous les hommes de sens, même parmi ses adversaires; mais qu'on ne risquât pas, pour des points indifférens, de rappeler la guerre, et de faire déserter les églises. « Point d'audace avant le combat, écrivait-il à ceux de Strasbourg, qui l'accu-

saient de rendre du cœur aux catholiques par sa faiblesse; point de ce courage pour des choses inutiles, ordinairement suivi d'hésitation ou de rétractation dans le combat. De la facilité sur ces choses; mais du courage, et tout le courage possible, en cas d'appel devant le magistrat pour abjurer la doctrine ou en reconnaître une autre. Sur ce point, il faut savoir préférer sa foi à sa vie et à la paix, moins nécessaires que la connaissance de la vérité. N'imitez pas ce martyr de Bâle, ajoutait-il, qui se fait brûler pour avoir mangé de la viande le vendredi, ni saint Laurent, qui subit le même supplice pour ne pas payer l'impôt à l'empereur Dèce. Le vrai culte de Dieu, c'est la foi, la prière, l'amour, l'espérance, la patience, la chasteté, la justice envers le prochain, et les autres vertus. Sans tout cela, la liberté dans le vêtement et dans l'usage de la viande, et d'autres libertés du même genre, ne sont qu'une nouvelle police plus agréable aux hommes, parce qu'elle a moins d'obligations (1). »

C'est là cette fameuse querelle des choses indifférentes (ἀδιάφορα) qui remua toute l'Allemagne et hâta la mort de Mélancthon. Le premier qui la souleva fut Flaccius Illyricus, théologien médiocre, qui n'a laissé ni un livre estimé, ni même une erreur éclatante, mais doué d'assez d'audace et de talent pour défendre une cause qui pouvait se passer de haute théologie. Venu à Wittemberg en 1541, il y avait été accueilli par Mélancthon avec cette bonté célèbre dont presque tous les érudits d'Allemagne et tous les hommes de quelque espérance avaient reçu des marques. Il s'y était appliqué à l'étude de l'hébreu, avait reçu le titre de maître ès-arts, et s'était marié. Vers le temps de l'*Intérim*, si propice aux entreprises nouvelles, soit audace, soit instigation du dehors, ce que son caractère enveloppé ne permit pas de découvrir, il s'était mis à écrire, sous de faux noms, des libelles où il attaquait tous les esprits et toutes les opinions pacifiques. Il avait une manière particulière de capter la confiance : affectant un grand zèle, prodiguant les gémissemens, il parlait d'un commerce familier avec Dieu, qui se communiquait à lui dans ses extases (2). Retiré à Magdebourg, la seule ville qui se fût ouvertement révoltée contre l'*Intérim*, il y répandit des écrits et des caricatures contre l'électeur, Mélancthon, le prince d'Anhalt, Major, et d'autres chefs du pays modéré, qu'il appelait

(1) *Lettres*, liv. I, col. 82.

(2) *Discours prononcés à l'académie de Wittemberg*, tom. VI. Discours de George Major.

intérimistes et adiaphoristes. Il criait que l'on corrompait la doctrine en rétablissant les cérémonies abolies, qu'il fallait plutôt déserter les églises et effrayer les princes par la crainte des séditions, que de rien rabattre des principes.

C'était la thèse populaire. Aussi Illyric, qui n'était pourtant qu'un nom, eut-il autour de lui un immense parti, formé de tous ceux qui avaient sur le cœur la défaite de l'Allemagne, et qui voulaient la venger de ces images où on la représentait enchaînée aux pieds de l'Espagne et de l'Italie. Ce parti voyait bien que la guerre n'était pas finie. Quoique suspect à l'électeur Maurice, il pénétrait, par cet instinct propre aux partis, la pensée de ce prince, qui inclinait vers la cause protestante, par esprit d'indépendance et pour se faire pardonner par la Saxe son usurpation. Du reste, ils ne discutaient rien, ne demandaient rien de nouveau, ne raffinaient sur rien, et on croyait les accuser victorieusement de ce vague même qui faisait leur force. Je n'ai pas peur d'un parti qui se pique de logique et qui raffine; mais un parti qui ne se soucie pas de lier ses raisonnemens, et qui répond par des cris à ceux qui lui demandent des syllogismes, je m'en inquiète ou j'en espère, selon sa cause, et d'autant plus que ses prétentions sont plus vagues.

Illyric était poussé à la fois par les passions qu'il avait excitées, et le bruit qu'il avait fait, et par une jalousie ardente contre Mélancthon. Il le haïssait pour son savoir et pour son autorité sur les esprits éclairés, qu'il n'était pas de force à lui disputer. Dans ce premier rôle, qu'il avait conquis avec toutes sortes d'alliés, il était inquiet comme un usurpateur qui se sent inférieur à celui qu'il a dépossédé. Outre l'ingratitude pour les services qu'il en avait reçus, et qui s'augmentait pour s'étourdir, Illyric faisait à Mélancthon une guerre déloyale. Il lui prêtait des mots qui pouvaient mettre sa vie en péril, comme celui-ci : « qu'il fallait ne pas se séparer de l'église, dussent tous les anciens abus être rétablis. » Il se vantait d'avoir surpris dans ses entretiens des aveux de retour au catholicisme. Il parlait de rêves que Mélancthon lui aurait racontés, et il s'aveuglait sur son manque de foi en l'étalant. Il n'est pas étonnant qu'un parti qui avait pour chef un tel homme fût mêlé de toutes sortes de gens. C'est d'ailleurs ce qui arrive à tous les partis ardens, quelque vertu qu'ait leur chef. Ils sont et seront toujours suspects, parce qu'il leur faut se recruter de tous ceux que gêne le présent, dans ce qu'il a de bon comme dans ce qu'il a de mauvais.

A la faction d'Illyric vint s'en ajouter une autre, dont Osiandre

était le chef; mais l'ambition d'Osiandre était plus vaste. Illyric ne voulait que les conséquences extrêmes du luthéranisme; Osiandre aspirait à être chef de doctrine et à innover dans le dogme. Il avait commencé par donner des leçons d'hébreu dans le couvent des Augustins à Nuremberg. Remarqué dès ce temps-là pour la vivacité de son esprit et l'étendue de son savoir, mais redouté pour sa rudesse et son orgueil, il fit admirer l'éloquence de ses attaques contre les superstitions des moines. Depuis lors, il avait toujours fait partie, à titre de théologien de Nuremberg, de toutes les députations que cette ville avait envoyées aux diètes.

Il avait une grande connaissance des langues, et du savoir sur toutes choses; mais il gâtait ces dons excellens par beaucoup d'opiniâtreté, par un orgueil souffrant et envieux, et par des opinions extraordinaires qu'il couvait long-temps en lui et qu'il ne laissait pénétrer de personne. L'occasion venue, il les divulguait au hasard, sans retenue ni mesure, et son audace étonnait d'autant plus qu'elle avait été plus long-temps contrainte. Mélancthon l'accusait avec raison d'avoir assisté à toutes les délibérations d'Augsbourg, sans adhérer ni contredire, sans aider en rien ceux qui tenaient la plume, s'enveloppant d'un silence orgueilleux et défiant, et paraissant borner son ambition à ce qu'on s'inquiétât de sa réserve. Il avait été vingt ans sans s'ouvrir. Enfin il éclata, et laissa voir la prétention de réformer Luther lui-même.

A Nuremberg, le régime de l'*Intérim* le gênait, et d'ailleurs le parti modéré l'emportait. Il quitta cette ville et vint dans le Brandebourg, auprès d'Illyric et des autres, apportant une nouvelle interprétation de la justification, qu'il attribuait, non plus aux mérites du Christ, mais à la justice de Dieu. Ce fut la grande nouveauté qu'il introduisit dans la réforme; mais cette nouveauté ne touchait que les théologiens, et il fallait faire la part de la multitude. Mélancthon et l'église saxonne lui en fournirent la matière. Il les attaqua par des écrits et des prêches dont la violence émut tout le Brandebourg, d'ailleurs plus porté aux excès d'opinion, la réforme y étant plus récente et sans discipline. « Il souffle sur moi de la Baltique des vents furieux, écrit Mélancthon à Camérarius. J'entends parler de menaces. Ce harangueur du peuple dit qu'il me coupera une veine d'où le sang jaillira sur toute l'Allemagne (1). » Ceux de la confession d'Augsbourg exigeaient de tout aspirant au titre de professeur de théologie

(1) *Corp. ref.*, tom. III.

le serment qu'il confessait la doctrine présentée à Charles-Quint à la diète d'Augsbourg; qu'avec l'aide de Dieu il y persévèrerait, et qu'en cas de controverses nouvelles sur des points où des jugemens clairs n'auraient pas encore été portés, il en délibèrerait avec les vieillards de l'église de Wittemberg et des villes alliées. Osiandre rejetait ce serment comme une tyrannie. Il parlait de bien d'autres dissentimens encore, et sur un ton menaçant, attaquant doublement la nouvelle église par ce qu'il disait et par ce qu'il affectait de taire.

Pourquoi un homme si éminent, de tant de savoir et d'éloquence, qui, à la diète de Marpurg (1529), avait émerveillé et charmé Luther et tous les autres théologiens, à qui ne manquait ni la fermeté ni la patience, qui sont parmi les premières qualités d'un chef de parti, n'eut-il que l'éclat d'un brouillon? D'abord, ses plus belles années s'étaient passées sous Luther. Or, il n'y avait guère de chance à disputer à Luther le premier rang, et, en fait d'audace extravagante, Carlostadt et Zwingle n'avaient rien laissé à tenter. Luther mort, il fallait suivre avec la gloire toujours modeste d'un disciple, ou se distinguer par des folies. C'est la seule alternative des hommes de talent quand les révolutions sont consommées : ceux qui ne se contentent pas de la gloire de les assurer, ne trouvant plus rien de solide à faire triompher, et ne pouvant pas obéir, renchérissent sur le schisme et innovent en séditions.

Ce fut le sort d'Osiandre. Du reste, sa justification sans le Christ et sans les œuvres ne lui survécut que peu d'années. Elle causa quelques troubles à Nuremberg en 1555; mais, ce qui prouve combien ces troubles étaient peu profonds, c'est que ce fut assez de la douceur de Mélancthon pour les apaiser. Il y avait déjà trois ans qu'Osiandre s'était retiré du champ de bataille, selon la belle expression de son adversaire, annonçant sa mort; et les honneurs même qu'on lui rendit, et qui furent, dit-on, extraordinaires, montrèrent bien qu'il s'agissait là d'une de ces renommées qui n'ont de fondement que dans la passion d'un jour, et non dans la raison générale.

Dans l'intervalle, la guerre avait éclaté entre Charles-Quint et Maurice, lequel eut cette gloire singulière, qu'après avoir aidé l'empereur à vaincre l'Allemagne protestante, il aida l'Allemagne protestante à vaincre l'empereur. On sait que Charles-Quint, poursuivi jusque dans Inspruck, s'échappa, non sans peine, par des passages inconnus des montagnes du Tyrol. La convention de Passaw rendit la liberté à Jean-Frédéric et au landgrave de Hesse, et mit les protestans sur le même pied que les catholiques.

L'Allemagne étant de nouveau maîtresse, et le parti protestant ayant vaincu par ses exagérés, Illyric et les siens revinrent à la charge contre Mélancthon. Ils agitèrent dans leurs conventicules de proscrire quelques-uns de ses livres. Enfin, à la diète de Worms, qui se tint en 1557, ils demandèrent qu'avant d'engager le débat avec les catholiques, il en fût ouvert un entre eux et les églises de la confession d'Augsbourg, représentées par Mélancthon. Les deux partis échangèrent en effet quelques discours sur les questions qu'on débattait depuis trente ans. « Ce premier engagement, dit Mélancthon, fut brillant et agréable (1). » Il caressait encore ce rêve d'un grand débat solennel et définitif, et il n'avait pas cessé de croire à l'efficacité de la discussion. C'était l'erreur d'un homme qui y était sincère et qui y réussissait.

Pendant une suspension de cette diète, Mélancthon fut appelé à Heidelberg pour y constituer l'académie. C'est là que Camérarius vint lui apprendre la mort de sa femme. Leurs amis communs l'avaient chargé de ce soin. On avait espéré que le coup serait moins rude, si Mélancthon tenait cette nouvelle d'une bouche si chère. L'arrivée de Camérarius lui causa une joie si vive, que celui-ci n'osa pas d'abord la troubler, et qu'il le laissa s'engager en toute sécurité dans un de ces entretiens qu'il réservait pour son ami, et qui ne roulaient pas sur les matières théologiques. Le lendemain, Camérarius, craignant qu'il n'apprît d'un autre son malheur, et qu'il lui en voulût de ce silence, se décida à lui en parler. A cette nouvelle, Mélancthon ne s'échappa point en démonstrations violentes : il dit adieu à sa femme, en l'appelant par son nom, ajoutant qu'il ne serait pas long-temps à la suivre. Puis, s'enfermant avec son ami, il lui tint sur l'état des affaires, et sur l'avenir de l'Allemagne, des discours pleins de tristesse, et mêlés de prédictions que l'évènement ne démentit pas.

XV. — DERNIÈRES ANNÉES DE MÉLANCTHON.

Mélancthon ne devait pas être séparé long-temps de sa femme. Comme il croyait sa fin prochaine, il commençait à s'affecter moins des malheurs publics ou des siens, sentant que les douleurs longues et immodérées ne conviennent plus à l'homme que la mort va bientôt délivrer. Ses dernières années se passèrent dans ce calme sans indifférence, où il était arrivé après tant de peines d'esprit, soit par la raison, soit par l'épuisement. D'ailleurs, tous ses amis de son âge

(1) *Lettres*, liv. I, 85, 86.

étaient morts : il avait vu disparaître successivement Luther, Cruciger, Jonas, Menius, Poméranus, l'électeur Jean-Frédéric, qui ne jouit pas long-temps de la liberté, Bucer, qui était allé finir en Angleterre une vie laborieuse et conduite avec habileté. Ces hommes éminens formaient la première génération de la réforme; ils en avaient eu toutes les illusions et toute la bonne foi. Ceux qui venaient ensuite y mêlaient beaucoup d'intérêts divers et confus, outre cet orgueil propre aux héritiers immédiats d'une révolution, lesquels se piquent d'interpréter souverainement ce qu'ils n'ont pas fait, et se tournent contre la gloire de leurs pères pour relever la leur.

Les adversaires eux-mêmes étaient changés. Dans ces premières luttes du vieux catholicisme et de la réforme, on avait disputé des deux côtés, sinon avec la même bonne foi, du moins avec plus de bonne foi que de politique. On cherchait à mettre hors du débat quelques vérités évidentes qui saisissent les intelligences les plus simples. Ce fut toujours le but hautement déclaré de Mélancthon, et les scolastiques, quoique dans le commencement moins sincères, parce qu'ils étaient moins savans et moins habiles, n'avaient pas paru s'en proposer un autre. Mais depuis que la guerre, précédée ou suivie des intrigues, avait exalté, comme il arrive, la lâcheté et l'audace, la politique avait chassé la bonne foi. Les catholiques s'étaient habitués à compter sur l'empereur, et se mettaient moins en peine d'éclaircir des difficultés qui devaient être tranchées par son épée. Le rôle de Mélancthon était fini. Il n'y avait presque plus de disciples pour apprécier ce langage honnête, sans équivoque, sincère là même où la pensée était encore incertaine; il n'y avait plus d'adversaires pour rendre les armes, au moins sur quelques points, à cette polémique si loyale qui arracha aux consciences plus d'une concession que les intérêts retirèrent ensuite.

Les Flacciens lui avaient rendu le séjour de Wittemberg assez difficile pour qu'une fois encore il parlât d'en sortir, et de chercher pour sa mort un exil plus hospitalier. Camérarius parle des désordres des Flacciens avec une tristesse que son obscurité, habituellement impénétrable, n'a pu nous dérober entièrement. La religion n'était guère que le prétexte dont se couvraient les jalousies et les haines privées, et les noms d'adiaphoristes, de majoristes (1), désignaient ceux qu'on n'osait appeler du nom trop éhonté d'ennemis. C'est un trait com-

(1) C'est-à-dire de partisans de la tolérance sur les choses indifférentes, de disciples de Major, qui était lui-même de l'école de Mélancthon.

mun à toutes les révolutions, que ces haines personnelles qui, au moyen de noms généraux, parviennent à se donner pour complices toute une ville et quelquefois toute une nation.

Wittemberg souffrait de tous les maux que peuvent causer la plume et la parole, quand elles ont pour prétexte l'intérêt public, et pour motif l'intérêt particulier. La rage de la dispute avait gagné tout le monde : les disciples interpellaient les maîtres; les écoliers offraient le débat public aux professeurs. Quelques-uns l'acceptèrent, contre le gré de Mélancthon, qui sentait qu'à se commettre ainsi on abaissait la dignité de l'enseignement. Pour les écrits, ils étaient innombrables, à cause de l'amour du bruit qui fait tant d'écrivains, et parce que le sujet y prêtait, la moindre équivoque en théologie fournissant aisément matière à des volumes. Camérarius n'y voyait qu'un remède, la censure, et il la demande honnêtement. Oui, s'il y avait des juges infaillibles. Mais c'est parce que les juges se trompent, qu'on a sagement fait, dans les temps modernes, de ne pas sacrifier le droit à l'erreur, la faculté à l'abus. On avait d'ailleurs, au temps de Camérarius, au moins une sorte de censure. Je vois un décret de l'académie qui interdit toute publication qui ne sera pas revêtue de l'approbation des quatre doyens des facultés et du recteur. Mélancthon lui-même paraît avoir été chargé, auprès de l'académie, des fonctions de rapporteur dans les affaires de ce genre. La censure n'était donc pas à trouver. Si elle ne réprimait rien, c'est peut-être que l'inutilité de la censure n'est guère moins ancienne que son existence.

Il n'est pas étonnant que cette confusion eût relâché la discipline académique. La plupart des jeunes gens avaient une religion fort tiède; ils aimaient mieux disputer qu'assister avec recueillement aux lectures, à la prière, aux rits du nouvel évangile. La doctrine de la justification dans les œuvres avait produit ses fruits. « Pourquoi nous mettre un frein, disaient les étudians, puisque vous nous enseignez que le soin que nous prenons de gouverner nos actes extérieurs n'est pas la justice pour laquelle Dieu reçoit les hommes (1)? » En d'autres termes : « A quoi bon nous gêner, puisque cette gêne ne nous doit pas être comptée? » On les combattait par des subtilités. Mélancthon lui-même, qui est le plus souvent d'une clarté admirable, ne répondait rien de concluant. Il n'osait faire un pas de plus vers les œuvres, de peur d'affaiblir la doctrine de la justification par la foi,

(1) *Discours prononcés à l'académie de Wittemberg*, tom. IV.

qui était la grande nouveauté des évangéliques, et la morale s'obscurcissait dans ces subtilités si impuissantes contre les passions.

Il n'y avait pas jusqu'aux enfans qui ne voulaient pas réciter de mémoire, bien loin qu'ils le pussent faire de cœur, le symbole des apôtres. Vainement on leur disait que cette récitation équivalait à une absolution. On parvenait à peine, même avec l'appât d'un si grand intérêt, à leur mettre dans la mémoire cette prière, si considérable dans la nouvelle doctrine, puisqu'elle contenait la formule même de la justification.

Au reste, la tiédeur dans les exercices de piété était le moindre de ces relâchemens. On reprochait aux élèves surtout la gloutonnerie, reproche très ancien en Allemagne. Seulement la table était alors plus turbulente qu'aujourd'hui. Les orgies se prolongeaient jusqu'à minuit, énormité pour le temps; après quoi les jeunes gens se répandaient sur la place et parcouraient les rues de Wittemberg, criant et chantant à tue-tête, éveillant tout le monde, et faisant croire aux magistrats que l'ennemi était dans la ville. Un décret de l'académie leur ordonne d'être rentrés chez eux à huit heures. Si quelqu'un est appelé au dehors par des affaires, qu'il les fasse en silence, et s'éclaire dans les rues avec une lanterne, pour qu'on le reconnaisse. Quiconque sera surpris armé et sans lanterne sera mis en prison. Un autre décret les menace d'une prison particulière plus dure que la prison scolastique. Le premier décret n'avait pas réussi. On continuait à sortir armé, et on battait le guet.

Plusieurs étudians avaient pour domestiques ces Scapins et ces Mascarilles dont la comédie a fait un type, mais qui ont été d'abord des personnages réels, héritiers des Daves de Rome. Il ne paraît pas d'ailleurs que la comédie les ait calomniés. Ils étaient larrons jusqu'à rompre les coffres et crocheter les portes, de complicité avec leurs maîtres, qui prenaient leur part de ces rapines; ils soufflaient les discordes, excitaient les rixes, poussaient les moins braves à se battre, et fournissaient les armes; ils entraînaient dans les orgies les jeunes gens sobres, et troublaient de leurs chants, de leur ivresse, de leurs espiégleries, les noces et toutes les réunions publiques (1).

Dans les faubourgs, des maraudeurs prenaient d'assaut les jardins et les vignes, et ils avaient des chambres où ils se cachaient pour manger leurs vols. Un décret leur défend de coucher hors de la ville. On leur fait un tableau des blessures qui les attendent, de la mort

(1) *Discours prononcés à l'académie de Wittemberg*, tom. VII.

qu'ils risquent peut-être, outre les châtimens que leur réserve l'académie. Un autre décret parle de femmes perdues qui attiraient les jeunes gens dans les bois proches de la ville ou dans les bouges des faubourgs, et qui pénétraient dans l'intérieur de la ville sous des habits d'homme.

Enfin ils se faisaient accuser de modes outrées dans leur costume, et particulièrement dans la forme de leurs chapeaux. Les uns portaient des turbans à la manière turque, ce qui leur était reproché comme une imitation qui présageait des mœurs et un empire barbares. Les autres se couvraient de chapeaux à larges bords, dont on leur disait vainement, du haut des chaires académiques, qu'ils gênent la vue, qu'ils sont enlevés par les coups de vents, et que leur poids alourdit la tête et opprime l'esprit. Ceux-ci imitaient la coiffure militaire des cavaliers, ceux-là le bonnet de voyage, bigarrure qui étonnait beaucoup les étrangers et leur donnait une mauvaise opinion de la force du gouvernement académique.

Mais un mal plus grave, et contre lequel Mélancthon lutta avec plus de zèle que de succès, c'était l'impatience des jeunes gens d'arriver de plein saut aux professions lucratives sans passer par les études scolastiques. L'académie de Wittemberg suivait, à quelques changemens près, la même conduite que notre université, quoique dès ce temps-là il se trouvât, comme aujourd'hui, nombre d'inventeurs et de partisans des méthodes expéditives. On n'arrivait aux sciences spéciales et d'application, à la théologie, au droit, à la médecine, qu'après avoir été arrêté long-temps sur ce qu'on appelait la grammaire et la dialectique, c'est-à-dire les études de langue et la philosophie. A l'issue de ces premières études, on recevait le grade de bachelier. De là il fallait passer par la physique, les mathématiques, les éthiques, et recevoir le grade qui y était attaché, avant d'entrer dans l'enseignement d'application. Or, ces lenteurs si sagement calculées sur les progrès des facultés de l'enfant, de l'adolescent et du jeune homme, avaient comme aujourd'hui de nombreux contradicteurs. On attaquait l'usage de décerner des grades comme une routine et un empêchement. Les parens avaient hâte d'échapper aux dépenses de l'éducation littéraire, et poussaient leurs enfans aux professions lucratives, quoique la rétribution académique fût modique, les plus riches ne payant que quatre florins d'or et demi par année, les pauvres deux florins, et quelquefois rien. Pour les écoliers, outre le peu d'application de cet âge, qu'aucune méthode ne corrigera, mais qui suffit d'ailleurs à une étude très générale comme

celle d'une langue, ils étaient impatiens d'aller où étaient l'influence, le bruit, la vie, c'est-à-dire à la médecine, au droit, qui menaient à la fortune, mais surtout à la théologie, par laquelle on arrivait à la faveur des princes. « Il nous naît, dit Cruciger, des théologiens comme des champignons (1). » On apportait à ces études un chapeau à larges bords et un souverain mépris pour les études littéraires. Cruciger juge le mal si grand, qu'il demande l'intervention des magistrats et des princes pour empêcher ces professions sans instruction première, et cette nuée de théologiens, de jurisconsultes et de médecins improvisés.

Toutes ces difficultés, dont quelques-unes ne sont pas particulières au temps où vivait Mélancthon, mais dont les plus graves tenaient à l'esprit d'émancipation qui faisait le fonds de la réforme, étaient depuis long-temps au-dessus de ses forces et de son espérance. Qu'on y ajoute les embarras que donnait aux chefs de l'académie l'insuffisance ou le défaut de zèle de certains professeurs, la témérité de quelques-uns, lesquels déchiraient dans les querelles des Flacciens la robe académique, les inégalités des princes dans leurs dispositions pour les lettres, tour à tour protégées avec faste ou abandonnées comme une dépense de luxe dans les temps de guerre; l'anarchie des familles que partageaient tant de contradictions et de schismes dans la même doctrine; les embarras matériels et de police, les disettes, alors si fréquentes; la peur des Turcs, et celle plus récente des Russes, qu'enfantait sourdement le nord; enfin l'idée familière alors à tous les esprits éminens d'une prochaine dissolution du monde; et l'on comprendra qu'un homme qui avait donné toute sa jeunesse et tout son âge mûr à la réforme, entrant dans la vieillesse avec des forces épuisées, et plus de considération que de puissance, vît venir avec quelque douceur la mort qui devait l'enlever à l'envie, au doute et à l'impuissance, à l'entrée d'une seconde carrière qui menaçait d'être plus laborieuse que la première. Parmi les biens immédiats des révolutions, lesquels sont en petit nombre, le plus grand peut-être, c'est qu'après avoir payé sa dette, on désire de mourir avant le découragement extrême et l'incrédulité.

(1) *Discours prononcés à l'académie de Wittemberg*, tom. I.

XVI. — MORT DE MÉLANCTHON.

L'année 1560 trouva Mélancthon occupé de sa fin, et déjà touché de cette tristesse douce que donne à l'homme le mieux préparé l'approche solennelle de la mort. Depuis quelques mois, il priait Dieu tous les jours, à son lever, de lui adoucir ce passage. Mélancthon avait alors soixante-trois ans. C'était une année climatérique, où, dans ce temps-là, chacun se recueillait, s'attendant également à recommencer sa vie ou à la voir finir. Mélancthon en parlait souvent avec une piété mêlée de superstition, disant qu'il lui avait été prédit par un célèbre mathématicien et médecin, Jean Virgund, que les astres lui comptaient les années jusqu'à soixante-trois, mais que, passé ce nombre, ils ne parlaient plus. Il laissait voir par d'autres paroles qu'il ne se croyait pas loin de sa mort. Quand on lui parlait d'intrigues ourdies contre lui par ses ennemis: « Je ne les embarrasserai pas long-temps, disait-il, de mon opposition (1). »

Il traversa pourtant sans maladie l'année climatérique; mais c'était une opinion générale que les dangers de cette année étaient souvent différés à la suivante. On l'avait remarqué de Luther, mort trois mois après l'époque fatale, et les amis de Mélancthon n'étaient point rassurés par son air de santé. Lui-même n'en continua pas moins de prédire sa fin, et de s'y accoutumer. Son corps s'amaigrissait, et, quoiqu'il conservât la même capacité de travail, ses amis remarquaient qu'il perdait de sa facilité. Ce fut à son retour de Leipsick, où l'électeur de Saxe l'avait envoyé présider des examens, que Mélancthon sentit les premières atteintes du mal qui devait l'enlever. Il éprouva de vives douleurs dans la nuit du 7 avril. Peucer, son gendre et son médecin, effrayé des symptômes, fit écrire à Camérarius, avec lequel Mélancthon était lié depuis quarante ans d'une amitié si étroite, qu'il se hâtât de venir à tout évènement.

Le matin, dès le point du jour, Mélancthon voulut reprendre ses travaux ordinaires, pensant trouver encore ses forces; mais, déjà frappé de cette faiblesse qui est le commencement de la mort, il écrivit d'une main tremblante à un de ses amis qu'apparemment Dieu voulait l'enlever au synode que les Flacciens allaient provoquer. Puis s'interrompant pour parler avec son gendre de sa maladie : « Si

(1) *Orationes, epitaphia et scripta quæ edita sunt de morte Philippi Melancthonis*, Wittemberg, 1561.

Dieu le veut ainsi, dit-il, je mourrai volontiers : puisse-t-il faire que mon départ soit joyeux ! » Il était fort inquiet d'une éclipse qui avait eu lieu dans l'équinoxe, et d'une conjonction de Mars et de Saturne. Il y avait vu d'ailleurs un présage de stérilité, et avait conseillé à l'académie de se pourvoir de blé pour une disette, ce qui fut fait.

Vers huit heures, il parla d'aller faire sa leçon de dialectique à l'académie. Comme on essayait de l'en détourner : « Je ne lirai qu'une petite demi-heure, » dit-il, et il sortit, appuyé sur les bras de deux élèves. Arrivé dans la salle des cours publics, il la trouva vide, car on l'avait trompé d'heure, dans l'espoir que, ne trouvant personne, il s'en reviendrait. Il hésita d'abord s'il ne prendrait pas l'heure d'un de ses collègues, alors absent; mais l'auditoire manquant, il se fit reconduire chez lui. Là, se sentant mieux, et neuf heures ayant sonné, il témoigna le désir de retourner à l'académie. On avait pensé d'abord à faire afficher que le cours n'aurait pas lieu; mais, sur la réflexion que cette contrariété pourrait le fatiguer plus que sa leçon, on le laissa monter dans sa chaire. Il parvint à parler environ un quart d'heure sur un texte de Grégoire de Nazianze, dissimulant sa faiblesse, et affectant d'élever la voix. Cet effort parut toutefois le ranimer; il continua tout le jour et une partie du lendemain à dicter une histoire universelle qu'il avait déjà menée jusqu'à Charlemagne; et le sénat de l'académie ayant été convoqué pour délibérer sur quelques rixes entre des jeunes gens, il s'y rendit, et prononça de graves paroles, conseillant des mesures mêlées de sévérité et de douceur.

De retour chez lui, il se remit à ses travaux. Il faisait imprimer alors un discours funèbre sur la mort de Philippe, duc de Stettin et de Poméranie. Ses amis craignaient d'y voir un présage, et lui-même allant au-devant de leurs pensées. « Je ne traite plus, leur dit-il, que des sujets funèbres. L'excellent prince à qui j'ai rendu cet hommage a été un Philippe. Quoi d'étrange que moi, un Philippe de la foule, je le suivisse ? »

Le 12 avril, qui était le jour de la Passion, il se leva, après une nuit sans sommeil, à quatre heures du matin, et à six heures il alla faire sa leçon, selon la coutume des professeurs de célébrer dès le matin la mémoire de si grandes choses, et quoiqu'il ne le fît pas sans beaucoup de fatigue, même en santé. Ce fut, d'ailleurs, la dernière fois qu'il parla en public. Il rentra chez lui pour n'en plus sortir que mort, luttant contre les progrès du mal, tantôt assis, tantôt debout et se promenant dans sa bibliothèque. Il y eut un moment où,

descendant l'escalier qui y conduisait, les forces lui manquèrent, et il s'assit sur une marche, la tête appuyée sur le coude. C'est dans cette posture que Camérarius le trouva.

Le jour de Pâques, quoiqu'il pût à peine se tenir debout, il voulut, dès six heures, aller à l'académie faire sa leçon accoutumée sur la solennité du jour. Déjà, malgré la résistance de Camérarius, il avait revêtu sa robe, disant qu'il se contenterait de faire aux élèves quelques courtes réflexions, lorsque son fils, survenant, lui annonce que l'auditoire est désert. « Est-ce donc toi, dit Mélancthon avec impatience, qui as donné ordre aux élèves de se retirer? » Ce que celui-ci ayant nié, Mélancthon se calma : « Pour qui ferais-je ma leçon, dit-il, s'il n'y a personne? » Et quittant sa robe, il se mit à écrire des lettres.

Des affaires pressantes forçaient Camérarius de partir. On n'avait pas perdu toute espérance, les membres étant encore valides et la tête intacte. Un goûter d'adieu fut préparé, où devaient assister quelques amis; il voulut les traiter avec du gibier que lui avait envoyé le prince d'Anhalt, et du vin du Rhin, qui lui était venu d'un autre don. Avant de se mettre à table, Camérarius et lui étant dans la bibliothèque, lui assis sur un escabeau, et plusieurs personnes debout vers la porte, il dit à son ami, comme dans un dernier adieu : « Mon cher Joachim, nous sommes liés depuis quarante ans d'une amitié vraie et réciproque, d'où ni l'un ni l'autre de nous n'a cherché à tirer profit, et nous avons été de bons pédagogues, chacun à notre place. J'ai la confiance que nos travaux ont été utiles à plusieurs. Que si Dieu a voulu mettre fin à mes jours, nous continuerons de nous aimer saintement dans l'autre vie. » Ensuite ils descendirent pour le goûter, où Mélancthon, après quelques discours touchans sur la mort édifiante d'une fille de Camérarius, fut pris d'une telle faiblesse, que celui-ci, effrayé, remit son départ au lendemain.

Le moment de la séparation arrivé, Mélancthon lui dit d'une voix triste : « Que Jésus-Christ, fils de Dieu, qui est assis à la droite de son père et qui dispense ses dons aux hommes, te conserve, toi, les tiens et nous tous! » Et il ajouta des complimens pour la femme de son ami. Camérarius monta à cheval et partit pour Leipsick.

Le même jour, Mélancthon parla de la folie de ceux qui nient que Jésus-Christ ait craint la mort. « Il la craignait d'autant plus, ajouta-t-il, qu'il connaissait mieux que nous ce que c'est que mourir. » Il revint sur cette mort de la fille de Camérarius, et sur la maladie qui l'avait enlevée, et qu'il comparait à la sienne, sauf sa faiblesse qu'il

trouvait si grande et qu'il attribuait à une cause obscure. Et peu auparavant, étant couché : « Si ce n'est pas la mort, dit-il, c'est du moins un bien grand châtiment. » A la muraille où touchait son lit, était suspendue une carte d'Europe; après l'avoir regardée avec des yeux fixes, il se tourna vers ceux qui le soignaient, et leur dit avec un sourire : « Virdung a lu dans les astres que je ferais naufrage dans la Baltique. Il a raison, je ne suis pas bien loin de cette mer. » Et, en effet, la partie de la carte où elle était figurée était la plus proche de son lit.

Le lendemain, ne pouvant souffrir aucune position à cause de son extrême faiblesse, il se fit placer sur une litière de voyage. « Ceci s'appelle un lit de voyage, dit-il; n'est-ce pas dans ce lit que je vais partir? » Vers neuf heures, il appela Peucer : « Que vous semble, dit-il, de mon mal, et quelle espérance avez-vous? Ne me dissimulez rien. — A Dieu appartient votre vie, répondit Peucer, et la longueur de vos jours. Nous les lui recommandons; mais, puisque vous voulez que je vous dise la vérité, si je considère les causes physiques, votre état est loin d'être sans péril, car votre faiblesse est grande et s'accroît de moment en moment. — Je pense comme vous, dit Mélancthon, et je ne m'abuse pas sur cette faiblesse. » Et il pria qu'on cherchât dans ses papiers un projet de testament qu'il avait préparé, et dont le préambule était une profession de foi sur la religion. Comme on ne trouvait pas cet écrit, probablement dérobé par une de ces infidélités dont se plaignent tous les hommes publics de ce temps-là, il en dicta un autre où il donnait son sentiment sur les dissidences des protestans.

Le 19 avril, qui fut son dernier jour sur cette terre, après avoir tenu plusieurs discours à son gendre sur les malheurs de l'église, il parut dormir quelques instans d'un sommeil assez doux. Puis, se réveillant en sursaut, il pria Peucer de lui couper les cheveux, selon l'usage où il était de ne recevoir ce service que de lui, et se fit changer de linge, comme s'il eût été averti tout à coup du départ et qu'il voulût se tenir prêt. Peu après, il fut visité par des amis et des hôtes d'une ville voisine. Il s'entretint avec eux environ une demi-heure, avec quelque gaieté d'abord; puis, ses pensées devenant sombres, il leur parla tristement des disputes qui déchiraient l'église; et il ajouta : « Si je meurs, c'est un bienfait singulier de Dieu qui m'enlève à tous les maux dont nous sommes menacés. »

Vers midi, le pasteur et les professeurs de Wittemberg entrèrent dans sa chambre. Ne pouvant déjà plus parler, il demanda qu'on lui

lût divers passages des livres sacrés qu'il aimait particulièrement. Cette lecture finie, il dit à haute voix : « J'ai toujours dans l'esprit et en vue ce mot de Jean sur le fils de Dieu : le monde ne l'a pas reçu; mais, à ceux qui l'ont reçu, il a donné le privilége de devenir enfans de Dieu. » Après quoi il remua les lèvres environ un quart d'heure, comme s'il eût continué intérieurement ses pieuses réflexions.

L'heure approchait où la plupart des professeurs allaient faire leur cours. Personne ne se sentant le courage de quitter, à ce moment suprême, l'ami qui allait leur échapper, on rédigea à la hâte, au nom de tous, un avis conçu en ces termes : « Très chers auditeurs, vous n'ignorez pas dans quelle sollicitude, quel chagrin et quelle crainte nous jette la maladie de notre vénéré précepteur et père, maître Philippe, et sans doute vous vous en affectez avec nous. Vous souffrirez donc que les leçons de cette après-midi n'aient pas lieu. Nous voulons vous prouver par là que telle est la force du mal que, si Dieu n'aide pas la nature, notre précepteur ne pourra pas résister plus long-temps. Nous vous exhortons à vous unir à nous, pour prier Dieu qu'il jette un regard de pitié sur cette misérable église et sur la jeunesse, et que, pour châtier notre ingratitude, il ne nous enlève pas, dans des temps si difficiles, le fidèle directeur de nos études. Employez à des prières ce temps de loisir, et implorez Dieu pour l'église et pour la santé de notre précepteur. »

Mais déjà Mélancthon luttait avec la mort. Il ne parlait plus que pour répondre, ayant les lèvres toujours en mouvement, comme s'il se fût hâté de recueillir dans sa mémoire toutes les promesses de l'autre vie. Son gendre lui demanda s'il voulait quelque chose : « Rien, dit-il, que le ciel. » Et peu d'instans après, s'étant évanoui, comme on eut rappelé ses sens au moyen d'un cordial, il parut se ranimer et dit : « Pourquoi troublez-vous mon repos? laissez-moi en paix jusqu'à la fin de ma vie, qui n'est pas loin. » Cependant tout le monde s'était agenouillé, et le pasteur lisait, parmi les passages des saintes Écritures, ceux qu'on savait qu'il avait particulièrement médités. Après cette lecture, on recommença les prières; et Vitus, l'un de ses collègues, docteur en médecine et professeur de langue grecque, lui ayant demandé s'il comprenait tout ce qui venait de lui être lu, il répondit en allemand : Oui. Quelques minutes après, vers six heures du soir, pendant qu'on récitait le symbole des apôtres et l'oraison dominicale, il expira d'une fin si douce que, de tous ces yeux qui étaient attachés sur lui, aucun ne put surprendre l'instant du passage suprême.

Il avait vécu soixante-trois ans et autant de jours, et était mort à la même heure où il était venu au monde.

La nouvelle de sa mort amena toute la ville devant sa maison : étudians, étrangers, habitans de toutes les classes, demandaient à le voir avant qu'il fût mis dans le cercueil. Le corps resta exposé dans la bibliothèque, depuis le 20 avril au matin jusqu'au lendemain dans l'après-midi. Les plumes, et jusqu'aux débris de papier qui étaient répandus sur le plancher, furent enlevés. Sur le passage du convoi, des sanglots éclatèrent, parmi les femmes surtout, de qui Mélancthon s'était fait aimer, pour cette douceur et cette grace qui lui étaient particulières. Camérarius, arrivé le matin, n'eut pas la force d'entrer dans cette triste maison, au milieu des derniers préparatifs : il attendit que le cercueil fût fermé, et il le suivit jusqu'à l'église de la citadelle où le corps fut déposé à côté de celui de Luther. La mort avait réuni le disciple au maître, après une séparation de quatorze ans.

XVII. — MÉLANCTHON RÉFORMATEUR DANS LES LETTRES. — INFLUENCE DE LA RENAISSANCE SUR LA RÉFORME.

Mélancthon avait bien gagné l'éternel repos : il avait rempli, avec une gloire que lui seul ne connut pas, la double tâche de réformateur dans la religion et de réformateur dans les lettres. Nul ne mit à leur service un esprit plus pourvu des ressources particulières qu'elles réclamaient. Nul ne souffrit plus pour ces deux causes, lesquelles furent au commencement si étroitement liées : la réforme pénétrant partout où la renaissance avait ouvert les intelligences, et le même progrès éclairant les esprits et émancipant les consciences.

Mélancthon n'estima jamais de son immense savoir que ce qui pouvait en être compris du plus grand nombre. Quelquefois, pensant à la gloire des anciens écrits, il laissa échapper l'aveu qu'il eût pu faire des livres plus polis et plus agréables aux lecteurs (1). Mais il ne se croyait pas le droit de se contenter, et sacrifiait volontiers ceux de ses dons naturels que le travail et la patience eussent perfectionnés, au besoin de faire paraître ses livres à temps et de les approprier à l'intelligence des lecteurs. A une époque où les livres étaient des actions, et les lettrés des chefs de parti, il n'était guère loisible de songer à la gloire des écrits durables. Pour Mélancthon,

(1) *Epist. Ph. Mel. de seipso, et de editione prima scriptorum suorum.*

il ne pensa jamais à jouir de son esprit, et il ne fut et ne voulut être que pédagogue : assez semblable à Fénelon par ce nouveau trait, qu'il n'eut pas l'orgueil du génie, et qu'il ne trouva rien de plus beau que de faire des livres d'éducation.

On a vu Mélancthon se défendre, non par peur de la responsabilité, mais pour être vrai, d'avoir rien inventé en fait de dogmes. Il y revient souvent dans ses écrits. « Je n'ai bien appliqué, dit-il quelque part, toutes les forces de mon esprit et tous les efforts de ma volonté, qu'à expliquer avec clarté et précision de si grandes matières, et à donner à la jeunesse des opinions droites et modérées. Autant que je me connais, j'affirme avec vérité et en toute conscience que je n'ai jamais eu en vue que de servir le public (1). » Les seules corrections qu'il fit à ses livres, étaient pour y mettre plus de cette netteté qui découvre les choses aux lecteurs les plus inattentifs, et non pour attirer les yeux sur l'écrivain. Sa conscience délicate et simple l'aidait beaucoup dans ce dessein : car il ne pouvait enseigner que ce qu'il croyait, et il ne pouvait croire que ce qu'il concevait nettement. Bossuet l'a surpris se contredisant, atténuant ou omettant selon le besoin. Le reproche est vrai; mais c'est à nous de dire que ce ne fut jamais pour se tirer d'un embarras ou d'un danger personnel, ni par cette fragilité de la sagesse humaine qui peut faire que la constance même dans les opinions soit une faute. Mélancthon se dévouait à la concorde, qui fut toujours d'un plus grand prix à ses yeux que certaines conséquences d'un principe absolu. Les contradictions de Luther peuvent choquer, parce que c'est le plus souvent son orgueil qui donne un démenti à sa bonne foi, et qu'on croit voir un législateur qui s'excepte des lois qu'il a faites; mais comment blâmer Mélancthon, lorsque, dans un intérêt commun et pressant, il ne souffre pas que ce qu'il a pu écrire soit un empêchement pour la paix, et qu'à la différence de Luther, la bonne foi de l'homme pacifique ne craint pas de démentir l'amour-propre de l'écrivain? Comment n'aimer pas cette habitude de ne tenir à ses idées qu'autant qu'elles peuvent servir au bien d'autrui? et qui n'estimera que celui-là était le vrai disciple du Christ, qui faisait des dons supérieurs de son esprit comme l'appoint de toutes les opinions et de toutes les prétentions qu'il voulait accorder?

Un esprit si pratique devait emprunter sa méthode aux anciens. Là, en effet, sont les plus beaux modèles de littérature appropriée.

(1) *Epist.* IX, lib. II.

Les livres des anciens sont comme leur politique : celle-ci se faisait sur le Forum ou l'Agora, en plein jour, par la communication et la discussion. Les livres se faisaient comme la politique, en vue et avec le contrôle de tous. L'art des anciens n'est que la connaissance des routes les plus sûres et les plus directes pour arriver à l'intelligence d'autrui, et pour accommoder le génie aux esprits les plus ordinaires, sans le faire descendre. C'est aux anciens que Mélancthon prit ses plans, sa netteté dans l'exposition, l'art de grouper les preuves, de proportionner un sujet; la clarté, cette lumière qui n'éclaire pas tout le monde au même degré, mais qui ne laisse personne dans l'obscurité; le naturel de l'expression, qui n'est que le langage le plus général et le plus approprié : c'est à ces qualités qu'il dut cette puissance que tout le monde contesta et que tout le monde subit. La Confession d'Augsbourg, son plus beau livre comme théologien, est un ouvrage antique par la méthode. Or, ce livre lui a survécu et demeure encore. Vainement Luther l'affaiblit, d'abord par son refus de concours, tandis que Mélancthon l'écrivait, ensuite par ses désaveux, quand il parut; vainement les sacramentaires et l'église de Strasbourg, par l'éclat de leurs réserves; tous les exagérés, par la peur de ne pas demander assez; tous les beaux-esprits, par le désir de se distinguer en se départant, s'agitèrent pour le discréditer : le livre résista. Il résista par sa méthode même, qui en avait exclu toutes les exagérations particulières de chacun des chefs, et n'y avait fait entrer de leurs sentimens que ce qui pouvait être consenti par tous et compris du public. Plus d'une fois, au début de certaines diètes, on parut s'entendre pour rejeter ce code, qu'on s'étonnait d'autant plus de subir, que l'auteur lui-même ne cherchait pas la domination. Les discussions s'ouvraient, soit sur les points qui n'y avaient pas été résolus, soit sur quelques-uns de ceux qu'il comprenait, mais que l'on posait dans d'autres termes, comme pour secouer au moins le joug de la rédaction consacrée; mais bientôt les excès de l'interprétation ou du droit d'initiative de chacun ramenaient tous les disputeurs, comme à leur insu, au livre de Mélancthon; de sorte que celui de tous les réformateurs qui paraissait avoir fait le plus de sacrifices, revenait par le fait de moins loin que tous les autres. A force de se dérober, Mélancthon avait fini par se faire suivre de tout le monde.

Les plus éclairés de ses contemporains appréciaient très bien sa position à cet égard. Ils le regardaient comme envoyé de Dieu, non moins manifestement que Luther, pour éclaircir la doctrine et l'assurer. Dans l'imagination populaire, Luther découvrait des terres

nouvelles et les conquérait; Mélancthon y mettait l'organisation et l'administration. Ces deux hommes étaient si nécessaires l'un à l'autre, que Luther, qui fut toujours le premier à s'en fatiguer et à vouloir rompre, ne gagna rien à se brouiller avec Mélancthon. Séparé du plus illustre de ses disciples, et du seul qui pût l'entendre sans être ébloui, le maître, au lieu de faire des conquêtes, n'eut que des aventures sans cause et sans effet. La parole de Luther toute seule soulevait des tempêtes dans la foule; en passant par la bouche de Mélancthon, elle s'insinuait doucement dans les esprits, et y prenait racine.

L'influence que sa méthode lui donna en Allemagne, il l'eut en France, en Angleterre; il l'eut en Italie, en Espagne, sur tous les esprits éclairés que l'inquisition et un air plus favorable au catholicisme n'empêchèrent pas de s'unir de vœux à l'Allemagne protestante. Cet art de trouver, au milieu de tant d'opinions extrêmes, une sorte d'esprit moyen où pussent se rencontrer toutes les intelligences, les unes comme à leur point d'arrivée, les autres comme à leur point de départ, lui donna une véritable importance diplomatique en Europe. Tant que les princes ne songèrent pas à tirer parti pour leur politique des questions religieuses, ou, plus tard, quand ils s'aperçurent que les embarras surpassaient le profit, ils pensèrent à se servir de Mélancthon. On s'exagéra même ce qu'il pouvait obtenir, chacun jugeant par soi l'effet que devaient produire sur les autres cette modération et cette clarté. Mais lui-même ne se laissa pas enivrer, et ne reçut jamais qu'avec hésitation cette médiation universelle, soit qu'il comprît que le débat ne resterait pas long-temps spéculatif, ou qu'il se souvînt trop du prix que lui avaient coûté ses succès à Augsbourg.

Si je ne craignais les opinions trop absolues dans une étude sur l'homme qui se fit une gloire immortelle en les évitant, et les airs de paradoxe en parlant d'un esprit qui les redouta comme des fautes contre la conscience, je dirais que Mélancthon fut la méthode vivante de la réforme. Et, comme il prit tous ses moyens dans les anciens, j'ajouterais, pour compléter ma pensée, que ce fut la renaissance qui fournit à la réforme sa méthode. Les preuves en sont manifestes, non-seulement pour ceux qui peuvent reconnaître sous la diversité des matières, et en l'absence de toute imitation visible, l'identité de méthode, mais encore pour ceux qui ne veulent se rendre qu'à des marques extérieures et matérielles. Tous les bons écrits théologiques du temps, et, parmi les meilleurs, ceux d'Érasme et de Mélancthon, sont pénétrés de l'esprit ancien. La plus belle qualité de ces

écrits est l'emploi même de ses ressources les plus naturelles, de ses moyens les plus simples, appliqués à d'autres matières et à une autre cause : le défaut en est une certaine superstition qui allait jusqu'au plagiat. Ainsi dans les diètes, figurées à l'instar des assemblées antiques, l'orateur s'interrompt comme Démosthènes, pour faire lire par un secrétaire, imité du greffier athénien, les articles qui font l'objet de la discussion. L'art des orateurs est souvent confondu avec les expédiens des rhéteurs, et le grand goût des hommes de génie avec le goût puéril des écoles. Au lieu de s'en tenir à ce qui, dans l'esprit ancien, est conforme à l'esprit humain, on calquait jusqu'à ces circonstances de détail qui varient selon le temps et la forme des sociétés, et, dans un pays chrétien, on voulait avoir à la fois l'éloquence et la tribune antiques. Mais l'effet général n'en était pas moins excellent, et cette imitation servile de l'appareil antique n'y nuisait pas en aidant la raison humaine à retrouver ses voies par des images de ces temps admirables.

Ce serait pousser trop loin l'éloge que d'attribuer à Mélancthon tout seul l'honneur d'avoir appelé la renaissance au secours de la réforme. Luther, de son regard supérieur, avait bien vu le service qu'on pouvait tirer des lettres anciennes, et, avant de connaître Mélancthon, il les avait assez étudiées pour être, même en ce point, plus exercé qu'aucun de ses adversaires. Mais il ne sentait pas le besoin de s'y perfectionner, et s'enfonçait de plus en plus dans la théologie, si favorable à la subtilité de son esprit et à la hardiesse de son imagination. Érasme, et c'est sa gloire, avait toujours mêlé les études littéraires aux études théologiques, éditant de la même main les pères du christianisme et les auteurs profanes; mais son goût, moins fin que celui de Mélancthon, le portait plutôt vers la négligence abondante des pères que vers la perfection des anciens. Ses écrits théologiques, outre leur indécision, tantôt calculée, tantôt sincère, ne sont piquans que par leurs railleries sur la grossièreté illettrée des moines. Il y manque la proportion, le plan, et cet art merveilleux des anciens, si c'est un art que de se conformer à l'esprit humain, de se rendre accessible à tout le monde, quoique à des degrés divers, et à chacun dans la mesure de son intelligence et de son savoir. Or, c'est cet art que retrouva Mélancthon, et qui, joint à sa sincérité en toutes circonstances, et à sa décision dans les choses essentielles, en fit le premier théologien de la réforme pour la propagation et l'enseignement de la doctrine.

Je crains qu'aux yeux de certaines personnes dont la foi peut être

inquiète, ou l'orthodoxie intolérante, ce soit pour la renaissance un médiocre honneur d'avoir aidé la réforme. Mais j'avertirai ces personnes de prendre garde d'être plus catholiques que chrétiennes. Dans le temps que la réforme suscitait les anabaptistes de Munster, ou qu'elle partageait la France en deux pays ennemis, cette prévention était juste; mais depuis que les armes sont rentrées dans le fourreau, qu'aucun pays n'est divisé par la religion, que dans les deux partis les hommes éclairés se sont réconciliés sur le terrain du christianisme, il ne faut pas craindre de faire honneur à l'esprit ancien de nous avoir ramené des derniers excès de la scolastique à l'intelligence savante et profonde du christianisme. Il ne faut pas craindre de glorifier Mélancthon en particulier pour y avoir tant contribué par sa sa plume comme par toutes les vertus du chrétien pratique.

Je dirai même aux catholiques, pour peu qu'ils consentent à ne l'être pas plus que Bossuet, que c'est la réforme qui a fait le catholicisme gallican, le catholicisme profond, savant et philosophique de ce grand homme. Aimeraient-ils donc mieux le temps où des professeurs de scolastique, à Paris, s'évertuaient à montrer à leurs élèves en quoi *papam vidi* diffère de *vidi papam;* où un article portait que soutenir qu'*ego currit* est de bon latin, sent l'hérésie; où un professeur de théologie expliquant un passage des livres sacrés dans lequel il est question d'un roi de Salem qui offre du pain et du vin, croyant que *Salem* voulait dire *sel*, s'étendit sur la nature et la force de ce condiment? C'était le temps où les évêques faisaient la guerre aux lettres, comme à des semences d'hérésie. La réforme força ces catholiques, qui avaient oublié leurs livres, et étouffé sous je ne sais quel amas de sophisterie les dogmes de l'évangile, de revenir aux sources même de leur foi, et de l'apprendre pour mieux la défendre. Les premiers écrits de Luther, et plus tard les lumineux traités de Mélancthon, firent rougir Jean de Eck et les autres de n'être que diffus, et les forcèrent à être éloquens. L'homme ne peut rien conquérir ni conserver que par le combat. Quand il fallut apprendre l'hébreu pour tenir tête aux élèves de Reuchlin, et réfuter les écrits de Luther et de Mélancthon par leur propre méthode, il y eut un plus grand nombre de vrais catholiques qu'au temps où la scolastique régnait paisiblement sur toutes les contrées du continent européen. Les plus illustres catholiques sont contemporains des réformateurs. Pendant que Luther et Mélancthon remplissaient l'Europe occidentale de leurs écrits, le catholique Thomas Morus disputait comme un père de l'église romaine et mourait comme un martyr de l'église primitive. Plus tard, ne sont- ce pas les protestans de Hollande qui suscitèrent

la polémique de Bossuet? Les croyances disputées sont les seules qui soient profondes, outre que les mêmes combats qui renouvellent les esprits, renouvellent les caractères. Aux époques dont je viens de parler, les grandes vertus se trouvaient du même côté que les grands talens.

Au reste, il est temps que je quitte ce terrain, où je me sens mal assuré, ne pouvant rien affirmer avec autorité, ni exprimer de doutes utilement et avec convenance, et j'ai hâte de montrer dans Mélancthon le réformateur littéraire. Là du moins les contradictions sont moins à craindre, et ont peu de conséquence. Je n'y rencontrerai ni les protestans, pour interpréter sa modération par sa faiblesse de caractère plutôt que par l'excellence de son esprit; ni les catholiques, pour l'accuser de n'avoir pas été modéré jusqu'à passer de leur côté. Les services qu'il a rendus à ce qui, sous le nom de philosophie, embrassait alors toute la science humaine, ne peuvent être ni contestés ni interprétés à mal, puisque, grace à Dieu, il n'y a pas un parti de l'ignorance et de la vie sauvage. Quiconque aime les lettres pour elles-mêmes, et en a goûté la douceur dans le commerce des grands écrivains de l'antiquité, honorera sans réserve l'homme qui a reçu dans sa patrie le titre de *précepteur commun de l'Allemagne*.

C'est le plus modeste des titres ou c'est l'un des plus grands, selon le théâtre où le précepteur donne ses leçons. Quand l'école se compose d'un grand peuple, il n'y en a pas de plus beau ni de plus à envier. Je ne trouve, dans l'histoire de ce temps-là, que Mélancthon qui en ait été honoré. C'est là en effet sa gloire très particulière, qu'à côté de ceux qui exhumaient les monumens de l'antiquité, et étaient souvent éblouis eux-mêmes par le flambeau qu'ils rallumaient, Mélancthon faisait arriver jusqu'aux petits enfans quelques lueurs de la sagesse antique.

Il fut pour les lettres ce qu'il avait été pour la réforme; il n'imagina rien, il appropria ce qui avait été fait. Pourquoi lui donnerais-je une gloire à laquelle il s'est refusé? La grande pensée de la réforme comme de la renaissance, c'est le retour aux sources même. Or, Luther pour la réforme, pour la renaissance l'Italie tout entière, et en Allemagne, Erasme et Reuchlin, avaient rouvert les livres. Mais pendant que Luther s'enivrait de la nouveauté de ses interprétations, et qu'Erasme écrivait d'agréables livres pour les lettrés de l'Europe, Mélancthon mettait en catéchisme la théologie nouvelle, et faisait des grammaires pour apprendre aux enfans à lire les anciens.

Dans les lettres comme dans la religion, il ne recherchait que la gloire d'approprier les choses à l'entendement de la jeunesse. Mais

tandis qu'il ne croyait et qu'il ne voulait être que pédagogue, se défendant de tout autre titre avec la modestie chrétienne, il réformait toutes les parties de l'enseignement public. Il faisait, pour la philosophie proprement dite, pour l'enseignement des langues, pour la jurisprudence, pour la médecine, pour les sciences physiques, ce que Luther avait fait pour la théologie : il les séparait de cette fausse science qui, dans l'ignorance où l'on était de la véritable, était née du souvenir vague et obscur qui en était demeuré, et avait fini par s'y substituer et en usurper le nom.

Avant lui, la scolastique était partout. J'entends par là ce mélange grossier de toutes les sciences les plus distinctes et ce raffinement inoui qui retenait dans la spéculation stérile celles que, plus tard, la méthode devait mêler à la vie pratique. La philosophie, par exemple, était confondue avec la religion, ou plutôt c'était un amalgame de la tradition corrompue d'Aristote avec la tradition non moins corrompue du christianisme. De là l'indignation de Luther, et, dans le commencement, celle de Mélancthon contre Aristote, comme s'il eût été complice de cette confusion. Et de là, par contre-coup, l'attachement des scolastiques, dont cette confusion favorisait l'ignorance et la sophisterie, pour ce même Aristote, qui leur était presque plus Dieu que Jésus-Christ. Le moyen-âge avait désappris les livres, mais il avait retenu les grands noms; et son respect pour Aristote était d'autant plus superstitieux que, ne pouvant le connaître par ses écrits, il l'avait fait à son image. Toutes les vanités et toutes les ignorances étaient intéressées à la perpétuité de son règne.

L'espèce de science qui s'enseignait généralement dans les écoles, sous le nom de dialectique, consistait en commentaires des diverses parties de l'*Organum* d'Aristote, défigurées et mutilées dans des traductions latines. Les professeurs de dialectique, ne sachant point les langues originales, et n'étant point exercés à écrire, ajoutaient leur propre obscurité à toutes celles de la matière, et se contentaient d'étonner leurs auditeurs par des artifices où toutes les forces du raisonnement étaient employées à surprendre et à égarer la raison. Le prédécesseur de Mélancthon à Wittemberg, un certain Tartaretus, passait, dit Vitus Winshemius, pour un dieu (1), tant il avait poussé loin l'art d'embarrasser les questions et de les résoudre par des moyens surprenans. On qualifiait les plus habiles en ce genre d'*irréfragables*, de *très illuminés*, d'*angéliques*, de *séraphiques;* les éloges étant, comme il arrive, d'autant plus exagérés que la science était moins

(1) *Discours prononcé à l'académie de Wittemberg, après la mort de Mélancthon.*

solide. Mais l'admiration suscitait des critiques non moins passionnées, et ces disputes, sur ce misérable terrain d'équivoques et d'arguties, finirent plus d'une fois par des coups.

En arrivant à Wittemberg, Mélancthon y trouva cette dialectique florissante, et les réalistes et les nominaux qui continuaient d'y disputer, quoique Luther les eût fort surpris en apportant une bien autre matière de disputes que celle qui les tenait divisés. Mélancthon se plaça entre eux comme arbitre, condamna les deux partis, et leur demanda de réunir leurs forces pour rechercher en commun la vérité dans ces livres qu'ils citaient et qu'ils n'avaient pas lus. En même temps il leur mit dans les mains une grammaire latine et une grammaire grecque, et il rétablit la paix entre tous ces docteurs en en faisant ses écoliers.

Quant à la dialectique, il alla en chercher la définition dans Cicéron, qui lui fournit le programme même de ses leçons. « La dialectique, dit ce grand homme, c'est cette science qui enseigne à distribuer un tout en ses diverses parties, à découvrir par la définition ce qui est caché, à éclaircir par l'interprétation ce qui est obscur, à voir les équivoques, et à les résoudre par d'habiles distinctions, à posséder enfin une règle certaine pour juger le vrai ou le faux, et pour savoir si une conséquence est bien ou mal déduite de son principe (1). » Mélancthon étudia les formes du raisonnement dans le plus serré et le plus vif des logiciens, dans Démosthènes. Puis, faisant un choix de tous les préceptes de l'art antique, et renouvelant le raisonnement lui-même, il appliqua cet instrument réparé à des questions qui touchaient à la conduite même de l'homme et aux plus grands intérêts de son temps. Il fit succéder, dans son auditoire, à une curiosité stérile, l'attention et la réflexion; il intéressa aux vérités essentielles ceux que son prédécesseur Tartaretus amusait par des jeux de paroles. Bientôt le dieu dont parle Vitus fut traité par les nouveaux lettrés, comme les saints l'étaient par les réformateurs, et il courut plus d'une épigramme grecque ou latine, où l'on jouait sur la ressemblance de son nom avec le nom du Tartare, dont il avait, disait-on, répandu les ténèbres sur les pensées d'Aristote.

Cet art, dont Cicéron raconte que le grand jurisconsulte Scévola s'en aida pour débrouiller la jurisprudence, n'est que la méthode même de tout esprit bien fait; et la chose existait avant le nom. C'est l'arme défensive de l'homme vivant en société. Étendez-la aux actions, c'est la morale. Il n'y a de sûreté dans la conduite, il n'y a

(1) *Brutus*, XLI, traduction de M. Burnouf.

de solidité dans le jugement que par la dialectique. Le moyen-âge, n'en ayant pas la réalité, en avait adoré l'ombre. Il languit dans une sorte d'ébahissement devant les merveilleux tours de cet art équivoque, qui n'avait ni son fondement naturel, qui est l'étude des langues, ni sa matière, qui est la vie pratique et contentieuse. Mélancthon les lui rendit, et il rétablit l'empire de la vraie dialectique dans toutes les branches des connaissances humaines, dans les lettres et les sciences morales où elle garda son nom, comme dans les sciences physiques, où elle devait prendre le nom d'analyse.

Avant lui, la jurisprudence était une science obscure et captieuse, formée, comme la philosophie aristotélique, de quelques traditions confuses des monumens. On en avait fait l'art de résoudre des questions de ce genre : Quand Lazare fut ressuscité, son testament demeura-t-il valable? Et cette autre : Un âne, voulant boire, s'approche d'un fleuve; mais, trouvant l'eau du bord ou trop bourbeuse ou en trop petite quantité, il monte dans une barque qu'on avait amarrée là, afin de boire plus près du courant. La barque se détache, est emportée sur des écueils où elle se brise et où l'âne se noie. Procès entre le meunier qui accuse la barque d'avoir fait périr son âne, et le pêcheur, qui accuse l'âne du naufrage de sa barque. Qui a raison, qui a tort, du pêcheur ou du meunier (1)? Voilà pour la théorie. Quant à la pratique, les lois et les jugemens étaient la proie de quelques agens d'affaires, qui profitaient de l'incertitude des traditions et de l'ignorance des juges, pour embrouiller les causes et semer les procès. Quoique Mélancthon ne fût pas jurisconsulte, il avait étudié les lois romaines, et y avait retrouvé cette sagesse écrite dont on dit qu'elles sont le recueil. Il y renvoya les jurisconsultes; et, après avoir montré les sources et rétabli la théorie, il demanda que les lois et les jugemens fussent arrachés des mains des sycophantes et remis aux hommes de savoir et de probité. Les catholiques soutenaient cette jurisprudence à la fois puérile et meurtrière, d'abord comme une des pièces du vieil édifice, ensuite sous le prétexte qu'un état chrétien ne devait pas être régi dans le civil par des lois païennes. Mélancthon les combattit par des raisons profondes, faisant, dès ce temps-là, entre le citoyen dans ses rapports avec l'état, et l'homme dans ses rapports avec Dieu, cette distinction protectrice qui a valu à notre législation d'être qualifiée d'athée, apparemment parce qu'elle a cessé de se croire dieu.

Cette même méthode, il la conseilla dans l'étude de la médecine,

(1) *Oratio Melancthonis de legibus.*

de la physique, de l'astronomie, des mathématiques, de la géographie, matières sur lesquelles il était allé fort au-delà du savoir de son temps. Si la diversité de ses travaux, et surtout l'application de chaque jour que lui demanda la théologie, ne lui laissèrent pas le temps d'inventer dans ces diverses sciences, il y mit du moins la méthode, c'est-à-dire la parole qui féconde le chaos. Les hommes exercés en chacune de ces sciences trouveraient sans doute bien des erreurs dans ce qu'il en a écrit; et si les médecins l'admiraient pour avoir attaqué l'empirisme, les astronomes pourraient sourire de son penchant pour l'astrologie judiciaire; mais tous lui reconnaîtraient le même mérite qui est d'avoir compris la dignité de leur science et de leur avoir montré le vrai chemin. Qu'en même temps qu'il rendait au monde moderne ce service si décisif, l'imitation, l'imperfection de la science qui se trompait sur les faits acquis et qui se cherchait elle-même à la lumière de la méthode retrouvée, qu'une imagination vive dans un corps languissant, l'aient quelquefois retenu dans le chemin battu, en quoi sa gloire d'avoir montré le nouveau en est-elle diminuée? La force de l'esprit humain est la même à toutes les époques : c'est l'emploi et la méthode seulement qui font les grands siècles et les siècles sans gloire. Dieu n'abaisse pas certaines générations au-dessous du niveau qu'il a marqué à l'homme, et ce qu'on dit en morale, que le mal coûte autant d'efforts que le bien, peut se dire des choses de l'esprit : l'erreur n'en demande guère moins que la vérité. Gorgias n'est pas de beaucoup inférieur à Socrate par la subtilité de son esprit : ce qui fait la différence, c'est que Socrate ne se servait du sien que comme d'un instrument pour découvrir la vérité, et le ramenait toujours vers sa conscience, comme au foyer où il puisait ses forces, au lieu que Gorgias faisait de son esprit la vérité même, et manquait de conscience. Si quelqu'un d'autorité eût dit à Tartaretus, ce *dieu* de l'équivoque et des ambages : Portez cette subtilité dans l'étude des monumens, cherchez la doctrine aristotélique dans Aristote, et dans cette doctrine le sens pratique; au lieu d'un nom oublié, il eût peut-être laissé un nom durable.

Si les savans peuvent trouver, dans les écrits scientifiques de Mélancthon, des illusions parmi beaucoup de vues justes et fécondes, les lettres peuvent accepter sans restriction ses théories littéraires. C'est la tradition et le grand goût. J'oppose ce grand goût à cette recherche puérile d'une sorte de perfection dans l'art d'écrire, indépendante du but pour lequel on écrit, du caractère et des mœurs de l'écrivain. C'est ce petit goût qui, dans les pensées, s'attache plus à celles qui ne sont qu'ingénieuses, qu'à celles qui sont vraies et qui

servent à la conduite de la vie, et, dans les mots, plus à la grammaire qu'au génie des langues. Mélancthon conçut les lettres comme la religion : les unes doivent gouverner les actions dans la vie civile, comme l'autre doit gouverner la conscience dans les choses de foi. Il ne voulut rien d'académique, rien qui ne fût donné qu'à l'esprit. Pour lui, les poètes, les orateurs, les historiens, étaient d'admirables précepteurs qui nous apprennent par des voies agréables à distinguer le bien du mal, le vrai du faux, à être tolérans, réservés, pacifiques, à nous défendre et, s'il le faut, à nous sacrifier. Dans ses charmans avis aux étudians, il ne manquait guère de dire quels rapports les leçons qu'il allait faire avaient avec la vie pratique. Il y a toujours deux choses dans son cours : la matière du cours et le but. La matière, c'est quelque auteur ou partie d'un auteur ancien; le but, c'est une application déterminée, soit à la vie pratique en général, soit, en certaines circonstances, à des évènemens contemporains qui pouvaient exiger des étudians une conduite particulière. Mélancthon n'aurait pas imaginé de faire un cours, pour n'y montrer que son esprit, ou pour n'y faire que les affaires de son ambition.

Et au sujet de ces avis développés, que le professeur adressait en son nom aux étudians, en prose et quelquefois en vers, que l'on me permette, si ce n'est pas une superstition de mon sujet, de les préférer à ces programmes placardés aux murs de la Sorbonne, où il n'y a ni vers ni prose, mais des titres, des noms, et les jours et heures des cours. Ces communications entre le professeur et les élèves étaient toujours utiles, et, dans certains cas, touchantes. Mélancthon n'eût pas manqué à une leçon sans en faire savoir le motif : parlant de sa santé, de ses fatigues, si l'empêchement venait de là; et, en aucun cas, ne se faisant seul juge du motif ou de l'obstacle qui le forçait à remettre son cours au lendemain.

Il est vrai que le talent du professeur était pour beaucoup dans le charme et l'intérêt de ces avis : car j'en vois plusieurs qui sont écrits par Mélancthon pour ses collègues; et c'est peut-être ce qui justifie les programmes. C'est une invention de l'esprit d'égalité : elle nivelle tout le monde; elle met Tartaretus au même rang que Mélancthon.

Je ne regrette guère moins cet autre usage de recommander aux élèves, sous la même forme, les bons livres qui se publiaient. Il y a des exemples de ces avis, où Mélancthon les invite tout naïvement à acheter ces livres. « L'ouvrage se vend, dit-il d'un traité de saint Augustin, chez l'imprimeur Joseph. J'invite les étudians à l'acheter

et à le lire, par amour pour l'antiquité, dont l'étude convient à des gens d'esprit (1). » D'autres fois, je le vois invitant les étudians à suivre les leçons de quelque professeur dont l'enseignement a pu les effrayer par l'aridité des matières. Il leur recommande le professeur, et il leur donne une idée sommaire du cours et du profit qu'ils pourront y trouver. Ainsi, à propos d'un traité d'arithmétique que doit expliquer Jean Fischer : « Il y a, dit-il, beaucoup de mérite et d'utilité à posséder cette science, qui est d'un si grand usage dans la vie, et qui ouvre la voie à la connaissance des mouvemens célestes. Celui même qui ne sait que médiocrement l'arithmétique est en possession d'un art qui peut le rendre propre à diverses fonctions et lui être d'un grand secours. Il ne faut donc pas le négliger, car il est de sa nature le premier des arts, la connaissance des nombres étant la première lumière de l'esprit (2). »

Outre ces avis directs, Mélancthon s'adressait souvent aux étudians et au public, dans des préfaces qu'il mettait en tête des auteurs anciens, écrites, soit par lui, soit par ses amis. La vraie critique n'a rien changé aux jugemens que Mélancthon y porte sur les auteurs. Le XVIIe siècle les a adoptés; le XVIIIe siècle s'y est rangé, malgré la légèreté de ses opinions et de son savoir, en ce qui regarde les anciens; et, de nos jours, la seule nouveauté solide à laquelle on puisse prétendre, c'est d'y revenir.

Ces communications si naïves entre le maître et les élèves, cette vie ouverte à tous et sans murailles, cette intelligence où chacun allait puiser, cette plume universelle, font de Mélancthon un génie très original par tout ce qu'il fit pour ne point s'appartenir. Tous les grands hommes ne sont grands que par le besoin qu'on a d'eux ; mais il n'en est guère qui, après avoir servi leur siècle dans la première moitié de leur carrière, ne s'en servent, dans la seconde, pour se perpétuer dans une sorte de royauté solitaire et stérile. Mélancthon servit tout le monde jusqu'à la fin, et il fut d'autant plus grand, qu'alors que les hommes supérieurs commencent à s'imposer, il continua toujours à se donner. Toutefois, comme nul ne peut échapper au commandement, s'il y est désigné par la supériorité de son esprit, Mélancthon fut puissant à force de refuser le pouvoir. Comme recteur ou comme professeur, il gouverna l'académie qui gouvernait elle-même la ville, et la vue de cette figure douce et souffrante, que lui prêtent les gravures

(1) *Corp. ref.*, n° 3236.
(2) *Ibid.*, n° 3036.

du temps, animée par le courage du devoir, suffit plus d'une fois pour dissiper des séditions.

Qu'on imagine maintenant ce qui put se former d'élèves et de maîtres distingués, pendant un enseignement de quarante années, à la voix si persuasive et par les écrits si naturels et si pratiques de ce grand homme; qu'on songe à ces académies qu'il fut appelé à organiser sur le modèle de celle de Wittemberg; à tant de professeurs choisis par lui, sur la demande de toutes les villes de l'Allemagne, lesquels y répandirent sa méthode après l'avoir apprise de lui; qu'on ajoute à ce nombre l'immense multitude d'étudians qui, à divers degrés, furent touchés par cet esprit supérieur, et gardèrent des marques d'un enseignement d'autant plus efficace qu'il était plus général, et on s'expliquera ce titre glorieux de *précepteur commun de l'Allemagne* qui lui fut décerné par son siècle, et que les siècles suivans ne lui ont pas ôté.

Il fut aussi, à certains égards, le précepteur de la France, quoiqu'il n'y ait pas enseigné de sa personne. Calvin, par qui se formaient nos meilleurs esprits de ce temps-là, s'était formé par la méthode de Mélancthon. Nos étudians apprenaient le latin dans ses grammaires. J'ai sous les yeux un exemplaire de ses institutions de rhétorique, « bien autrement traitées qu'auparavant, » dit le libraire François Regnault, et qui porte la date de 1529. Dès 1526, cette rhétorique était populaire dans nos écoles (1). Ses écrits de théologie, très lus et très admirés, formaient le goût de ceux même dont ils ne changeaient pas la foi. Je n'y trouve rien d'essentiel qui ne fasse partie du fond même de l'esprit français, ni aucune qualité de composition et de style qui ne soit obligatoire pour nos écrivains. Si l'influence de Mélancthon fut directe, quelle reconnaissance ne devons-nous pas à ce grand homme? Si, ce qui ne le diminuerait point, l'esprit français n'a fait que suivre la même voie que l'esprit de Mélancthon, par ses propres forces, mais non toutefois sans le connaître, je le vénérerais encore pour cette fraternité avec nos grands écrivains, et comme me confirmant dans l'excellence de leur art et dans la légitimité de leurs doctrines.

Qui peut apprécier tout ce que cet esprit si admirablement tempéré, vif sans témérité, facile sans relâchement, éloquent sans déclamation, toujours et en toutes matières solide et vrai, dut faire entendre, dans un enseignement de quarante années, de choses sen-

(1) *Gotschedii or. ad memor. communis Germaniæ præceptoris Philip. Mel.*

sées, nobles, fructueuses? Qui peut connaître, si ce n'est Dieu, tout ce que fit germer, dans les esprits qui se formèrent sous sa discipline, cette semence choisie, tout ce qui partit de ce foyer pour se répandre autour de lui et dans toute l'Europe? Il reste un curieux témoignage de ce qu'était son enseignement à Wittemberg : c'est le partage qu'en firent ses collègues après sa mort. Il n'en fallut pas moins de quatre pour suffire à cet héritage, « en attendant, dit l'académie, qu'on trouvât un homme, s'il en existait, qui pût reprendre le fardeau tout entier (1). » Vitus Ortelius, docteur en médecine, qui enseignait depuis quarante ans l'éloquence et la langue grecque, se chargea des cours de dialectique et d'expliquer Euripide à la place de Mélancthon. C'étaient quatre leçons par semaine. Il promit en outre aux élèves qui commençaient l'étude du grec de leur enseigner une fois par semaine la grammaire de Mélancthon. Paul Eberus, pasteur, quoique chargé du gouvernement de l'église de Wittemberg, consentit à remplacer Mélancthon, deux jours par semaine, pour la leçon de théologie, et le dimanche dans cette leçon du matin qu'on se souvient que Mélancthon appropriait à la solennité du jour. Pierre Vincent eut à expliquer les éthiques d'Aristote, tous les mercredis. Enfin Peucer, le gendre de Mélancthon, fut chargé de continuer à dicter la chronique, ou histoire universelle, que Mélancthon avait menée jusqu'à Charlemagne.

« Nous avons distribué de telle sorte, dit ce dernier, dans son discoursd 'ouverture, les travaux interrompus par sa mort, que le fardeau qu'il a porté sur les épaules et soutenu avec les forces d'Atlas, nous nous le sommes partagé entre plusieurs, réunissant nos efforts et nos conseils, pour prévenir la chute de cette école qui a subsisté et prospéré par lui. » Et il ajoute : « C'est pour empêcher que dans ce malheur public vous ne perdiez courage, et ne désespériez du sort des études, que nous avons résolu de poursuivre et de presser les travaux abandonnés par lui, et de donner tous nos soins pour assurer par la diligence, l'assiduité, la fidélité au devoir, ce que nous ne pourrions obtenir par le talent, l'expérience, l'abondance et la variété des connaissances. » Dans cet écrit sur les changemens qui vont avoir lieu dans les cours, l'académie de Wittemberg est comparée au navire Argo et Mélancthon au pilote Typhis. Mais la douleur y est si vraie, qu'elle perce à travers ces souvenirs de la mythologie antique,

(1) Scriptum publice propositum de ordine aliquot lectionum publicarum constituto, post pium et felicem obitum D. Philippi Melancthonis.

d'ailleurs si particuliers à ce temps, où les sentimens les plus profonds ne pouvaient s'exprimer d'une manière générale qu'avec des images et des tours empruntés à des langues mortes.

Le même professeur, dont il fallait partager l'héritage entre quatre de ses collègues, écrivit pendant le même espace de temps, outre tant de traités, de pièces diplomatiques, d'ouvrages de théologie, de préfaces, un nombre immense de lettres, quelquefois jusqu'à douze en un jour, dont beaucoup avaient l'étendue d'un traité. Cette modération admirable attirait à lui, de tous les points de l'Europe, tous ceux qui voulaient se recueillir avant de se décider, se connaître avant de disposer d'eux; et tous les yeux qu'éblouissait l'éclat de Luther se tournaient vers cette lumière douce et égale qui pénétrait les consciences sans les troubler. Les hommes passionnés, pour qui les idées nouvelles n'étaient qu'une occasion de se déchaîner avec impunité, attendaient le signal de Luther, et souvent le devançaient. Mélancthon avait autour de lui tous ceux qui cherchaient la vérité pour elle-même, ou pour régler sur ses enseignemens leur vie intérieure; tous ceux qui voulaient moins un maître qu'un directeur de conscience, et aimaient mieux se donner librement que se laisser conquérir; tous ceux qui avaient besoin de conseils, soit pour la conduite de leur conscience dans les choses de la foi, soit pour celle de leur esprit dans les choses de l'intelligence. Et ce n'est pas une médiocre gloire pour la modération, qu'elle ait donné plus de travail à Mélancthon, qu'à Luther le gouvernement de tant de passions qui offraient d'être ses auxiliaires, sans lui dire et peut-être sans savoir elles-mêmes jusqu'où elles comptaient le servir.

Tel fut Mélancthon dans sa double tâche de réformateur de la religion et des lettres. Une vie si laborieuse, un si rude passage sur la terre, tant d'oubli de soi-même et de dévouement à tous, ont réconcilié tout le monde à cette grande mémoire. Les catholiques ne lui sont pas sévères, car Bossuet lui-même l'a aimé, et n'a pas pu voir impunément tant de douceur et de lumières. Les protestans continuent de le suspecter, mais ils ont cessé de le haïr. Quant à ceux qui cultivent ce qu'il appelait la *philosophie*, comment ne seraient-ils pas justes pour lui? Il a déchiffré pour eux le champ de la science et de l'art, et l'a arrosé de ses sueurs; il a aidé plus que nul autre à nous faire arriver où nous sommes; et, si ce n'était déjà plus le mieux, aucun exemple ne serait plus propre que le sien à nous y ramener.

NISARD.

REVUE

LITTÉRAIRE.

La littérature n'est pas très vive : le sera-t-elle cet hiver, et se relèvera-t-elle par quelque coup d'éclat de l'espèce de marasme qui a suivi ses excès ? paraîtra-t-il quelque œuvre d'imagination, quelque beau roman inespéré, quelque poème ou drame duquel chacun dise : L'avez-vous vu, l'avez-vous lu ? Je ne sais si, l'œuvre même échéant, le public serait en mesure, et si son attention se trouverait assez vacante pour cela. Cette indécision, disons le mot, cette apathie littéraire, se trahit en ce moment même dans la lutte très peu animée (si lutte il y a) pour le fauteuil de M. Michaud à l'Académie française. Voilà long-temps sans doute que l'Académie n'est plus au centre de la littérature actuelle; elle s'en est rapprochée toutefois : où sont donc les jours où l'on faisait tant d'efforts pour la ranimer, la piquer d'honneur, et où l'on menaçait de l'envahir ? On a parlé de la candidature de M. Augustin Thierry : nul doute que si l'historien épique des Normands, le peintre ferme, sobre et accompli des premiers siècles de la monarchie française, avait insisté pour un siége spécial parmi les quarante académiciens qu'on répute maîtres en notre langue, il ne l'eût obtenu, et à l'unanimité, j'aime à le croire. M. Thierry ne se présentant pas, M. Berryer s'est levé. Quand M. Berryer se lève, chacun se tait d'ordinaire et consent d'avance, quoi qu'il aille dire. On assure, et nous le pensons aisément, que M. Berryer a toutes les chances. Quelques personnes ont remarqué que M. Berryer n'a rien écrit : on pourrait répondre sans épigramme que c'est là un avantage de plus pour être de l'Académie française, quand on en est digne d'ailleurs. Je ne suis pas de ceux qui croient que la

compagnie des quarante ne soit faite que pour les écrivains de métier et de mérite, qu'elle ait pour rôle de les recruter exactement par ordre de travaux et même de talent. Cela est si vrai, qu'on peut citer des talens de premier ordre qui ne paraîtraient pas et ne se sentiraient pas à leur place à l'Académie : Béranger, par exemple, ou M. de La Mennais. L'Académie est un salon dont l'entrée confère certains honneurs. Comme dans tout salon, il y a, indépendamment du fonds et de la valeur absolue, certaines conditions sociales, une convenance extérieure qu'il faut remplir, que surtout il ne faut pas violer. Jean-Jacques Rousseau ne pouvait pas être de l'Académie française sans perdre la moitié de sa force, et sans mettre une sourdine à ses accens les plus vibrans. Ces conditions sociales, comme je les entends, entrent pour une si grande part dans ce premier salon littéraire qu'on nomme Académie française, qu'elles emportent quelquefois le fonds, et suffisent pour désigner les choix. L'urbanité, le bon goût, l'usage pur et choisi de la langue, dans certaines positions élevées qui font exception, me semblent, même encore au XIXe siècle, un titre très réel pour être convenablement de l'Académie. Un archevêque de Paris (pour prendre un exemple) qui se ferait remarquer par la modération, le bon ton et le bien dire en ses mandemens, serait toujours des mieux placés parmi les quarante. Ce n'est pas uniquement à l'Académie des sciences morales et politiques que pourrait prétendre un homme d'état, nourri aux bonnes lettres, aux traditions françaises classiques, héritier d'un grand nom, le justifiant par l'intelligence de son temps et par de continuels services, auxquels vient s'ajouter, au milieu des luttes de tribune, le succès d'une parole aisée, positive, spirituelle et toujours polie : lorsque M. Molé fut un moment sur les rangs pour l'Académie française, nous aurions trouvé que la compagnie n'eût pas trop mis du sien dans la bonne grace de ce choix; il est tel soi-disant écrivain dont il ne serait pas malheureux de se priver moyennant ce biais-là. Encore une fois, l'Académie est un salon, et, à ce titre, quelque fantaisie dans la composition ne messied pas. Cela dit, il reste vrai que le plus grand nombre des fauteuils appartient de droit au talent pratique, éprouvé, laborieux, des gens de lettres éminens. Si M. Victor Hugo se présente sérieusement, nous pensons, même en face de M. Berryer, que l'Académie se ferait tort de le repousser par je ne sais quelle mauvaise humeur plus prolongée. Que peut désirer de plus l'Académie que de voir M. Hugo ambitionner son suffrage? Son talent est de ceux que nul ne conteste désormais; si l'usage qu'il en fait n'agrée pas à tous, c'est là une question secondaire, et sur laquelle l'Académie peut toujours poser ses réserves en s'ouvrant au poète. Je m'imagine volontiers la séance académique la plus piquante, la plus animée et la plus contrastée qui se soit vue depuis long-temps; celle où M. Villemain a reçu M. Scribe n'était qu'un faible prélude : cette fois, c'est M. Villemain (ministre encore, peu importe! je ne prétends certes pas lui retirer son portefeuille pour cela), c'est lui donc, je suppose, qui reçoit M. Victor Hugo. Le lion est descendu dans l'arène; chacun l'approche et le touche; il est chargé des liens académiques; il ne blessera pas, on en est sûr; n'est-ce pas le moment, puisqu'il l'a voulu,

de le chatouiller un peu? Quoi que dise M. Victor Hugo ou qu'il ne dise pas dans son discours de réception, ce sera toujours un hommage; et puis l'Académie répond : elle loue, mais elle a droit de choisir la louange, et chaque louange peut avoir double trait. Le poète reste un grand poète; l'Académie ne cesse pas d'être elle-même, et le possède sans trop lui céder. Entrer à l'Académie, d'Alembert l'a dit, c'est donner des gages.

Un autre *lion*, mais d'une espèce moins royale et d'une qualité très inférieure, s'est tout-à-fait blessé et percé lui-même à mort ces jours-ci : nous voulons parler des plus qu'étranges équipées judiciaires où s'est lancé M. de Balzac, et qui n'ont laissé de doute, qu'à lui seul peut-être, sur le genre d'intérêt qu'inspirent ces sortes d'éclats. Tout a des bornes, et, quoique le public français soit aujourd'hui le personnage peut-être envers qui on peut oser le plus, il est un degré de malencontre et de mésaventure d'où près de lui l'on ne revient pas. Dans un récent plaidoyer, où devant le tribunal de Rouen M. de Balzac est allé défendre, en qualité de président, les intérêts de la Société des Gens de Lettres, il s'est échappé à dire qu'il n'y avait plus à Paris que deux maisons de librairie qui n'eussent pas fait faillite, et qu'encore l'une de ces deux uniques maisons était en liquidation. La librairie parisienne, sérieuse et probe, celle qui ne cesse d'exploiter, au milieu des difficultés du moment, les branches utiles de jurisprudence, de philosophie, d'histoire, s'est émue d'une légèreté si hardiment injurieuse, et a rabattu, par une lettre fort spirituelle (1), l'assertion du plaideur intéressé : *C'est le roman qui fait faillite*, lui a-t-on très bien répondu.

Bien qu'en faillite, le roman industriel essaie encore de survivre; à peu près tué sous la forme de roman, et n'arrivant plus qu'à grand'peine aux deux volumes obligés, il se morcelle et rompt; il se divise à l'état de nouvelle, et la nouvelle à son tour, en peine d'atteindre à sa fin, se brise et s'émiette en chapitres. On n'a plus de romans, on n'a plus même de nouvelles, on n'a donc que d'interminables suites de chapitres à tiroirs. Les journaux apparemment ne suffisant pas à cette dilapidation, on s'efforce de nouveau de l'organiser en volume. Voici, en ce genre, un nouvel enfantement qui se prépare; écoutons le prospectus inimaginable qui vient d'être lancé : « Sous le titre symbolique de *Babel*, la Société des Gens de Lettres publie une œuvre collective, monument curieux de *l'esprit d'association* appliqué à l'intelligence, et dont le résultat sera la confusion des genres et des noms réunis SOUS L'INFLUENCE MORALE qui caractérise notre époque. » On voit que la *Babel* ne se fait pas attendre, et qu'elle commence, dès le prospectus, à s'expliquer dans sa langue. Ce qui nous fâche, c'est de voir de beaux noms compromis dans le pêle-mêle, et par-là même complices de cette nouvelle échauffourée littéraire. Voilà où mène le compagnonnage; il embauche les esprits, il attente à la noblesse de l'intelligence. Apprenez donc, gens d'un vrai talent, à apprécier la nature et l'essence de ce que vous portez en vous. Que les fruits en soient à tous, que

(1) *National* du 27 octobre et *Débats* du 28.

l'inspiration en soit humaine et généreuse; mais restez libres, le plus que vous pouvez, dans les moyens et dans les choix. Quand vous serez plusieurs réunis en mon nom, a dit l'Esprit, je serai avec vous. Cela, dans l'ordre du talent, n'est vrai que d'un très petit nombre. Et la Muse sévère, à son tour, pourrait dire : « Quand vous serez plus d'un nombre choisi, et qui vous direz réunis en mon nom, vous mentirez, et je n'y serai pas. » Au reste (qu'on n'aille pas s'y méprendre), ce n'est point par modestie et par pur oubli d'eux-mêmes que plusieurs vrais talens se commettent de la sorte, c'est par ambition et orgueil. Ils se disent qu'ils peuvent se mêler sans péril, se ménager toutes les alliances, qu'ils sont immaculables, et sauront toujours s'en tirer. Ils se trompent : le talent, si haut qu'il soit, perd à ces gaspillages intéressés. Avec plus d'humilité intérieure, ils seraient plus fiers.

La *Revue* tiendra bon contre ces excès déshonorans; elle tâchera de ne céder à aucun de ces travers. Son public lui saura gré de ses efforts; elle ne craindra pas de lutter contre lui quelquefois. Le public, sérieux même et choisi, se laisse plus ou moins entamer, s'il n'y prend garde, par l'atmosphère qu'on respire; le goût de la nouvelle le gagne, il veut un *morceau* de roman; il appelle cela son plaisir. Illusion de lointain! il ne sait pas, une fois la porte entr'ouverte, à quel débordement il s'expose : une agréable fantaisie de hasard, signée de tel nom, entraîne après elle tout un fatras pour rançon inévitable. La *Revue* demande la permission de ne présenter, en ce genre, que ce qu'elle trouvera de bon goût et de fine espèce. A ce prix, il faudra parfois attendre; les talens d'imagination et de poésie, dont elle croit posséder quelques-uns, ne travaillent pas à la journée; très légèrement encouragés qu'ils sont par le triomphe du pêle-mêle, ils sont plutôt portés à se retirer dans le rêve, et à être avares d'eux-mêmes dans un temps qui discerne si peu. En ne négligeant rien pour les remettre en confiance et en veine, la *Revue* croira faire assez, dans l'intervalle, d'égayer ses travaux sérieux par d'intéressans articles de voyages, auxquels elle n'a jamais manqué, et dont quelques-uns, comme ceux de M. Barrot (s'il nous est permis de les louer), offrent un si vif agrément lorsqu'on s'y embarque une fois : quel roman ordinaire égalerait en variété de tels récits? On tâchera, de plus, de ne pas manquer les occasions dans l'exposé courant des folies et des forfanteries littéraires du jour; en disant un peu franchement ce qui se passe, en le rassemblant sous un coup d'œil, on aura souvent mieux, et sans y viser, qu'un chapitre d'invention. La *Revue* se contentera volontiers de cette double ressource pour sa portion la plus légère, et elle se rappellera avec satisfaction que *le Globe* lui-même, en son temps, fut toujours accusé d'être sérieux.

Il y a très peu à dire aujourd'hui sur les ouvrages qui ne le sont pas. En feuilletant *le Capitaine Pamphile* (1), que vient de lâcher M. Alexandre Dumas, nous trouvons que c'est dans le genre l'abrégé le plus amusant et le plus fou; on peut s'y tenir, et brûler le reste. Le spirituel auteur ne prend plus la peine

(1) Dumont, Palais-Royal.

de rien déguiser; il conte pour conter, il écrit pour écrire; il lui suffit de ne pas ennuyer. *Le Capitaine Pamphile* est gai autant qu'un déjeuner de garçon ou qu'une charge d'atelier peut l'être en deux volumes. Cela se lit pourtant, et ne laisse pas de courir par cette force de verve native qui, à défaut de tout, se réfugie encore dans les nerfs et dans les *esprits animaux*, comme dirait Mallebranche. Et quand je dis *animaux*, ce n'est pas même ici une métaphore : les véritables héros de ces facétieux volumes sont, en effet, un singe, une grenouille, un ours et une tortue. — Qu'on nous pardonne de revenir vite à notre espèce, et de nous acheminer au sérieux, non sans passer pourtant par l'agréable.

MÉZÉLIE, par H. Arnaud (Mme Charles Reybaud) (1). — L'auteur de ce roman s'est fait remarquer depuis quelques années, sous un pseudonyme qui n'a pas tardé à devenir transparent, et qui n'est plus là aujourd'hui que pour constater la continuité, le lien des nouveaux ouvrages avec les premiers. Mme Charles Reybaud a pris, décidément, place parmi les romanciers les plus aimés du public. Bien des qualités naturelles, douces et vives, ont mérité cette faveur à ses productions qui, toutes, se font lire avec intérêt, et dont quelques-unes émeuvent plus profondément. Qui ne se rappelle avoir lu, dans une autre *Revue*, avec un charme et un entraînement véritable, la nouvelle intitulée *les Deux Corbeaux?* Mme Reybaud possède la principale qualité du romancier et du conteur; elle a le don du récit, la facilité de suivre, d'enchaîner, de démêler les aventures; quelque chose, enfin, de ce qui se trouve à un si haut degré chez Scott, Prévost, Le Sage Quand on n'a pas cette faculté courante, eût-on toute l'analyse, toute la méditation, tout l'art d'écrire, on n'est pas romancier; on peut faire un livre sous ce titre en sa vie; mais on n'en fera pas à toute heure, comme c'est le propre de ces talens fertiles. Une autre personne de ce temps-ci, qu'il y a justice à nommer comme possédant aussi de nature cette faculté du récit, cette source du roman, et qui sait y combiner des analyses pures et délicates, c'est Mme de Cubières. Mme Reybaud sait d'ordinaire mêler au train des évènemens des caractères vrais, des personnages bien observés; son imagination méridionale s'accompagne d'une connaissance juste de la vie. Presque toutes ses scènes se passent dans les contrées du soleil, en Provence, en Espagne, dans les Antilles; on ignorerait à quelle patrie on doit son talent, que cette prédilection dans le lieu de ses sujets suffirait à l'indiquer. Née à Aix, elle porte dans la nouvelle la verve de ces esprits faciles, tempérée par une douceur et finesse de femme. La littérature espagnole l'a dû beaucoup occuper et charmer; par ce détour, sans y songer, elle se rapproche de plusieurs de nos anciens romanciers du XVIIe siècle. Mais un droit sens la préserve des exagérations castillanes et des invraisemblances. Son roman de *Mézélie* est d'une engageante lecture. La combinaison n'en a rien de bien serré; la composition s'y laisse même voir comme très successive.

(1) Ladvocat, place du Palais-Royal.

Mézélie n'apparaît distincte que vers la fin du premier volume. Sa mère, Mme Louise d'Effanges, est une femme riche, heureuse; elle a deux filles enfans, un mari qui s'occupe peu d'elle, il est vrai, mais qui la laisse maîtresse et paisible dans son intérieur. Nous assistons d'abord à cette vie calme, pure, monotone, vraie; un affreux malheur vient la rompre. M. d'Effanges a fait de mauvaises affaires; des spéculations l'ont ruiné. Une intrigue qu'il avait nouée avec l'amie intime de sa femme, se déclare au moment même, et il disparaît en enlevant la coupable égarée. Louise et ses deux filles, pour échapper à la misère, sont recueillies par deux parentes de son mari, deux vieilles filles qui habitent Avignon. On change de scène; la vie rétrécie, égoïste, avare, de ces deux personnes, vient faire contraste à l'existence parisienne opulente et comblée que nous quittons. Après deux années de souffrance étouffée, Mme d'Effanges apprend, par un ami de Marseille, que son mari a refait une espèce de fortune à la Vera-Cruz. La gêne insupportable de sa condition, l'intérêt de ses enfans, la pensée d'un devoir, lui inspirent le courage de l'aller rejoindre, et l'on débarque bientôt à la Nouvelle-Espagne avec elle. Mais son mari ne se trouvait plus à la Vera-Cruz; il est parti pour l'intérieur du pays. Pauvre femme isolée, avec ses enfans encore en bas-âge, il lui faut s'aventurer dans cette contrée inconnue. Elle y meurt en route, et ses enfans, recueillis par le vieux curé d'Acayucan, élevés par sa sœur dona Pepa, deviennent, après quelques années, deux belles jeunes filles : l'une des deux est Mézélie. On a fait bien du chemin déjà, mais il n'a point paru long, tant le récit a été facile. Les personnages qu'on a rencontrés et qu'on a laissés derrière, les lieux qu'on a traversés et qui ont été décrits en passant, ont paru tout naturels et simples. Mme Reybaud ne s'appesantit pas trop au détail, bien qu'elle fasse voir les choses suffisamment. La peinture des deux jeunes filles dans la maison du curé, au sein d'un paysage grandiose, est surtout pleine de fraîcheur. Le roman de *Mézélie* commence, à proprement parler, ici : nous le laissons intact au lecteur qui nous en saura gré. Comme conseil à l'auteur, s'il nous était permis de lui en donner, nous voudrions seulement qu'il songeât (sans rien perdre surtout de cette aisance animée qui fait sa grace) à concentrer un peu plus parfois son intérêt, son action. Tout romancier, dans les œuvres qu'il produit, a une double part, l'une d'invention et l'autre de souvenir; c'est en insistant principalement sur celle-ci, c'est-à-dire sur la réalité, telle qu'elle l'a dû voir, que Mme Reybaud imprimera aux scènes et aux personnages, qu'elle gouverne si bien, un caractère plus approfondi et d'un effet plus sûr. Qu'elle se consulte elle-même, j'ose croire que dans plusieurs de ses excellentes nouvelles il y avait un fonds de vérité précise, une circonstance connue qu'elle serrait de près. C'est ainsi qu'au milieu de beaucoup d'œuvres aimables et attachantes qu'on aura dues à sa plume, elle pourra venir à en atteindre quelqu'une de celles qu'on relit et qui durent.

SOUVENIRS de M. de Bonstetten, écrits en 1831 (1). — M. Michaud, dont on a retenu tant de mots spirituels, disait quelquefois que, comme nouveauté, on devrait se mettre à rendre compte des livres publiés il y a cent ans. Ce petit écrit de M. de Bonstetten ne date pas de si loin, bien qu'il ait été publié déjà depuis huit ans, ce qui est un siècle par ce temps-ci. Mais il n'a jamais été annoncé en France, et, comme il nous est tombé sous la main l'autre jour, on nous permettra de l'indiquer en passant. Il est très fâcheux que M. de Bonstetten n'ait pas laissé de mémoires : dans sa carrière de plus de quatre-vingts ans, il a été (génie à part) une sorte de Goethe et de Voltaire suisse, ou mieux un Fontenelle : il a eu tout l'esprit de ce rôle. Il avait beaucoup voyagé, et de plus, comme chacun avait passé près de son beau lac, on ne pouvait citer un seul homme célèbre qu'il n'eût connu. Ce petit livre de *Souvenirs* nous offre l'idée de ce qu'il aurait pu dire causant sur les divers personnages. Haller, Ganganelli, l'improvisatrice Corilla, y sont touchés en traits rapides. Il raconte de curieux détails sur l'intérieur de la comtesse d'Albani, qui donna pour successeur au prétendant Charles-Édouard Stuart, Alfiéri le tragique, puis le peintre Fabre. Il nous entretient, avec plus d'étendue et avec toute l'émotion de l'amitié, du charmant poète rêveur Matthisson, qui vécut deux années près de lui au château de Nyon. — « Dans nos promenades solitaires, nous allions quelquefois courir après les eaux d'un ruisseau, où nous nous plaisions à lire nos destinées futures. Vois-tu là-bas le calme des eaux, lui disais-je, est-ce bonheur ou ennui? — Oh! là-bas, répondait Matthisson, c'est mieux encore : un cours paisible suivi d'un vif entraînement. — Ce sera joli, lui dis-je; et plus loin, vois-tu ces chutes d'eau sur de durs cailloux? c'est du malheur, mais cela passera; et tout là-bas est le beau lac où les ondes des torrens auront de plus nobles destinées. » — Cette mélancolie chez Bonstetten n'est que par éclairs : c'est l'esprit avec lui qui court le plus fréquemment. On trouvera de touchantes révélations sur Gray, si peu connu, excepté par son *Cimetière* immortel. Bonstetten le vit beaucoup à Cambridge en 1769. Le tendre poète, vieilli et chagrin, y végétait enseveli dans un des cloîtres de ces gothiques colléges. Bonstetten l'oppose à Matthisson, si heureux sur les pentes de Nyon: « Gray, dit-il, en se condamnant à vivre à Cambridge, oubliait que le génie du poète languit dans la sécheresse du cœur. Le génie poétique de Gray était tellement éteint dans ces sombres manoirs, que le souvenir de ses poésies lui était odieux; il ne me permit jamais de lui en parler. Quand je lui citais quelques vers de lui, il se taisait comme un enfant obstiné. Je lui disais quelquefois : *Voulez-vous bien me répondre?* Mais aucune parole ne sortait de sa bouche. Je le voyais tous les soirs de cinq heures à minuit. Nous lisions Shakspeare qu'il adorait, Dryden, Pope, Milton; et nos conversations, comme celles de l'amitié, n'arrivaient jamais à la dernière pensée. Je racontais à Gray ma vie et mon pays; mais toute sa vie à lui était fermée pour moi, jamais il ne me parlait de lui. Il y avait chez Gray, entre le présent et le passé, un abîme

(1) Cherbuliez, rue de Tournon, 17.

infranchissable; quand je voulais en approcher, de sombres nuées venaient le couvrir. Je crois que Gray n'avait jamais aimé : c'était le mot de l'énigme... » On sent tout le charme qu'il y avait à causer parfois avec l'aimable vieillard. Espérons que ces *Souvenirs* relus donneront l'éveil, que les correspondances nombreuses, les papiers de Bonstetten, recueillis aux mains de quelque biographe attentif, réaliseront un jour ce que lui-même n'a pas achevé. Déjà, tout près des lieux habités par lui, M. Charles Eynard, neveu du philhellène, vient de publier une volumineuse et très intéressante biographie du célèbre médecin Tissot. Il en prépare en ce moment une autre, non moins complète de Mme de Krüdner dont il possède quantité de lettres. Nous savons qu'il pense à Bonstetten aussi, et nous voudrions de plus en plus l'y convier.

ŒUVRES COMPLÈTES D'HIPPOCRATE, traduites par M. Littré (1). — Le premier volume de ce grand ouvrage avait à peine paru, il y a quelques mois, que l'auteur trouvait immédiatement la juste récompense de sa science profonde d'helléniste et de son remarquable talent d'écrivain dans le choix empressé de l'Académie des Inscriptions. Cette distinction était méritée, à notre sens, et, nous devons le dire, elle honorait autant l'Institut que M. Littré. Déjà l'Académie avait repris la bonne voie en nommant M. Charles Magnin; aujourd'hui l'élection du traducteur d'Hippocrate semble indiquer pour l'avenir les mêmes et louables tendances. Tout le monde sait en effet que cette compagnie illustre, entravée par de misérables coteries qu'on ne devait pas s'attendre à rencontrer en lieu aussi sérieusement scientifique, s'était longtemps laissée entraîner à d'incroyables exclusions, à des préférences dont l'esprit de parti seul ne voyait pas le ridicule. On ne veut ici nommer personne; mais ne suffisait-il pas, hier encore, de la connaissance quelquefois douteuse de je ne sais quel idiome oriental dont on pouvait donner en France quelque production bien pâle d'après les traductions anglaises; ne suffisait-il pas de quelque interprétation médiocre, de quelque livre bien lourd, violant à toute page la syntaxe, de quelque édition sans critique et sans correction de texte, pour voir s'ouvrir au plus tôt les portes de l'Académie des Inscriptions? Un corps qui possède des écrivains aussi éminens que M. Daunou, M. Guizot et M. Thierry, des savans aussi célèbres que M. Letronne et M. de Pastoret, avait droit, ce semble, d'être plus exigeant dans ses choix et de ne pas laisser passer de la sorte en des mains indignes le noble et officiel héritage de l'érudition française. L'entrée de M. Magnin et de M. Littré indiquent des dispositions meilleures qu'il importe de signaler au public. En se hâtant d'admettre dans son sein deux écrivains qui manient la langue avec une égale habileté, et qui ont chacun un style propre et une manière excellente, l'Académie a largement réparé le scandale de plusieurs choix où les considérations grammaticales et l'estime du bon langage étaient entrées pour fort peu de chose.

L'œuvre que M. Littré a commencée sur Hippocrate est immense et lui a déjà

(1) Tome I, in-8°, 1839; chez Baillière, 17, rue de l'École de Médecine, et à Londres, 219, Regent-Street.

demandé de longues années. Nous n'entreprendrons certainement pas l'examen détaillé d'un livre qui, pour être apprécié à sa vraie valeur, demanderait des connaissances tout-à-fait spéciales, et plus encore la science du médecin que la science de l'helléniste. La *Revue* se réserve d'ailleurs d'apprécier au long cette sérieuse et considérable publication, dès qu'elle aura atteint un nombre de volumes qui permette d'embrasser dans son ensemble au moins une des séries de la collection hippocratique. Je ne veux donc qu'indiquer à la hâte les divisions et les résultats du beau travail de M. Littré.

La première édition d'Hippocrate a été donnée à Rome, en 1525, par un ami de Raphaël, Fabius Calvus, que ce grand peintre aida dans son malheur. Mais ce n'était là encore qu'une traduction latine, propre sans doute à donner une idée des œuvres du père de la médecine, mais très insuffisante pour les amis si nombreux alors de la littérature grecque. Aussi les célèbres typographes vénitiens, qui ont rendu tant de services aux lettres et à l'antiquité, ces Alde dont M. Augustin Renouard a écrit la curieuse histoire, donnèrent-ils bientôt le texte grec. Douze ans après, en 1538, un imprimeur de Bâle, un ami d'Erasme, dont il est bien souvent question dans les lettres du panégyriste de la *Folie*, Froben mit au jour une édition nouvelle. Les traducteurs latins se multiplièrent; après Calvus, il faut nommer Cornarius, et surtout Foës dont le travail, publié dans les dernières années du XVIe siècle, est resté l'un des plus grands et des plus remarquables monumens de l'érudition de la renaissance. Mais pour ne parler que des versions françaises, François Senner, sous Louis XIV, avait commencé une traduction complète qui est restée inachevée. Le XVIIIe siècle ne produisit guère que des traductions partielles, quelquefois estimables. En 1801, Gardeil, plus heureux que Senner, donna un texte français d'Hippocrate. Bien que suffisamment exacte dans l'ensemble, cette œuvre était très loin d'être définitive. Toutefois la tentative peu heureuse du chevalier de Mercy, en 1812, ne devait pas être un encouragement. La difficulté extrême, l'aridité du sujet, n'ont pas rebuté M. Littré, et il a entrepris avec persévérance la construction d'un monument qui continuera dignement la gloire et la supériorité de l'érudition française.

A ne considérer cette nouvelle édition qu'au point de vue philosophique, M. Littré a rendu aux lettres grecques un immense service, qui honorerait même le nom de M. Hase ou de M. Boissonade, et dont il s'est acquitté comme l'eussent fait ces maîtres, avec perspicacité et patience. Depuis plus de dix ans, M. Littré collationne le texte d'Hippocrate sur les nombreux manuscrits de la Bibliothèque du Roi, et ce difficile recollement lui a fourni un grand nombre de leçons et de gloses qui lui ont permis d'arriver à une singulière pureté de texte. Il n'est pas de page qui ne contienne vingt ou trente variantes, la plupart pleines d'intérêt pour le sens ou la philologie; des passages inédits tout entiers ont été retrouvés dans ces pénibles et laborieuses recherches. Pour ne citer qu'un exemple, le traité des *Semaines*, que l'on croyait perdu, existait encore, et M. Littré en donnera la traduction latine qu'il a découverte, et qui, malgré son obscurité extrême, n'en est pas moins d'un grand prix.

Si le volume que nous avons sous les yeux ne contient encore qu'un seul et assez court traité d'Hippocrate : Περὶ ἀρχαίης ἰητρικῆς, lequel est traduit avec un grand art, un vrai sentiment de la langue grecque et une singulière rigueur, c'est que l'espace est entièrement consacré à une introduction considérable, qui a plus de cinq cents pages, et qui à elle seule est un ouvrage véritable. Après avoir jeté un coup d'œil sûr et ferme sur la médecine avant Hippocrate, après avoir laissé bien en arrière les travaux de Leclerc, de Sprengel, de Schultze et de M. Hecker, M. Littré aborde la vie du médecin de Cos, et dissipe, à la lumière de la science et avec une logique puissante et serrée, les fables qui entourent cette obscure biographie. Tous les témoignages sont discutés, comparés, dans leurs moindres détails, avec une sagacité, une étendue, une méthode devenues bien rares. On aime aussi ce désintéressement scientifique qui, loin de tout scepticime exagéré, examine sans passion, évite les hypothèses, et n'est jamais guidé que par l'amour réel et sérieux des vérités littéraires. En arrivant à la collection hippocratique, les difficultés redoublent; c'est un dédale où M. Littré a fini cependant par se guider avec certitude. Questions chronologiques, questions grammaticales, commentateurs, dialectes, authenticité, incohérences, tout est pesé, trié, avec un discernement compréhensif qui n'est jamais en défaut. Les documens extrinsèques sont habilement rapprochés des données hippocratiques même, et, par un contrôle sévère, les traités apocryphes se trouvent successivement éliminés et rejetés dans les séries secondaires. C'est enfin une suite de dissertations où les moindres et plus minutieux points de médecine, de philologie, d'érudition, sont parfaitement élucidés.

M. Littré n'a pas d'ailleurs borné son rôle à se montrer critique intelligent et éditeur exact. Les aperçus philosophiques, les jugemens élevés, les rapprochemens lumineux ne manquent pas. Je recommande surtout deux chapitres vraiment éloquens sur la doctrine médicale d'Hippocrate et sur son style. L'influence réciproque de la philosophie et de la médecine grecque, le caractère si élevé de la méthode hippocratique, y sont saisis de haut et mis dans tout leur jour.

Histoire de la littérature hindoui et hindoustani, par M. Garcin de Tassy (1). — Les grands travaux de M. de Sacy sur les littératures de l'Orient ont donné, en Europe, à la science française un caractère de supériorité éminente qu'il ne faut point lui laisser perdre. La critique ne saurait donc trop encourager les tentatives nombreuses de traductions et d'investigations historiques, par lesquelles de modernes orientalistes, la plupart élèves de l'illustre M. de Sacy, ont continué l'œuvre du maître. Parmi eux, M. Garcin de Tassy s'était d'abord occupé d'arabe et de persan, et outre la traduction de quelques ouvrages de théologie musulmane, il avait reproduit les charmantes allé-

(1) 1 vol. in-8°, 1839, Imprimerie Royale, chez B. Duprat, rue du Cloître-Saint-Benoît, 7.

gories morales d'Azz-Eddin-Elmocaddessi qui sont connues sous le titre de : *les Oiseaux et les Fleurs*. Depuis, M. de Tassy semble avoir concentré ses études sur un idiome spécial et bien peu connu encore en Europe, je veux dire l'idiome des Hindous. La traduction des œuvres du poète Wali et des *Aventures de Kamrûp*, dont l'intelligence fut aidée par la publication d'une grammaire, avaient été ses premiers travaux dans cette voie nouvelle ; aujourd'hui une histoire étendue de la littérature hindoui et hindoustani vient compléter ces différens essais et ajouter aux notions jusque-là si vagues et si peu déterminées que nous avions sur ce point.

Vers le XI[e] siècle, il s'est opéré dans la langue de l'Inde un mouvement tout-à-fait analogue à celui que l'on retrouve en France après le démembrement de l'empire de Charlemagne. L'idiome sacré des Védas fut remplacé par des idiomes nouveaux, comme la langue romane elle-même l'avait été par la langue des troubadours et la langue des trouvères. L'influence des conquêtes substitua à l'ancien langage de l'Inde, au nord, le dialecte *urdû*, qui procédait du persan, et, au sud, le dialecte *dakhni*, né de l'occupation musulmane. De là un double développement linguistique, qui répond assez bien à nos littératures d'oil et d'oc, et dont il est important de recueillir et d'indiquer les monumens. Le célèbre indianiste Wilson avait déjà attiré l'attention sur ces productions et ces écrivains, dont M. Garcin de Tassy donne en ce moment l'histoire. La langue hindoustani prend d'ailleurs chaque jour une nouvelle importance, et, à l'heure qu'il est, son emploi dans l'Inde est presque général ; elle a remplacé le persan dans les tribunaux comme dans les documens officiels. Par malheur (et M Garcin de Tassy me paraît glisser un peu légèrement sur un point qui diminue sans aucun doute l'importance de son travail), les ouvrages originaux n'abondent pas dans l'hindoustani, et c'est trop souvent au persan, au sanscrit, à l'arabe, que les écrivains de cet idiome demandent leurs inspirations. L'imitation est donc, d'abord, le caractère de la littérature hindoustani ; cette langue brille surtout par une manière tempérée et naturelle, et qui se tient aussi loin de l'enflure persane que de la fermeté un peu nue du sanscrit. Toutefois l'étude de ces productions est loin d'être sans profit pour l'histoire poétique et philosophique de l'esprit humain. Cette littérature a une saveur propre, une simplicité gracieuse et ornée, qui n'est point sans charme, à en juger du moins par les traductions de M. Garcin de Tassy. Romans, traités philosophiques, histoires, presque tout était écrit en vers, et ce qu'on rencontre le plus souvent, ce sont les *Divân*, espèces de recueils d'odes appelées *Gazal* et écrites sur une même rime, odes que l'on sait exister également en persan et en turc. En général, la poésie hindoustani a pour principal objet de populariser les doctrines les plus élevées de la théodicée et les hautes spéculations métaphysiques. Dans ce but, les allégories philosophiques abondent, et quand le poète, avec cette imagination orientale qui cherche les images dans ce que la nature offre de plus gracieux, dans l'arome suave des fleurs, dans l'épanouissement délicat des plantes les plus charmantes à l'œil, quand le poète, disons-nous, montre l'union de l'homme avec Dieu en des

fables transparentes, il s'agit toujours du rossignol et de la rose, du papillon et du flambeau, du taon et du lotus.

L'ouvrage de M. de Garcin de Tassy est encore incomplet, et la partie inédite doit offrir, selon nous, beaucoup plus d'importance que le volume aujourd'hui publié. Jusqu'ici, en effet, ce ne sont guère que des énumérations biographiques, que des notices, utiles sans doute, mais la plupart sans grand intérêt. L'auteur, il est vrai, a traduit çà et là quelques morceaux pleins de poésie, ou remarquables au point de vue de la philosophie; mais l'ordre alphabétique nous paraît avoir été adopté à tort, et il eût été plus convenable, à notre sens, de ne pas s'abandonner ainsi au hasard inintelligent de l'alphabet, qui mêle incessamment et sans aucun ordre, sans qu'on puisse surtout suivre la génération des idées et des écoles, tous les hommes et tous les temps. Cela rend la lecture fatigante, et rompt à chaque instant l'attention. Si l'on objectait cependant que par là les recherches sont rendues plus faciles, on pourrait répondre qu'une table bien faite eût tout sauvé. L'anthologie que M. Garcin de Tassy nous promet pour son second volume, ces morceaux étendus et ces analyses, qui seront fort curieux sans nul doute, n'eussent-ils pas été bien mieux placés dans la biographie même des écrivains, et n'en eussent-ils pas corrigé à propos l'uniformité monotone? Quoi qu'il en soit, cette estimable publication mérite les encouragemens de la critique et l'appui du monde savant.

Notices sur La Romiguière, Van-Praet, Vanderbourg, Parent-Réal, Tacite, etc. (1), par M. Daunou. — Nous avons, contre nos habitudes, négligé de parler de la dernière séance annuelle de l'Académie des Inscriptions, et cet oubli n'était guère pardonnable, car il ne s'agissait pas moins que de deux lectures de M. Daunou : la première, sur Vanderbourg, l'éditeur, et pour quelques-uns l'auteur présumé des poésies de Clotilde de Surville, la seconde sur Van-Praët, le célèbre bibliothécaire. Heureusement ces Notices viennent d'être imprimées, et le nouveau public auquel s'adresse aujourd'hui M. Daunou aura pour ces solides et délicats morceaux des applaudissemens, peut-être moins bruyans, mais aussi sincères et plus durables que ceux des auditeurs de l'Institut. Rien de plus élevé et de plus simple à la fois que la biographie de Van-Praët; c'est un modèle d'atticisme et de bon goût. Il y perce à toutes les pages comme un amour sincère des vertus du savant, comme une sympathie éclairée et sereine pour ceux qui évitent l'éclat et préfèrent modestement l'ombre. De plus une ironie, pleine d'aménités malignes contre les mauvaises passions du métier, anime à propos et aiguise ce calme récit. « Comment un si modeste genre d'études n'est-il point exempt de ces rivalités malfaisantes, dit excellemment M. Daunou à propos des pamphlets oubliés de l'abbé Rive contre Van-Praët? On s'afflige plus qu'on ne s'étonne des querelles passionnées que de grands intérêts ou de hautes prétentions suscitent au sein de la république des lettres; mais que l'époque ou d'autres circonstances d'une édi-

(1) Chez Firmin Didot, rue Jacob, 56.

tion aient donné lieu à des controverses envenimées, à des contestations hostiles; que des écrivains, d'ailleurs recommandables, aient pu étaler avec faste la découverte d'une date ou d'un prénom, et triompher avec un menaçant orgueil de quelques légères inadvertances, un tel égarement serait incroyable, s'il n'était attesté par trop d'exemples. M. Van-Praët est peut-être le seul bibliographe de profession qui s'en soit toujours préservé!... » Quelle insinuation fine et détournée, quel conseil opportun, même pour les archéologues, au milieu de l'Académie des Inscriptions ! Qu'en aura pu dire, par exemple, M. Raoul Rochette? Lorsqu'on songe à ces mille querelles, souvent scandaleuses, à ces incroyables haines, des bibliothécaires à l'occasion d'un obscur manuscrit, des bibliographes pour l'année d'une édition, des érudits pour l'esprit rude ou doux d'un mot grec; lorsqu'on reporte son regard à ces passions particulières, à ces envies étroites, sortes de maladies à part, *sui generis*, que développe chez un grand nombre l'assiduité aux dépôts de livres ou aux académies, on comprend la haute probité des paroles de M. Daunou, de cette spirituelle et ferme leçon de moralité scientifique que lui seul pouvait donner, et qui était si convenablement placée dans la bouche d'un savant illustre mêlé avec honneur depuis cinquante ans à tous les grands évènemens de la science et de la politique. L'Académie des Inscriptions s'est honorée elle-même en confiant à M. Daunou le titre de secrétaire perpétuel. Pour ne parler que des notices nécrologiques qui rentrent dans ces fonctions, qui eût su plus délicatement que lui mêler dans les biographies l'appréciation équitable et la convenance des éloges à l'impartialité nécessaire et supérieure du critique? Il y a d'ailleurs un long compte à solder pour ces notices, et l'Académie des Inscriptions a derrière elle toute une génération de ses membres dont la biographie est en retard. Heureusement quelques noms sont devenus vite obscurs, et il sera permis de glisser rapidement sur des mémoires oubliées et peu dignes de réveil. Mais dans cette cinquantaine d'éloges qui manquent encore, M. Daunou trouvera aussi bien des figures modestes de savans à remettre dans leur jour, bien des souvenirs éclatans à évoquer. Comme Fontenelle, il suffira à cette tâche dont il s'acquitte avec un art sobre et consommé. Parmi les noms plus récens et vers lesquels son choix se trouvera incessamment porté, sans nul doute, il faut compter M. de Talleyrand. Rien ne serait plus piquant qu'une pareille séance.

La notice sur Vanderbourg donne à entrevoir la figure à demi dérobée d'un érudit ingénieux et quelque peu poète, qui contribua à introduire en France, avec discrétion, la connaissance de la littérature allemande. M. Daunou dit de ce sage critique ce qui s'appliquerait bien mieux encore à lui-même : « La rigueur de ses jugemens est inexorable, mais tellement tempérée par l'urbanité de l'expression, que ses censures ne sont plus que d'utiles conseils, de bons offices, et presque des hommages. »

En même temps qu'il relevait les bustes, déjà dans l'ombre, de Van-Praët et et de Vanderbourg, M. Daunou consacrait aussi deux articles à ses anciens amis La Romiguière et Parent-Réal. Le morceau sur La Romiguière est excel-

lent, et on y retrouve le caractère sain et élégant du style de M. Daunou. Oserai-je objecter cependant qu'à quelques rares momens, dans cette notice, l'illustre écrivain semble quitter un peu ce ton de parfaite modération qui lui est habituel? A propos de doctrines philosophiques modernes, les mots d'*insensées* et de *prétendues* ne semblent plus dans la manière habilement réservée d'un sage qui sait si bien le doute, d'un écrivain qui sait si bien les détours. Dans la biographie de Parent-Réal, où M. Daunou a dignement rappelé un caractère recommandable, ne se serait-il pas exagéré à lui-même les difficultés de vivre sous la restauration dans je ne sais quelle petite ville de province? Nous n'aimons pas plus que M. Daunou un régime hostile aux libertés publiques et aux sympathies générales; mais ces expressions « d'intolérable, » de « temps mauvais, » ne sembleraient-elles point supposer des fureurs civiles ou un despotisme digne des époques les plus fatales de l'histoire de France?

En somme, M. Daunou gagne à être un peu gêné; cela le force à se montrer malin, et son esprit en triomphe avec charme sous les convenances imposées et jusque sous le décorum académique. Qu'on se rappelle, en effet, ce bel éloge de M. de Sacy et les sacrifices méritoires qu'il y a faits de certains *préjugés* du XVIIIe siècle; qu'on lise surtout cette admirable biographie de saint Bernard, dans l'*Histoire littéraire*, biographie qui est un chef-d'œuvre de science étendue, de profondeur morale, et aussi de critiques détournées et fines.

La *Vie de Tacite*, composée pour être mise en tête de la traduction de l'historien dans la collection que dirige M. Nisard, fait souvenir des fermes et éloquentes pages, déjà consacrées par M. Daunou à ce grand peintre de l'antiquité. J'y admire, jusque dans les portions les plus succinctes, la sûreté et le goût d'une plume qui sait atteindre au complet du genre en se bornant. Qu'une telle vieillesse, dans sa perfection, est belle!

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 octobre 1839.

En Espagne, les espérances qu'avait fait naître la convention de Berga ne paraissent pas se réaliser. Cabrera et le comte d'Espagne résistent aux ordres du prince, à l'habileté des négociateurs, à l'exemple de la Biscaye et de la Navarre. Cabrera se fortifie et s'approvisionne. Espartero appelle de toutes parts des renforts, des vivres, des munitions; mais il ne marche vers l'ennemi qu'à pas comptés. Certes, on ne dira pas qu'il veut être appelé le César de l'Espagne; il se contente d'en être le Fabius. On aurait tort de blâmer une sage lenteur; un échec de l'armée constitutionnelle serait un incalculable désastre. Cependant il y a des bornes, même à la prudence. L'hiver approche avec ses neiges, ses pluies, et toutes les difficultés qu'il oppose dans les pays de montagnes au mouvement des armées et aux opérations militaires. Le duc de la Victoire, tout fier de ses succès diplomatiques, voudrait-il rester l'arme au bras jusqu'à l'année prochaine? Le retard serait plein de dangers.

Le parti fanatique pourrait recevoir de nouveaux encouragemens et retrouver toutes ses illusions. L'Espagne verrait le désordre de ses finances s'accroître et perdrait tous les fruits de son brillant essai de pacification et de concorde. Peut-être un danger plus grave encore pourrait-il se préparer pour l'Espagne. L'unité espagnole est loin d'être un fait accompli. Qui peut assurer, la lutte se prolongeant, que la convention de Berga et la reconnaissance des *fueros* ne réveilleront pas les souvenirs et les regrets de leur ancienne nationalité dans la principauté de Catalogne et dans le royaume d'Aragon, et que la royauté de Madrid ne lira pas un jour sur les drapeaux aragonais le fameux *si non*, *non?*

Cabanero, ci-devant chef carliste, aujourd'hui aide-de-camp d'Espartero, dans une proclamation adressée aux Aragonais pour les détacher de Cabrera, traite celui-ci de *Catalan*, et lui reproche, entre autres, *la protection qu'il accorde à ces mercenaires catalans*. Singulière manière de travailler à l'unité nationale de l'Espagne!

Espartero ne voudrait pas, nous en sommes convaincus, fournir par une inaction prolongée des prétextes à la malveillance; il ne voudrait pas donner à penser qu'il aime mieux le rôle de général en chef à la frontière que celui de grand citoyen à Madrid, et qu'au lieu de se mêler aux orages parlementaires,

il veut se réserver le moyen de faire entendre à tous ses adversaires son redoutable *quos ego*.

Don Carlos est toujours à Bourges. On paraît avoir compris que rien ne serait plus inopportun que de lui délivrer des passeports au moment où ses lieutenans résistent à ses ordres apparens ou réels, et où sa sortie de France serait représentée, aux populations abusées, comme une reconnaissance tacite de ses prétentions royales. Le départ de don Carlos pour l'Allemagne, avant l'entière pacification des provinces, n'a été possible que le jour de son entrée en France. Alors le gouvernement français aurait agi de son propre mouvement; en l'envoyant en Autriche, il pouvait dire qu'il l'éloignait davantage de l'Espagne et des légitimistes français, que sa garde en France était difficile et nullement nécessaire, que l'Autriche, après tout, n'avait aucun intérêt à lui permettre de rallumer la guerre civile dans un moment où la question d'Orient devait faire désirer au gouvernement autrichien que rien ne vînt distraire l'attention et les forces de la France et de l'Angleterre. Bonnes ou mauvaises, ces raisons étaient du moins plausibles, et n'avaient rien de contraire à la dignité nationale. Aujourd'hui, la délivrance des passeports ne serait qu'un acte de faiblesse ou un fait inexplicable. La France, usant d'un droit incontestable, a cherché, dans une mesure très compatible avec les égards dus à la grandeur déchue et aux erreurs politiques, une garantie contre le retour sur ses frontières d'une guerre civile qui n'était pas sans quelque danger pour elle, et qui l'obligeait à de grands sacrifices. Pourquoi changerait-on d'avis? Les lieutenans de don Carlos ont-ils déposé les armes? Don Carlos, du moins, a-t-il reconnu la reine Isabelle, et ôté par là tout prétexte à l'insurrection? Non. Dès-lors, pourquoi le gouvernement français renoncerait-il à une garantie qu'il a déclaré lui être nécessaire? Quel est le fait nouveau qui pourrait justifier sa résolution? Que dirait-il aux chambres, à la France, pour prouver qu'il devait retenir don Carlos à la fin de septembre, et qu'il doit lui ouvrir la frontière au commencement de novembre?

Nos relations avec l'Espagne ont dû aussi entrer en ligne de compte dans les délibérations du conseil au sujet de don Carlos. Le parti exagéré n'est pas, à vrai dire, fort nombreux dans la Péninsule; là, comme ailleurs, il est plus encore tracassier qu'habile, plus bruyant que redoutable. La grande majorité de la nation est franchement ralliée autour du trône, et obéit à ses habitudes monarchiques. Heureusement pour l'Espagne : car le lien politique de ses provinces est encore si faible, qu'elle serait menacée de dissolution le jour où le pouvoir royal ne serait plus assez fort pour maintenir l'unité. Cependant le ministère espagnol est faible; il manque lui-même d'unité, de force, de capacité. Au lieu de profiter de la convention de Berga pour renvoyer les députés devant leurs électeurs, et demander à la reconnaissance nationale une chambre moins divisée et toute pénétrée des vrais besoins du pays, qui sont dans ce moment l'ordre et la force, il a compté sur l'enthousiasme de la chambre elle-même, comme si les hommes de parti se modifiaient du jour au lendemain, comme s'ils se laissaient toucher par les succès de leurs adversairess, comme si

l'abaissement de don Carlos, en les délivrant de toute crainte, ne devait pas, au contraire, leur donner plus de courage pour tenter de soumettre l'Espagne à leurs expériences politiques. Le ministère se décompose. La dissolution de la chambre, toujours nécessaire, devient cependant moins facile et ses résultats moins certains. Si les nouvelles de l'Aragon et de la Catalogne n'étaient pas favorables, ces difficultés s'aggraveraient, et le gouvernement espagnol verrait renaître ses périls et ses plus cruels embarras. La France, son alliée naturelle, ne voudrait pas y ajouter en mettant soudainement don Carlos en liberté, et en donnant ainsi aux chefs carlistes un moyen d'égarer de plus en plus les populations insurgées.

Le ministère français se trouve, à l'égard de l'Espagne, dans une position heureuse, mais délicate. Le moment est arrivé de resserrer nos liens avec la nation espagnole. Mais nous ne sommes pas seuls à Madrid. C'est un terrain où pourraient facilement se rencontrer, se heurter même, des rivalités politiques et commerciales. Le ministère saura-t-il prévenir ces luttes, éviter le choc, sans rien sacrifier des intérêts et de la dignité de la France? Saura-t-il fortifier notre alliance avec l'Espagne sans compromettre, par sa faute du moins, notre alliance avec l'Angleterre?

L'Angleterre est placée dans de dures nécessités. Ses crises commerciales ne sont pas des accidens, et il est à craindre qu'elles ne deviennent de plus en plus fréquentes et redoutables. Il faudrait, pour les prévenir, un autre système commercial en Europe, et d'autres lois en Angleterre. Or, il est tout aussi difficile de faire adopter ces lois à l'aristocratie anglaise que de faire élargir les portes des douanes sur le continent. L'Angleterre a donné au monde de terribles leçons de monopole et d'égoïsme politique: elle doit reconnaître que les disciples font honneur au maître. Dans cette lutte insensée, les plus douloureuses épreuves étaient, par la force des choses, réservées à la nation qui avait la première, par l'action du monopole, secondé par les circonstances politiques, donné un développement exagéré à sa population industrielle.

Depuis vingt ans, la situation économique de l'Angleterre occupe presque exclusivement ses conseils; elle est la clé de sa politique. La reconnaissance, précipitée peut-être, des états de l'Amérique du Sud, de ces gouvernemens qui ont toute la barbarie des sauvages qui les avoisinent et qui n'ont emprunté aux Européens que l'insolence, l'intrigue et un langage vide et sonore; son inquiétude pour tout ce qui de près ou de loin touche à l'Inde, sa conduite à l'égard du Portugal, de l'Espagne, de l'Orient, sa bonne politique comme ses erreurs, tout s'explique en définitive par le besoin qu'elle a de conserver ses anciens débouchés et de s'en ouvrir de nouveaux, par sa sollicitude pour ses immenses possessions, et la crainte d'être prévenue ou suivie de trop près sur les nouveaux marchés qu'elle convoite.

Dans l'Inde, une sorte de fatalité la poursuit et la pousse tous les jours plus loin. Comme Napoléon ne pouvait plus s'arrêter en Europe, et qu'après avoir occupé Naples, Vienne et Berlin, il se croyait fatalement lancé vers Cadix et

Moscou, la puissance anglaise étend sans cesse les bras dans les Indes. Elle vient de saisir Ghizny et Caboul. L'Angleterre aussi abat et élève des trônes, s'entoure de princes indiens qui ne sont que ses préfets, et prépare de nouvelles incorporations et de nouveaux agrandissemens à ses immenses possessions dans l'Asie. Nul ne sait ni où ni comment, mais l'obstacle insurmontable se montrera tôt ou tard; le jour de la réaction arrivera : il est arrivé pour toutes les monarchies colossales, pour Rome, pour l'empire napoléonien, et l'Angleterre n'a pas ici-bas le privilége de l'infini.

En ce moment, ses préoccupations et ses inquiétudes, et un peu aussi l'humeur fantasque et l'esprit prime-sautier de lord Palmerston, l'ont jetée loin du but dans la question capitale du jour, la question d'Orient. La marche à suivre paraissait cependant bien naturelle et bien simple. L'Angleterre, la France et l'Autriche avaient également à redouter les entreprises de la Russie sur l'Orient et les conséquences du traité non reconnu d'Unkiar-Skelessi. Quoi de plus simple que d'intervenir, comme on l'a fait, pour arrêter les hostilités entre la Porte et le pacha, en les invitant en même temps, dans leur propre intérêt musulman, à conclure de leur plein gré un traité définitif? En attendant, par la seule réunion des flottes, on aurait pris une position formidable, mais qui n'aurait fourni aucun prétexte et aurait ôté toute envie aux Russes de jeter un corps d'armée à Constantinople, prétexte au surplus que ne cherchait pas, envie que n'avait point dans ce moment le cabinet russe.

On a préféré se porter médiateurs actifs, se constituer gérans d'affaires de la Turquie et de l'Égypte. Soit. C'est le temps des interventions, des conférences et des protocoles. Partout où l'influence européenne peut atteindre, il n'y a de fait que cinq ou six états qu'on puisse sérieusement appeler indépendans. Le rôle de l'Angleterre dans ces négociations n'aurait pas dû être l'objet d'un doute sérieux. Déjà alliée de la France, elle n'avait qu'à chercher la coopération de l'Autriche et de la Prusse, et à accepter celle de la Russie, s'il lui convenait de la donner, pour déterminer le sultan et Méhémet-Ali à signer plus promptement encore le traité qu'ils auraient fait ou dû faire, si on les avait laissés à eux-mêmes. Le pacha avait pour lui à la fois une longue possession et la victoire, tout ce qui transforme le fait en droit; la conclusion était évidente. La paix aurait été rétablie et l'empire ottoman aurait été sauvé, car l'essentiel n'est pas de savoir s'il aura un ou deux chefs, mais s'il existera ou non, si ses positions les plus importantes deviendront ou non la conquête d'une puissance européenne. Mais d'un côté la Russie ne se souciait point, on le comprend, de voir la question d'Orient décidée dans un congrès à la pluralité des voix. Elle n'aime les congrès que lorsqu'elle espère y pouvoir étouffer la liberté d'un peuple. D'un autre côté, l'Angleterre est pleine de soupçons, d'inquiétudes, d'incertitudes peut-être, à l'endroit de l'Égypte et de la Syrie, et lord Palmerston n'est pas homme à contenir ses antipathies et ses préventions à l'égard du pacha d'Égypte.

On sait tout le parti que les Russes ont cherché à tirer de ces dispositions de l'Angleterre. C'était leur droit, et, il faut le reconnaître, ils ont habile-

ment manœuvré. S'ils n'ont pas réussi à entraîner l'Angleterre dans une grosse aventure, ils ne l'ont pas moins aidée à se fourvoyer et à jouer un rôle autre que celui que son intérêt bien entendu et l'intérêt européen lui prescrivaient. Désormais chacun agit pour son compte, et l'alliance anglo-française, qui aurait dû mettre un si grand et légitime poids dans la balance, n'a produit pour la question d'Orient aucun des effets qu'on avait le droit d'en attendre. L'Europe, qui devait aider l'Orient à se réorganiser sur des bases fermes et durables, n'a été pour lui qu'un embarras de plus et un obstacle; elle n'a su ni le laisser faire ni agir pour lui. Après l'avoir enchaîné, elle s'est demandé ce qu'il y avait à faire, et au milieu de ses longues délibérations, de ses notes, de ses projets, de ses débats, elle paraît s'être endormie.

Cependant l'Égypte n'est pas la Belgique, et la Porte n'est pas la Hollande. Méhémet-Ali est vieux, et il est Turc. Il peut mourir demain, et nul ne peut dire quelles seraient les conséquences de sa mort. Il peut aussi s'impatienter, comme un vieillard qui se croit joué et ne veut pas perdre le fruit des travaux de toute sa vie, comme un bon musulman qui, fatalement appelé à régénérer l'empire des croyans, sait qu'il n'a rien à craindre des menaces des infidèles; il peut aussi trouver un motif d'agir dans le peu d'accord qui se manifeste entre les puissances de l'Occident. La Turquie, de son côté, est trop faible, trop désorganisée, pour qu'elle puisse supporter les interminables longueurs de la diplomatie avec l'impassibilité hollandaise. Plus de flotte, plus d'armée, pour monarque un enfant, pour ministres des hommes divisés d'opinion, ayant foi l'un dans l'Angleterre, l'autre dans la Russie, l'autre dans la France, nul dans la Turquie, dans ses forces, dans son avenir, et, par-dessus tout cela, brillant en Égypte, et attirant sur lui tous les regards, un homme de génie, de leur croyance, heureux, puissant, qui a pour lui le vrai Dieu des fatalistes, le succès. L'état de marasme peut se prolonger. Constantinople le sait; elle fut témoin de la longue et honteuse agonie de l'empire byzantin. Mais aussi un incident grave, une catastrophe même peut arriver d'un instant à l'autre. Qui en profiterait? Serait-ce l'Angleterre? Serait-ce la France? Probablement ni l'une ni l'autre.

D'un autre côté, la Russie ne renonce pas légèrement à ses projets. Ce qu'elle a une fois tenté à Londres, elle le tentera encore, et Dieu sait ce qu'elle pourra promettre ou accorder le jour où il lui conviendra de sortir de son apparente inaction et de se donner à tout prix un puissant allié.

Quoi qu'il en soit, le ministère ne se flatte plus de pouvoir annoncer aux chambres la conclusion des affaires d'Espagne et d'Orient. Le temps marche plus vite que les affaires. L'adresse sera plus modeste et la discussion plus difficile. On n'évite jamais les embarras de tribune par une fin de non-recevoir tirée des négociations pendantes. Ce sont des écueils qu'il faut savoir tourner, et les pilotes habiles sont rares sur une mer si orageuse. Le ministère compte, et il a raison d'y compter, sur la rare sagacité d'esprit et sur la parole éloquente et adroite, vive et contenue, de M. le ministre de l'instruction publique. Ce sera encore une bataille gagnée par la réserve.

Le bruit se répand que M. Schneider se prépare à quitter le portefeuille de la guerre. On ne l'aurait pas trouvé, les uns disent assez habile, les autres assez docile. Il est à craindre que la modestie n'empêche M. le président du conseil de proposer au roi l'homme que nul ne peut remplacer dans l'hôtel de la rue Saint-Dominique, celui que ses antécédens, ses travaux, sa renommée, sa gloire, que tout, en un mot, appelle à la direction et au commandement de notre armée, le ministre de la guerre par excellence. Diriger à la fois deux ministères, dont l'un par personne interposée, est une entreprise pleine de difficultés et de périls. Les plus habiles y ont échoué.

Au surplus, ce bruit se dissipera peut-être, et le ministère se présentera aux chambres, très probablement, sans modification aucune.

Il ne se trouvera pas en présence d'une coalition. S'il doit tomber à la session prochaine, il ne sera pas renversé bruyamment, de propos délibéré, uniquement pour vaincre, sauf à voir après s'il y a possibilité d'user de la victoire. Dorénavant, les mécontens prendront mieux leurs mesures, et se rappelleront mieux leur Montaigne : « Le fruict du trouble ne demeure guère à celui qui l'a esmeu; il bat et brouille l'eau pour d'aultres pescheurs. »

Il est sorti cependant de grands et utiles enseignemens des vicissitudes parlementaires et gouvernementales de la session dernière. Dans tous les rangs, les résultats ont dû dessiller tous les yeux capables de s'ouvrir à la lumière : il a dû se faire plus d'un retour sur soi-même et plus d'une réflexion. Tout homme de quelque valeur, quel que fût son drapeau, a dû enfin reconnaître qu'il y avait, à son insu peut-être, quelque chose de faux et de factice dans sa situation. Il y a neuf ans, toutes nos notabilités parlementaires, à l'exception de quelques hommes de la gauche et de quelques légitimistes, combattaient sous le même étendard, et en réalité ils voulaient tous la même chose, même ceux qui escrimaient les uns contre les autres à propos du *quoique* et du *parce que*, car il est par trop évident qu'ils avaient tous raison. Plus tard, cependant, ces mêmes hommes se sont trouvés dans deux, trois, quatre camps différens. Ils avaient donc changé d'avis, ils ne voulaient donc plus les mêmes choses? Au contraire, et la preuve en est qu'appelés ensemble ou séparément au maniement des affaires, ils ont tous professé les mêmes principes, combattu vigoureusement les mêmes adversaires, défendu les mêmes institutions; que tous veulent la monarchie, la dynastie, la charte, la grandeur et la dignité de la France, l'instruction du peuple, le développement de l'industrie, le progrès en toute chose, mais le progrès graduel, réfléchi, justifié par les faits sociaux. Il a pu se rencontrer quelque différence d'opinion sur des questions spéciales, sur des questions de fait ou d'opportunité; cela ne constitue ni plusieurs partis, ni même plusieurs nuances politiques. Il faudrait pour cela des idées incompatibles, des principes opposés.

Qu'est-il donc arrivé? Une chose fort naturelle et fort excusable. Les lions par instinct n'aiment pas à marcher en troupe : leur premier mouvement est de s'isoler. Les hommes faibles s'associent par nature; la tendance naturelle des hommes forts est de se séparer des hommes forts. La réflexion et l'expé-

rience font reconnaître ensuite que partout où il y a lutte permanente à soutenir et des combats à livrer, il n'y a pas de force isolée qui puisse se suffire à elle-même.

On s'était séparé pour ne pas rester ensemble; on était allé d'un côté et de l'autre pour ne pas être tous groupés au centre. Le moyen de s'écarter l'un de l'autre sans marcher! Mais l'isolement absolu est impossible aux hommes politiques. Aussi, pour ne pas être l'égal de ses égaux au premier rang, on est descendu au second; pour ne pas être fort avec les forts, on s'est trouvé nécessairement associé avec ceux qu'on paraissait regarder comme les plus faibles, et dont on avait plus d'une fois été les vainqueurs.

On sait ce qui arrive en pareil cas. On s'est affaibli parce qu'on a eu l'air de venir à résipiscence. Dans les nouvelles alliances, celui qui devait conduire est conduit; celui qui devait gouverner n'est plus maître de lui-même. C'est le monde renversé.

Il est des hommes qui se consolent de tout échec par l'importance personnelle que leur donne le rôle qu'on leur laisse jouer. Mais les hommes considérables se rapetissent; les institutions se faussent; le pays est étonné, scandalisé, et alors surgissent et s'animent de nouveau les rénovateurs du monde, les songe-creux et les brouillons. L'esprit de bouleversement et de désordre s'infiltre de plus en plus dans les entrailles de la société; avec la plus grande habileté, on parvient seulement à tout affaiblir et à rendre toute chose incertaine. La police vient encore de découvrir des préparatifs insensés.

Tout cela doit avoir un terme prochain. En France, le bon sens ne se laisse pas renier long-temps.

Les derniers évènemens parlementaires ont commencé un grand travail de dissolution et de recomposition. Des adhérences artificielles sont près de se briser, les groupes naturels de se reformer. Plus d'un malentendu sera expliqué, plus d'une erreur dissipée.

De graves questions vont être lancées dans l'arène parlementaire. Nous le désirons fort : en présence de ces questions, les positions intermédiaires, adroites peut-être, mais petites, faibles, peu dignes, ne seront plus tenables. Le pays voudra connaître nettement à qui il a affaire. Pour être quelque chose à ses yeux, il faudra décidément être quelqu'un, arborer son drapeau et le tenir d'une main ferme. Les petites nuances dans un sens ou dans l'autre doivent disparaître. Il ne s'agit plus de se juxta-poser par manière d'expédient, mais de se fondre avec ses analogues, quels qu'ils soient, en quelque place qu'on les trouve.

Le ministère lui-même, qui nous est venu de camps en apparence du moins fort divers, nous dira loyalement, à l'occasion des questions constitutionnelles, ce qu'il est et ce que nous devons penser de lui. Est-ce aux mêmes principes que M. Dufaure et M. Cunin-Gridaine entendent consacrer, l'un son beau talent, l'autre ses bonnes intentions? Est-ce au service de la même cause que M. Duchâtel et M. Passy mettent leurs lumières et leur expérience? Nous l'espérons.

Ce que les ministres devront faire en donnant ainsi un exemple utile et

honorable, toute notabilité parlementaire devra le faire également. Hommes et choses, tout alors prendra ou reprendra sa place naturelle. Vouloir fondre et amalgamer des natures incompatibles est niaiserie ou mensonge. Travailler à fondre et à réunir tout ce qui est homogène, c'est habileté et loyauté. Les hommes francs de tous les partis doivent également le désirer et y travailler de toutes leurs forces.

THÉATRE ITALIEN.

Débuts de Mademoiselle Pauline Garcia.

Je me félicite d'avoir attendu pour essayer de dire quelques mots sur les débuts de Mlle Garcia. Il est vrai qu'en venant si tard, je n'ai plus rien à apprendre à personne, et qu'aujourd'hui le public n'a que faire de mon avis; raison de plus pour que je le lui donne, car ainsi ce que je pourrai dire ne sera pas, Dieu merci, de la critique, et je n'aurai pas de verdict à prononcer en une heure sur un avenir plein d'années. Mon opinion ne sera pas un jugement, mais une causerie, si l'on veut, comme celles du foyer pendant un entr'acte.

Les juges les plus sévères ont reconnu à Mlle Garcia une voix magnifique, d'une étendue extraordinaire, une méthode parfaite, une facilité charmante, un talent dramatique plein de force, d'imagination et de vérité. On pourrait, à la rigueur, s'en tenir là, et un pareil éloge suffirait à une cantatrice consommée. Cependant cet éloge s'adresse à une jeune fille de dix-huit ans, qui n'a paru que six fois sur notre scène. Le rôle qu'elle a abordé le premier, celui de Desdémone, est un des plus difficiles du Théâtre-Italien; c'est peut-être le plus difficile. Il faut y être cantatrice et tragédienne, être émue et songer à soi, non-seulement exécuter la musique la plus compliquée et la plus fatigante, mais animer cette musique, toucher le cœur avec des fioritures diaboliques, rendre Rossini et Shakspeare. Ajoutez à cela qu'il faut lutter contre les plus dangereux souvenirs, celui de la Malibran, de la Pasta. — Sortir triomphante d'une pareille épreuve, dès le premier jour, sans hésitation, ce n'est pas peu de chose. Mlle Garcia aura fort à faire si ce ne sont là que des promesses; elle débute comme bien d'autres voudraient finir.

Je n'ignore pas que le chapitre des restrictions est une nécessité à laquelle il faut satisfaire. Notre charité chrétienne ne saurait admettre un éloge sans restriction. Je suis là-dessus aussi savant qu'un autre, et j'ai très savamment remarqué que Mlle Garcia étant fort jeune, sa voix n'est pas aussi assurée ni aussi développée qu'elle le deviendra probablement un jour, quand elle sera plus âgée. J'ai remarqué de même que, n'ayant encore joué que fort rarement,

elle n'a pas autant d'habitude de la scène qu'elle pourra en acquérir lorsqu'elle aura plus d'expérience. J'ai fait encore bien d'autres remarques tout aussi profondes; mais je demande la permission de ne pas disputer sur le présent, quand l'avenir me semble clair, et de ne pas compter les plumes qui tombent au premier coup d'aile d'un oiseau qui s'envole.

Certes, c'est toujours un spectacle touchant, et qui dispose à la bienveillance, que l'apparition d'une jeune fille qui se hasarde pour la première fois en public dans une carrière où elle a mis toutes ses espérances. Mais quand on sait d'avance quelle est cette jeune fille, quand on la connaît, comme nous connaissions tous Mlle Garcia, pour une personne remplie de talens, de mérite et de modestie, chez qui une excellente éducation a fécondé la plus riche nature, ce spectacle alors fait plus que toucher, il commande le respect, et éveille en même temps la plus vive sollicitude. La première représentation d'*Otello* avait attiré à l'Odéon ce qu'on appelle tout Paris; lorsque sur la ritournelle mélancolique de l'air d'*Elysabeth*, Mlle Garcia est entrée en scène, il y a eu d'abord dans la salle un moment de silence. La jeune artiste était émue, elle hésitait; mais, avant qu'elle eût ouvert la bouche, des applaudissemens unanimes l'ont saluée de toutes parts. Était-ce la mémoire de la sœur que nous avons tant aimée? N'était-ce qu'un généreux accueil fait à une débutante qui tremblait? Personne, peut-être, ne s'en rendait compte. Chacun des premiers sons, encore voilés par l'émotion, qui sortirent des lèvres de Pauline Garcia, furent, pour ainsi dire, recueillis par la foule, et suivis d'un murmure flatteur. A la première difficulté qui se présenta dans le chant, le courage lui revint tout à coup; les applaudissemens recommencèrent, et, en un quart d'heure, une belle destinée fut ouverte; ce fut une noble chose qui fait honneur à tous.

On ne saurait trop louer l'*Otello* de Rossini; je ne sais pas s'il passera de mode, car la mode en musique est effrayante. Il n'y a pas d'art plus périssable au monde, et on peut lui appliquer, mieux qu'à la peinture, ce vers de Dante :

« Muta nome perchè muta lato. »

Quoi qu'il en soit, pour nous, qui sommes de notre temps, l'opéra d'*Otello* est un chef-d'œuvre. Je ne parle pas, bien entendu, du libretto. Il est même curieux de voir jusqu'à quel point on a pu si peu et si mal faire avec une pièce de Shakspeare. Mais quelle puissance dans le génie qui a su écrire un duo sublime sur ces quatre méchantes rimes :

« No più crudele un' anima
« No, che giammai si vide! etc. »

Je ne sais même pas si c'est de l'italien.

L'Othello de Rossini n'est pas celui de Shakspeare. Dans la tragédie anglaise, maîtresse tragédie s'il en fut, la passion humaine conduit tout. Othello, brave, ouvert, généreux, est le jouet d'un traître subalterne qui l'empoisonne lentement. L'angélique pureté de Desdémone lutte, par sa seule douceur, contre tous les efforts d'Iago. Othello écoute, souffre, hésite, maltraite sa

femme, puis fond en larmes; il succombe enfin, dit à la fois adieu à la gloire et au bonheur, et frappe. Dans l'opéra, une fatalité terrible, inexorable, domine. Depuis le moment où l'action commence jusqu'à celui où elle s'achève, la victime est dévouée. La musique respire constamment la plus sombre mélancolie; en dépit des roulades, des fanfares et des *concetti* chantés qui s'y trouvent, tous les motifs sont tristement frères; tous s'appellent, s'enchaînent, de plus en plus sombres, jusqu'au dernier, celui qui annonce l'arrivée de la mort dans la chambre nuptiale, et qui semble le chœur invisible des démons qui poussent au meurtre. L'Othello de Shakspeare est le portrait vivant de la jalousie, une effrayante dissection sur le cœur de l'homme. Celui de Rossini n'est que la triste histoire d'une enfant calomniée qui meurt innocente.

Personne, je crois, n'a mieux compris que Mlle Garcia le rôle de Desdémone, et il est à propos de remarquer ici la différence qui existe entre les deux sœurs. La Malibran jouait Desdémone en Vénitienne et en héroïne; l'amour, la colère, la terreur, tout en elle était expansif; sa mélancolie même était énergique, et la romance du *Saule* éclatait sur ses lèvres comme un long sanglot. On eût dit qu'elle mettait en action ce mot d'Othello débarquant et embrassant sa femme : « O ma belle guerrière! » et cette fière parole devait plaire, en effet, à son ardent génie. Pauline Garcia, qui, du reste, n'a pu voir jouer sa sœur qu'un petit nombre de fois, a imprimé au rôle entier un grand caractère de douceur et de résignation. Ses gestes craintifs, modérés, trahissent à peine le trouble qu'elle éprouve. Son inquiétude et le pressentiment secret de sa destinée, pressentiment qui ne la quitte pas, ne se révèlent que par des regards tristes et supplians, par de tendres plaintes, par de doux efforts pour ressaisir la vie. Ce n'est plus la belle guerrière, c'est une jeune fille qui aime naïvement, qui voudrait qu'on lui pardonnât son amour, qui pleure dans les bras de son père au moment même où il va la maudire, et qui n'a de courage qu'à l'instant de la mort; en un mot, pour citer encore Shakspeare, c'est d'un bout à l'autre de la pièce « une excellente créature (1). »

Un trait particulier pourra rendre plus sensible la différence dont je parle. Au second acte, lorsque Othello est sorti pour se battre, Desdémone, restée seule, interroge le chœur sur le sort de son époux. « Il vit, » répond le chœur. On sait avec quelle vivacité la Malibran jouait cette scène; le cri de joie qu'elle poussait était irrésistible, et électrisait la salle entière. Mlle Garcia rend cette situation tout autrement, et arrive à l'effet par un moyen contraire. A peine s'est-elle livrée à l'espérance, qu'elle se retourne, aperçoit son père qui entre, et reste frappée de terreur. C'est par ce contraste puissant et plein de vérité qu'elle se fait applaudir, en sorte que l'émotion du spectateur, au lieu de porter sur un éclair de joie, se fixe sur une impression douloureuse. Je ne prétends pas décider laquelle des deux sœurs a raison, et je crois qu'elles l'ont toutes deux; je ne veux que signaler une nuance remarquable.

(1) Excellent wretch! perdition catch my soul
But I do love thee! (*Othello*.)

La pièce italienne, à proprement parler, ne commence qu'à la fin du premier acte. M[lle] Garcia a joué ce final avec une grace et une retenue parfaites; son attitude soumise près de son père, les regards détournés qu'elle ose à peine jeter sur Othello, la crainte mortelle qui l'agite, tout a été profondément senti et pudiquement exprimé. Dans ce beau chœur dont on n'entend qu'un mot: *la dolce speme* (et ce mot seul suffit, tant cette langue est charmante), elle a chanté avec une admirable tristesse.

Au second acte, elle a un peu manqué, pendant la première scène, de cette habitude du théâtre dont il était question tout à l'heure. Je crois que Rubini, pour se soustraire à ses demandes, a été obligé de chercher un abri jusque dans la coulisse. Le moment où elle tombe à terre, repoussée par Othello, a semblé pénible à quelques personnes. Pourquoi cette chute? Il y avait là autrefois un fauteuil, et le libretto dit seulement que Desdémone s'évanouit. Si je fais cette remarque, ce n'est pas que j'y attache grande importance; mais ces grands mouvemens scéniques, ces coups de théâtre précipités, sont tellement à la mode aujourd'hui, que je crois qu'il faut en être sobre. La Malibran en usait souvent, il est vrai; elle tombait, et toujours bien. Mais aujourd'hui les actrices du boulevart ont aussi appris à tomber, et M[lle] Garcia, plus que toute autre, me paraît capable de montrer que si on peut réussir avec de tels moyens, on peut aussi s'en abstenir.

L'air *Se il padre m'abbandonna* est un morceau des plus bizarres; c'est un mélange des phrases les plus simples et des difficultés les plus contournées. La situation force l'actrice à être aussi touchante que possible, et en même temps, à peine a-t-elle dit les premières notes, que la vocalise l'entraîne et la jette dans un déluge de fioritures; mais, à cause de sa bizarrerie même, cet air peut servir de pierre de touche pour juger une cantatrice : si elle n'est pas à la hauteur de la situation, on s'en aperçoit sur-le-champ. Que de fois n'avons-nous pas vu de belles personnes, pleines de bonne volonté, lancer hardiment les premières mesures d'une voix si émue, qu'on croyait qu'elles sentaient quelque chose et qu'elles allaient faire pleurer, puis s'arrêter là tout à coup, reprendre haleine tranquillement et se mettre à jouer de la flûte! Quand la phrase simple arrive, on est à l'opéra; mais, dès que la difficulté se présente, on est au concert. L'émotion retombe en triples-croches, comme une fusée en étincelles. M[lle] Garcia, dans cet air, n'a rien laissé à désirer. Les difficultés, loin de l'affaiblir, semblaient l'animer. Sa voix, qui, comme on sait, a deux octaves et demie, mélange rare du soprano et du contralto, s'est développée avec la plus grande liberté. Elle a su donner l'accent de la douleur aux traits les plus hardis et les plus périlleux. Le parterre a applaudi les roulades avec transport, et il avait raison; la phrase principale a ému tout le monde; pour ma part, je recommande, à ceux qui savent comprendre, la manière dont M[lle] Garcia prononce le premier vers :

L'error, l'error d'un' infelice.

Dans la lenteur qu'elle met à s'agenouiller, dans la façon dont le geste suit

la voix, dans ces mains tremblantes qui se joignent d'abord, puis qui retombent quand le genou plie, il y a une gradation singulière, tout instinctive, que l'artiste n'a certainement pas calculée, et qui suit merveilleusement la musique; on croira peut-être que je cherche une finesse : tout au contraire, rien n'est plus simple, et c'est de ces simples choses que vit la poésie.

Si je voulais suivre pas à pas, jusqu'au bout, Mlle Garcia dans le troisième acte, cet article n'aurait pas de fin. Rossini a semé dans ses récitatifs une telle profusion de beautés, qu'il n'y a pas une seule phrase qui ne vaille la peine de s'y arrêter. Ces récitatifs, d'autre part, ont été rendus de tant de façons, on les a si souvent étudiés et commentés, qu'il n'y a plus moyen d'en rien dire de nouveau. Il faut cependant noter certains mots auxquels la jeune artiste a donné un accent qui lui est propre : l'adieu à son amie, *il baccio estremo*, la phrase presque parlée qu'elle adresse à Othello quand elle s'éveille, le moment de colère et d'indignation contre Iago, et surtout le cri plein de fierté, *intrepida morrò*, ces passages ont été exprimés d'une manière neuve et originale, c'est pourquoi je les cite. Les autres ont été plus ou moins heureusement exécutés, mais dans un sens conforme à la tradition.

Il me reste à parler de la romance. On a dit que Mlle Garcia, dans cet air, avait surpassé la Malibran. C'est beaucoup dire, et aller bien vite. On ne surpasse pas la perfection. Chacun la cherche suivant ses facultés, et un bien petit nombre peut l'atteindre; mais, entre ces intelligences privilégiées, auxquelles il est donné de temps en temps de toucher à la suprême beauté, je ne peux pas comprendre qu'on établisse des comparaisons. Quiconque a des sens, et écoute, a le droit de dire : Je préfère ceci; mais il n'a jamais le droit de dire : Ceci vaut mieux. Quand donc en viendra-t-on, à Paris, à ne plus mêler le blâme à l'éloge, et à dire le bien sans médire?

Je cherche à peindre l'impression qu'a produite sur moi cette romance, et je ne trouve rien qui l'exprime, car je ne puis me résoudre à la détailler. Dirai-je comment Mlle Garcia tenait sa harpe, qu'elle a fait au second couplet un arpége de deux octaves? La romance du *Saule* est la poésie même; c'est l'inspiration la plus élevée d'un des plus grands maîtres qui aient existé; on ne rend pas plus ou moins bien de pareils airs; on les rend tout-à-fait ou pas du tout. La Malibran chantait le *Saule;* Pauline Garcia l'a chanté.

En vérité, quand on pense au travail infini que doit coûter à l'artiste la composition d'un rôle, il y a de quoi effrayer. Que d'études, d'efforts, de calculs! quelle dépense d'intelligence et de force pour nous donner trois heures de distraction, à nous qui sortons de table et qui daignons payer! Il est vrai qu'à l'Odéon tout le monde ne daigne pas jouer. Rubini, par exemple, soit dit en passant, avec son admirable talent, est un chanteur divin, mais un acteur par trop paresseux. Je le lui pardonnerais de bon cœur si je n'avais pas vu la *Lucia*. Pourquoi, quand on peut jouer ainsi pendant un quart d'heure, ne pas ouer plus souvent? Duprez chante comme un lion, et Rubini joue comme un rossignol.

Mlle Garcia est entrée de prime-abord et hardiment dans la vraie route.

Comme son père et comme sa sœur, elle possède la rare faculté de puiser l'inspiration tragique dans l'inspiration musicale. Ce serait peut-être une étude curieuse que de rechercher jusqu'à quel point ces deux muses peuvent s'allier, où commence leur union et où elle finit; car, il ne faut pas s'y tromper, elles ne peuvent être constamment unies. Diderot, dans *le Neveu de Rameau*, a dit, je crois, le premier, une chose qui me semble parfaitement fausse. Il a prétendu que la musique n'était que la déclamation exagérée, en sorte que, si l'on comparait la déclamation à une ligne droite, à un thyrse, je suppose, la musique tournerait à l'entour en l'enveloppant à peu près comme un pampre ou une branche de lierre. C'est une ingénieuse absurdité. La déclamation, c'est la parole, et la musique, c'est la pensée pure. L'opéra d'*Otello*, comme bien d'autres, le prouverait. Rien n'est assurément plus dramatique et (en prenant le mot en bonne part) plus déclamatoire que la majeure partie de cet opéra. Mais quand le souffle musical arrive, voyez comme tout s'efface devant lui! Y a-t-il vestige de déclamation dans la romance? Si la mélodie enveloppe alors la parole, ce n'est pas comme un lierre qui s'attache à elle, mais comme un nuage léger qui l'enlève et qui l'emporte dans les cieux.

Que deviendra maintenant Pauline Garcia? Personne ne doute de son avenir; son succès est certain, il est constaté; elle ne peut, quoi qu'elle fasse, que s'élever plus haut. Mais que fera-t-elle? La garderons-nous? Ira-t-elle, comme sa sœur, se montrer en Allemagne, en Angleterre, en Italie? Quelques poignées de louis de plus ou de moins lui feront-elles courir le monde? Cherchera-t-elle sa gloire ailleurs, ou saurons-nous la lui donner? Qu'est-ce, à tout prendre, qu'une réputation? Qui la fait et qui en décide? Voilà ce que je me disais l'autre soir en venant de voir *Otello*, après avoir assisté à ce triomphe, après avoir vu dans la salle bien des visages émus, bien des yeux humides; et j'en demande pardon au parterre, qui avait battu des mains si bravement, ce n'est pas à lui que cette question s'adressait. Je vous en demande pardon aussi, belles dames des avant-scènes, qui rêvez si bien aux airs que vous aimez, qui frappez quelquefois dans vos gants, et qui, lorsque le cœur vous bat aux accens du génie, lui jetez si noblement vos bouquets parfumés. Ce n'était pas non plus à vous que j'avais affaire, et encore moins à vous, subtils connaisseurs, honnêtes gens qui savez tout, et que par conséquent rien n'amuse! Je pensais à l'étudiant, à l'artiste, à celui qui n'a, comme on dit, qu'un cœur, et peu d'argent comptant, à celui qui vient là une fois par extraordinaire, un dimanche, et qui ne perd pas un mot de la pièce; à celui pour qui les purs exercices de l'intelligence sont une jouissance cordiale et salutaire; qui a besoin de voir du bon et du beau, et d'en pleurer, afin d'avoir du courage en rentrant, et de travailler gaiement le lendemain; à celui, enfin, qui aimait la sœur aînée, et qui sait le prix de la vérité.

ALFRED DE MUSSET.

V. DE MARS.

